

10e édition

CFC Africa Insights
Mai 2025

Catalyser la transition
durable de l'Afrique :

Des analyses à l'action pour un
avenir résilient face au climat



القنصل المالي للدار البيضاء
CASABLANCA
FINANCE CITY



OXFORD
ECONOMICS
AFRICA



CFC Africa Insights:

Catalyser la transition durable de l'Afrique :

Des analyses à l'action pour un avenir résilient face au climat

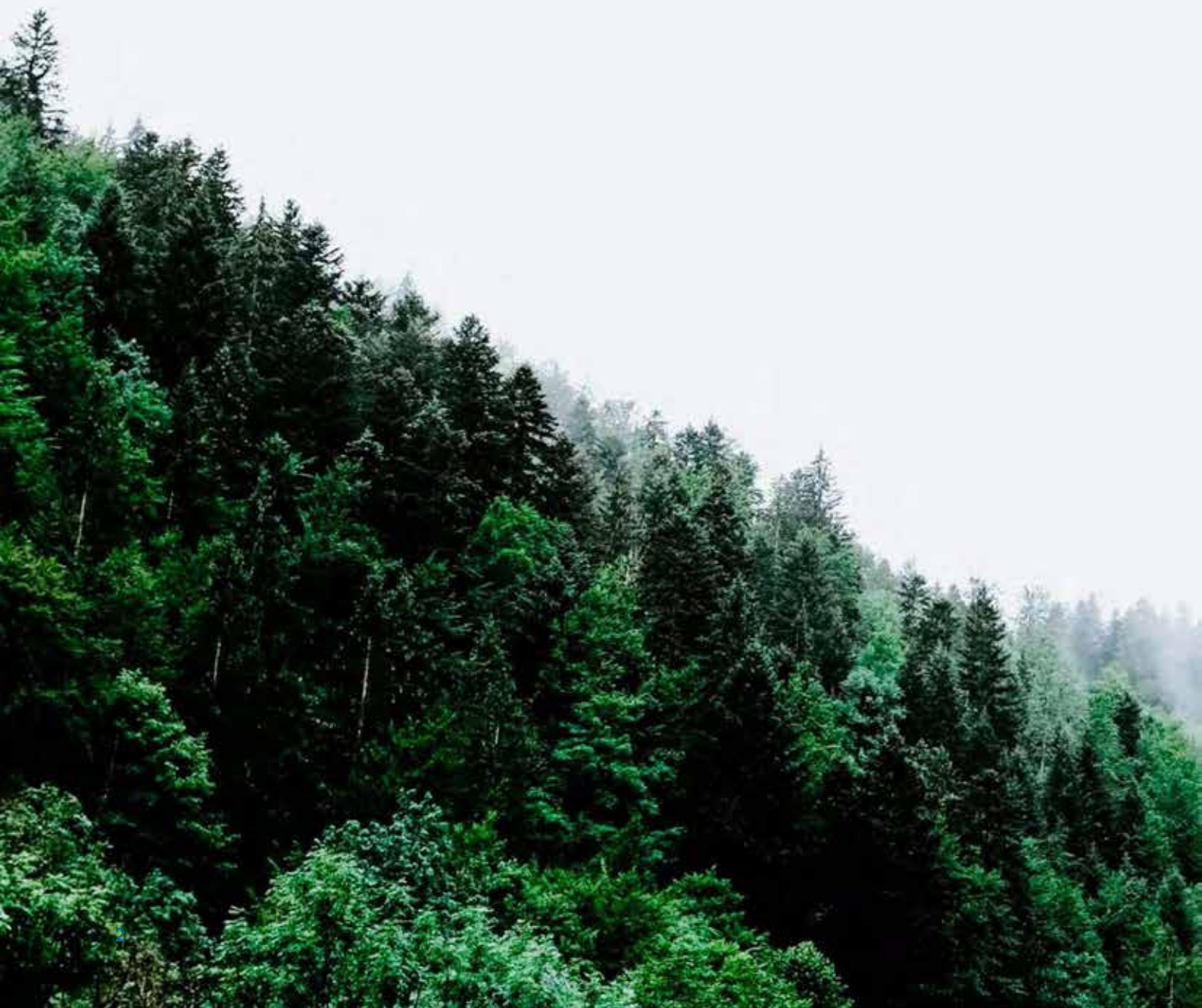


TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS	5
AVANT-PROPOS	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	8
INTRODUCTION	14
FINANCE DURABLE EN AFRIQUE	16
La crise climatique imminente en Afrique	17
Besoins immenses de financement climatique face à des apports insuffisants	19
OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES POUR CATALYSER UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE	25
Décryptage des thèmes	26
Priorisation des opportunités commerciales	45
MOBILISER DES CAPITAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE	47
Les fractures budgétaires engendrent la finance privée	48
Des mécanismes de financement innovants pour propulser la révolution verte en Afrique	51
Le capital seul ne peut pas assurer avec succès la durabilité	56
Marchés de crédits carbone en Afrique	60
Le rôle des centres financiers dans la conduite de transitions durables et justes	69
RECOMMANDATIONS BUSINESS POUR DES TRANSITIONS ZÉRO ÉNERGIE	75
Implications économiques de la gestion des transitions durables en Afrique	76
Recommandations pour les entreprises qui souhaitent s'engager dans la décarbonisation	78
CONCLUSION	83



ABRÉVIATIONS

ACMI : Initiative pour les marchés africains du carbone

BAD : Banque africaine de développement

RCA : République centrafricaine

CBAM : Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

MDP : Mécanisme de développement propre

CFC : Casablanca Finance City

CFCA : Casablanca Finance City Authority

COP : Conférence des Parties de l'ONU

IPC : Initiative pour la politique climatique

IFD : Institution de financement du développement

DFN : Dette contre nature (échange)

RDC : République démocratique du Congo

ESG : Environnemental, social et gouvernance

GCA : Centre mondial sur l'adaptation

PIB : Produit intérieur brut

GES : Gaz à effet de serre

TIC : Information et communication

technologie

AIE : Agence internationale de l'énergie

IETA : Échange international de droits d'émission

Association

IFC : Centre financier international

ILS : Titres liés à l'assurance

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Changement

IPP : Producteur d'électricité indépendant

ITMO : Atténuation transférée à l'échelle internationale

Résultat

JETP : Partenariat pour une transition énergétique juste

kWh : kilowattheure

UTCATF : Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et

sylviculture

BMD : Banque multilatérale de développement

MENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord

MoU : Mémoire d'accord

MtCO₂ e : Millions de tonnes de dioxyde de carbone

équivalents

mtpa : millions de tonnes par an

CDN : Contribution déterminée au niveau national

ND-GAIN : Adaptation mondiale de Notre-Dame

Initiative

APD : Aide publique au développement

OHI : Indice de santé des océans

pa : Par an

PACM : Mécanisme de crédit de l'Accord de Paris

PPP : Partenariat public-privé

CER : Communauté économique régionale

SBM : Article 6.4 Organe de surveillance

ODD : Objectif de développement durable

SLB : Obligation liée au développement durable

PME : Petites et moyennes entreprises

ONU : Nations Unies

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

CEA : Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement

CCNUCC : Convention-cadre des Nations Unies sur les

Changement climatique

US\$: dollar des États-Unis

VCM : Marché volontaire du carbone

WEF : Forum économique mondial

AVANT-PROPOS

Nous sommes fiers de lancer cette 10e édition d'Africa Insights, consacrée au développement durable, un enjeu crucial pour le programme de développement du continent. Cette publication arrive à un moment crucial, alors que l'Afrique est confrontée au double défi d'accélérer son développement économique tout en gérant les profonds impacts du changement climatique. L'impératif d'aligner les flux financiers sur les priorités climatiques et sociales n'a jamais été aussi grand.

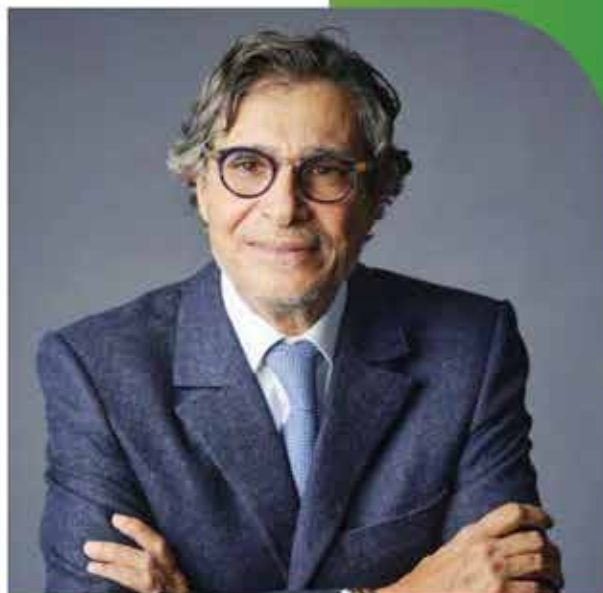
Ce rapport explore les facettes complexes de la finance durable en Afrique, décortiquant les opportunités commerciales inégalées qui se présentent dans divers secteurs, des infrastructures à l'agriculture résiliente au changement climatique. Il explore les stratégies permettant de mobiliser efficacement les capitaux nécessaires à la réalisation des aspirations de l'Afrique. Enfin, il propose des recommandations concrètes pour accélérer la transition vers la neutralité carbone, en mettant en lumière les mesures pratiques à prendre par les décideurs politiques et les entreprises.

Les centres financiers jouent un rôle essentiel dans la conduite de cette transformation : nous agissons comme facilitateurs et catalyseurs, en fournissant la clarté, l'infrastructure de marché et les écosystèmes de talents nécessaires pour canaliser les investissements vers des projets bancables tout en facilitant les pratiques commerciales responsables et les collaborations transfrontalières.

Chez CFC, notre engagement en faveur d'une finance verte et durable n'est pas un simple choix stratégique, mais une conviction fondamentale. Malgré les difficultés actuelles, nous sommes convaincus que la durabilité est la seule voie vers la prospérité et la résilience à long terme. En tant que plateforme financière de premier plan, nous nous engageons à exploiter notre plateforme pour mobiliser des capitaux, faciliter l'expertise et promouvoir des solutions à impact positif. Notre mission est de façonner un environnement propice aux entreprises où l'innovation durable peut prospérer et se développer.

Les Perspectives Afrique ont été élaborées avec une logique claire : servir de base au partage de connaissances et d'expertise sur les tendances commerciales actuelles qui façonnent la dynamique de l'Afrique. Grâce à une analyse approfondie, ces rapports visent à aider les chefs d'entreprise à gérer les complexités et à saisir les opportunités.

Nous espérons que ce rapport vous fournira des orientations précieuses et vous inspirera à agir. Rejoignez-nous pour bâtir une Afrique prospère !



Saïd Ibrahimi

CEO Casablanca Finance City Authority



Chez Oxford Economics Africa, nous sommes pleinement conscients des défis uniques et des opportunités exceptionnelles auxquels le continent est confronté, alors qu'il doit concilier développement économique et durabilité environnementale. Ces dernières années, le discours sur la finance durable est passé d'une préoccupation de niche à une priorité stratégique à l'échelle mondiale et, de plus en plus, en Afrique. Ce rapport, intitulé « Catalyser la transition durable de l'Afrique : Perspectives pour un avenir résilient au changement climatique », apporte une contribution opportune à ce débat dans le contexte géopolitique et économique complexe d'aujourd'hui.

L'Afrique se trouve à un tournant décisif. Dotée de ressources naturelles abondantes, d'une population jeune, de villes en croissance rapide et d'économies dynamiques, elle recèle un immense potentiel pour innover en faveur d'un nouveau modèle de croissance verte et inclusive. Cependant, exploiter ce potentiel nécessite de repenser le déploiement et la mise à l'échelle des capitaux. Les mécanismes financiers traditionnels ne suffisent pas à eux seuls. Des partenariats audacieux, des instruments innovants et des cadres politiques cohérents sont essentiels pour débloquer les 2 000 milliards de dollars nécessaires à la croissance.

conduire la transformation durable de l'Afrique d'ici 2030.

Bien que l'Afrique contribue de manière minime aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, elle est disproportionnellement vulnérable aux effets du changement climatique. Remédier à cette vulnérabilité tout en favorisant la croissance économique et le développement exige l'innovation financière et une collaboration public-privé résiliente. Il est encourageant de constater que la finance durable prend de l'ampleur sur tout le continent.

En collaboration avec Casablanca Finance City, ce rapport examine l'état actuel et le potentiel de la finance durable en Afrique. Il identifie des opportunités commerciales prometteuses et décrit les étapes essentielles pour accélérer les investissements verts et inclusifs. Le continent offre un éventail de débouchés commerciaux interdépendants, à l'intersection des systèmes énergétiques durables, des initiatives d'économie bleue, de l'agriculture climato-intelligente, des infrastructures résilientes, ainsi que de l'extraction et de la valorisation des minéraux critiques.

Grâce à une analyse rigoureuse, cette étude met en lumière les lacunes et les obstacles structurels au déploiement de la finance durable, ainsi que les efforts déployés sur le continent pour y remédier. Ces initiatives vont du financement mixte, des obligations vertes et des échanges de dettes contre nature aux marchés naissants de crédits carbone et à l'évolution des cadres réglementaires. Elle souligne également le rôle essentiel des centres financiers internationaux pour combler le fossé entre les investisseurs mondiaux et les opportunités africaines, afin de canaliser les capitaux là où ils ont un impact réel, en atteignant les populations et les lieux qui en ont le plus besoin.

Ce rapport propose une feuille de route pour le changement. S'appuyant sur des recherches approfondies et des analyses d'experts, il démontre comment les innovations financières peuvent contribuer à orienter davantage de capitaux vers des projets à impact environnemental mesurable et à valeur économique à long terme. Avec des signaux politiques pertinents, une plus grande transparence et des mécanismes efficaces de réduction des risques, l'Afrique peut devenir un pôle d'attraction pour les investissements durables, non seulement pour résister à la crise climatique, mais aussi pour prospérer face à celle-ci.

La finance durable n'est pas seulement un impératif climatique, mais une nécessité de développement. Face à l'intensification des risques climatiques, l'Afrique doit mobiliser d'urgence des capitaux pour atteindre ses objectifs d'adaptation, d'atténuation et de développement. La réalisation de cette ambition nécessitera une action coordonnée des gouvernements, des institutions financières, des partenaires internationaux, des agences multilatérales et du secteur privé. Grâce à un leadership audacieux, à des outils innovants et à des écosystèmes porteurs, le continent peut tracer la voie vers une économie mondiale plus inclusive, résiliente et durable.

Chez Oxford Economics Africa, notre objectif est de fournir aux décideurs des informations fondées sur des données et une compréhension approfondie des réalités locales. Si les investisseurs, les décideurs politiques et les partenaires de développement agissent avec urgence et vision, ils pourront accélérer la transition de l'Afrique vers un avenir durable sur les plans environnemental et socio-économique.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Afrique se trouve à un tournant décisif de son développement, confrontée à des défis croissants liés au changement climatique tout en disposant d'un potentiel considérable pour mener une transformation verte mondiale. Bien que le continent contribue à moins de 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, il figure parmi les plus vulnérables aux chocs climatiques et souffre d'importants déficits en matière d'infrastructures, de finances publiques et d'accès aux capitaux internationaux. Parallèlement, la pauvreté généralisée et multidimensionnelle et l'insuffisance des investissements du secteur privé freinent le développement écologiquement durable et la croissance économique inclusive sur le continent.

Les risques perçus comme élevés, les obstacles politiques et réglementaires, ainsi que l'insuffisance des incitations, entre autres facteurs, freinent souvent les opportunités commerciales durables. De plus, les capacités institutionnelles et humaines limitées, la mauvaise préparation des projets et le manque de projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique commercialement viables freinent également les investissements commerciaux. Ces défis de développement sont exacerbés par l'incertitude géopolitique croissante, où les conflits mondiaux, les perturbations commerciales et le faible soutien multilatéral à l'action climatique aggravent les obstacles existants à la croissance durable et inclusive de l'Afrique.

Malgré ces obstacles, la finance durable, alliant capital, durabilité sociale et environnementale, offre aux entreprises une opportunité unique de promouvoir un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique. Dans ce contexte, le rapport propose une évaluation complète du paysage de la finance durable en Afrique, identifie les opportunités commerciales pour un développement vert et inclusif, et explore les mécanismes permettant de mobiliser les capitaux nécessaires à la durabilité et au progrès à long terme du continent dans un monde de plus en plus fragmenté.

FINANCE DURABLE EN AFRIQUE

L'Afrique a besoin d'au moins 190 milliards de dollars par an pour financer la lutte contre le changement climatique. Pourtant, elle en reçoit moins de 55 milliards par an, soit seulement 3,3 % du total mondial. Près de la moitié de cette somme est destinée à seulement dix pays africains, souvent loin d'être les plus vulnérables au changement climatique. Les sources de financement publiques dominent, la majeure partie provenant des institutions multilatérales de financement du développement, tandis que le financement privé reste marginal, bien qu'en croissance. Le continent dépend fortement des subventions et de la dette concessionnelle, tandis que la plupart des efforts d'adaptation sont sous-financés malgré leur impérieuse nécessité.

Les investissements sont également inégaux selon les secteurs, l'énergie électrique recevant la plus grande part. Les engagements mondiaux, tels que le nouveau plan de financement de 300 milliards de dollars par an de la COP29 pour soutenir les pays en développement dans leurs efforts climatiques, représentent des avancées, mais ils restent notablement insuffisants. Le développement écologiquement durable de l'Afrique repose sur la réduction de son déficit de financement grâce à des mécanismes innovants, des cadres politiques appropriés, une coopération public-privé renforcée et un engagement mondial accru en faveur de la justice climatique.

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES À CATALYSER CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE

L'Afrique, grâce à sa combinaison unique de ressources naturelles abondantes, de forte croissance démographique, de demande croissante de biens et de services et de défis pressants en matière de développement durable, en fait une destination de choix pour des investissements rentables et à fort impact dans un éventail de secteurs interconnectés et porteurs d'avenir. Cinq grands domaines d'opportunités peuvent catalyser la croissance durable et inclusive de l'Afrique, chacun offrant de nombreuses perspectives commerciales à considérer concrètement.

Premièrement, des systèmes **énergétiques écologiquement durables** sont essentiels pour élargir l'accès à l'électricité à environ 600 millions d'Africains qui en sont privés, alimenter le développement industriel et réduire la dépendance du continent aux combustibles fossiles et à la biomasse traditionnelle. L'Afrique dispose d'un vaste potentiel d'énergies renouvelables, notamment solaire, éolienne et hydraulique, mais elle nécessite des investissements initiaux majeurs pour répondre durablement à la demande énergétique future en matière d'électrification.

Deuxièmement, l' **économie bleue** , qui englobe la pêche, le transport maritime, le tourisme maritime et l'énergie marine, offre aux pays côtiers et continentaux un potentiel inexploité pour lutter contre la dégradation due à la surpêche, au développement et à la pollution. On estime que les initiatives en faveur de l'économie bleue contribuent à hauteur d'environ 300 milliards de dollars à
que les investissements dans des systèmes d'eau et d'assainissement résilients au changement climatique peuvent générer à eux seuls un bénéfice économique de 7 dollars pour chaque dollar investi.

La troisième opportunité concerne la nécessité d' **une agriculture intelligente face au climat** pour renforcer la sécurité alimentaire, améliorer les moyens de subsistance et réduire la dégradation de l'environnement. Plus de 95 % de l'agriculture africaine dépend des précipitations, ce qui la rend très vulnérable aux variations climatiques. Par conséquent, les investissements dans les technologies agricoles, l'irrigation, les engrais organiques, les cultures résilientes au climat et la gestion de l'eau offrent des pistes prometteuses pour réduire la dépendance du continent aux importations et à l'aide étrangère, les opportunités commerciales étant renforcées par le fait que l'Afrique détient un quart des terres arables mondiales.

Quatrièmement, **des infrastructures résilientes au changement climatique** dans les domaines du transport, de l'énergie et des réseaux numériques sont essentielles pour résister aux événements météorologiques extrêmes et soutenir l'urbanisation, tout en favorisant des environnements d'investissement propices grâce à un développement structurel et durable.

Enfin, la richesse du continent en **minéraux critiques** (c'est-à-dire qu'il détient environ 30 % des réserves prouvées) le positionne pour devenir un leader dans la chaîne d'approvisionnement mondiale en technologies vertes, à condition qu'il y ait suffisamment d'investissements dans les raffineries locales, une valeur ajoutée et des cadres politiques de soutien pour s'éloigner d'une dépendance primaire aux exportations de minéraux non transformés.

MOBILISER DES CAPITAUX POUR L'AFRIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La plupart des pays africains sont confrontés à des coûts d'emprunt élevés et à un accès limité aux capitaux étrangers en raison de risques perçus plus élevés, conjugués à des notations de crédit plus faibles, à des problèmes de liquidité, à des marchés financiers nationaux sous-développés et à des besoins de développement à grande échelle qui contribuent à un lourd fardeau de la dette souveraine. De plus, il est généralement plus difficile d'obtenir des investissements commerciaux dans les infrastructures et les technologies d'adaptation au changement climatique que dans les mesures d'atténuation, souvent en raison des difficultés à démontrer un retour sur investissement clair à court et moyen terme. Malgré cela, des efforts sont en cours pour développer des mécanismes de financement innovants afin d'attirer des capitaux privés vers l'adaptation.

Dans le même temps, les entreprises prennent progressivement conscience de la nécessité d'investir dans des mesures visant à protéger leurs actifs, leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement contre les impacts du changement climatique.

Avec une marge de manœuvre budgétaire limitée, les gouvernements africains doivent attirer des capitaux privés pour combler le déficit d'investissement climatique grâce à des mécanismes de financement innovants. Le financement mixte, les différents types d'obligations durables, les échanges de dettes contre nature, les actions vertes, l'investissement d'impact et les marchés de crédits carbone font partie de ces mécanismes, aux côtés des titres adossés à des assurances, de la microfinance et des produits de microassurance. Les opportunités commerciales écologiquement durables sont souvent financées par une combinaison d'instruments, en fonction de la taille et de la complexité des projets pratiquement viables. Le financement mixte, en particulier, s'est révélé prometteur pour réduire les risques liés aux investissements et attirer les capitaux privés en combinant financements concessionnels et commerciaux. L'Afrique a représenté plus de 41 % des accords mondiaux de financement mixte pour l'action climatique entre 2016 et 2021. D'autre part, on estime que les obligations vertes, bleues, sociales et liées à la durabilité pourraient générer environ 3 000 milliards de dollars US d'opportunités de financement climatique en Afrique entre 2020 et 2030.

Les marchés africains de crédits carbone restent sous-développés, mais sont très prometteurs. La part mondiale du continent sur ces marchés devrait passer de 10 % en 2021 à 25 %, soit 7 milliards de dollars US, d'ici 2030. Avec des cadres politiques adaptés, des investissements dans les infrastructures de surveillance et de vérification, et un soutien aux développeurs de projets, les pays africains peuvent générer des revenus substantiels grâce à la conformité et aux marchés volontaires du carbone. Ces revenus peuvent financer des projets locaux d'adaptation et d'atténuation, accroître le potentiel de séquestration du carbone, créer des emplois verts et encourager la préservation de l'environnement.

Cependant, des contraintes structurelles telles qu'une préparation insuffisante des projets, des cadres politiques et réglementaires inadéquats, le manque d'incitations à l'investissement et l'insuffisance des capacités des institutions publiques continuent de freiner les progrès. Seuls 20 % des projets d'infrastructure africains, à divers stades de planification, parviennent au bouclage financier. Par conséquent, le déploiement réussi de la finance durable sur le continent nécessite un écosystème de soutien. Il doit être renforcé par une assistance technique sous forme de renforcement des capacités, de développement des compétences, de transfert de technologie et de sensibilisation. L'appui à la préparation des projets est tout aussi important pour améliorer la viabilité des projets, réduire les risques d'investissement perçus et garantir que les entreprises et les institutions disposent des informations, de l'expertise, de l'infrastructure et de la confiance nécessaires pour financer, mettre en œuvre et déployer efficacement des solutions durables.

En tant que pôles d'activités commerciales régionales et mondiales, les centres financiers internationaux (CFI) peuvent jouer un rôle catalyseur en agrégeant les capitaux, en proposant des innovations financières et en promouvant la transparence et la conformité aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) afin d'attirer des flux d'investissements verts en Afrique. De plus, les CFI peuvent soutenir le déploiement de la finance durable en favorisant l'expertise nécessaire, le renforcement des capacités, le transfert de technologie et les partenariats public-privé (PPP).

En outre, ces

à des incitations

à la promotion de la collaboration transfrontalière entre les investisseurs, les gouvernements, les partenaires de développement et les institutions multilatérales.

RECOMMANDATIONS D'ENTREPRISE POUR DES TRANSITIONS ZÉRO ÉNERGIE

Grâce à un soutien politique et politique, le secteur privé a besoin d'une garantie à long terme que les investissements dans des infrastructures résilientes au changement climatique seront préservés et que les rendements escomptés seront réalisés tout au long de la durée de vie des projets. Parallèlement, il est essentiel de veiller à ce que les transitions structurelles vers des économies écologiquement durables ne compromettent pas l'accès aux ressources, l'accessibilité financière et le développement socio-économique indispensable. Par conséquent, les pays africains ont besoin de ressources financières importantes sous forme de subventions et de conditions très concessionnelles s'ils veulent progresser vers des économies sobres en carbone sans aggraver leur endettement, améliorer leur résilience face aux intempéries, renforcer un développement socio-économique inclusif et approvisionner le monde en minéraux de transition essentiels. Cette étude propose plusieurs recommandations interdépendantes pour aider le secteur privé à tirer parti des opportunités commerciales durables sur le continent, résumées dans la figure 1.

Figure 1 : Recommandations commerciales



Soutenir des environnements propices à l'augmentation des investissements privés, de la collaboration et des PPP, notamment en intégrant la résilience climatique dans les cadres politiques et de mise en œuvre.



Renforcer les capacités de préparation de projets et la visibilité des investisseurs sur les pipelines de projets viables



Mobiliser davantage de capitaux concessionnels publics et privés grâce à des mécanismes de financement durables et innovants pour aider à combler les déficits de financement, libérer de l'espace budgétaire et mettre en œuvre les CDN.



Tirer parti des mécanismes de financement durable et les déployer malgré les récents bouleversements géopolitiques liés à la lutte contre le changement climatique mondial



Établir ou développer des marchés nationaux et régionaux fonctionnels de crédits carbone, tout en garantissant l'alignement avec l'article 6.4 de l'Accord de Paris



Tirer parti des SFI pour rationaliser le déploiement de mécanismes de financement durable dans des opportunités bancables



Promouvoir le rôle de la diaspora et des transferts de fonds pour soutenir le développement durable



Créer des plateformes pour faire correspondre l'offre et la demande de compétences avec des perspectives commerciales durables



Comblar les lacunes en matière de données et renforcer les systèmes de réduction et de gestion des risques de catastrophe



Assurer un renforcement continu des capacités, une sensibilisation et un transfert de technologie pour garantir une action climatique efficace

DÉBLOQUER UNE CROISSANCE DURABLE

LE PARADOXE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE



Parmi les pays les plus vulnérables et les moins équipés pour s'adapter au changement climatique mondial, bien qu'ils y contribuent le moins.



Des ressources naturelles abondantes, mais souffre d'une grave pauvreté multidimensionnelle, d'une valeur ajoutée insuffisante, et une forte dépendance à la biomasse traditionnelle et aux combustibles fossiles pour l'énergie.



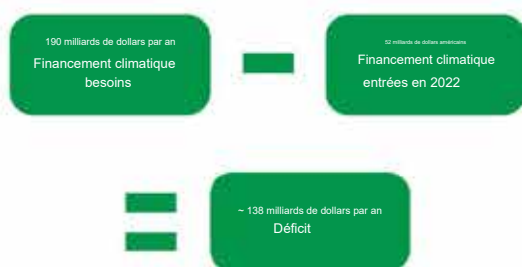
Une dette élevée, une marge de manœuvre budgétaire restreinte et un accès limité aux marchés financiers internationaux entravent les gouvernements. capacité à financer les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.



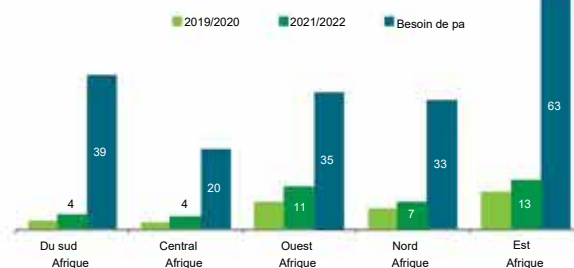
Les promesses internationales de financement climatique ont été les plus importantes en faveur de l'Afrique, mais seule une fraction d'entre elles ont été décaissées – aggravées par les perturbations géopolitiques et la pression sur l'aide publique au développement

2 000 milliards de dollars sont nécessaires pour lutter contre le changement climatique d'ici 2030

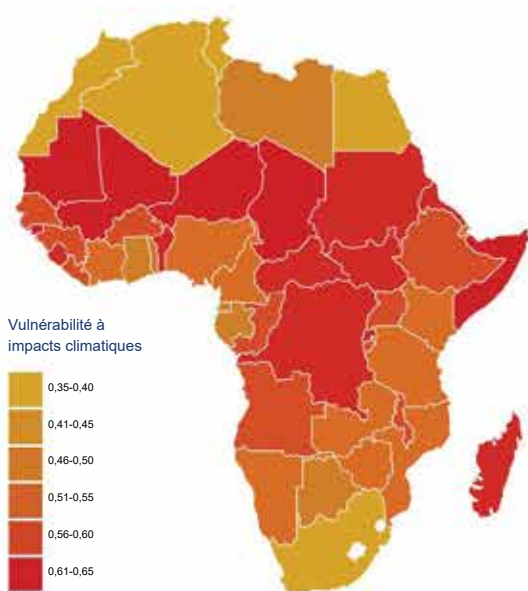
Flux de financement du développement durable par rapport aux besoins par région



L'Afrique ne reçoit qu'environ 3,3 % du financement climatique mondial total



IL EXISTE UNE GAMME D'OPPORTUNITÉS COMMERCIALES INTERDITES POUR AIDER À COMBLER LE DÉFICIT DE FINANCEMENT CLIMATIQUE DU CONTINENT



SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES DURABLES

Les combustibles fossiles fournissent environ 75 % de l'électricité africaine, mais 43 % de la population n'y a toujours pas accès. Le continent a besoin de 300 GW de capacité de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici 2030 pour assurer sa transition vers un avenir sobre en carbone et inclusif.



ÉCONOMIE BLEUE

Les initiatives d'économie bleue contribuent à hauteur d'environ 300 milliards de dollars à l'économie africaine et soutiennent près de 50 millions d'emplois. Chaque dollar investi dans des systèmes d'eau et d'assainissement résilients au changement climatique génère à lui seul un bénéfice économique de 7 dollars.



AGRICULTURE INTELLIGENTE CLIMATIQUEMENT

Plus de 95 % de l'agriculture africaine est pluviale, ce qui la rend très vulnérable aux variations climatiques. Bien qu'elle possède 25 % des terres arables mondiales, l'Afrique ne produit que 10 % de la production agricole mondiale, contribuant ainsi de 20 à 30 % à son PIB réel.



INFRASTRUCTURES RÉSILIENTES AU CLIMAT

D'ici 2100, 13 des 20 plus grandes mégapoles du monde devraient se trouver en Afrique, ce qui accentue le besoin d'infrastructures et de villes écologiquement durables.

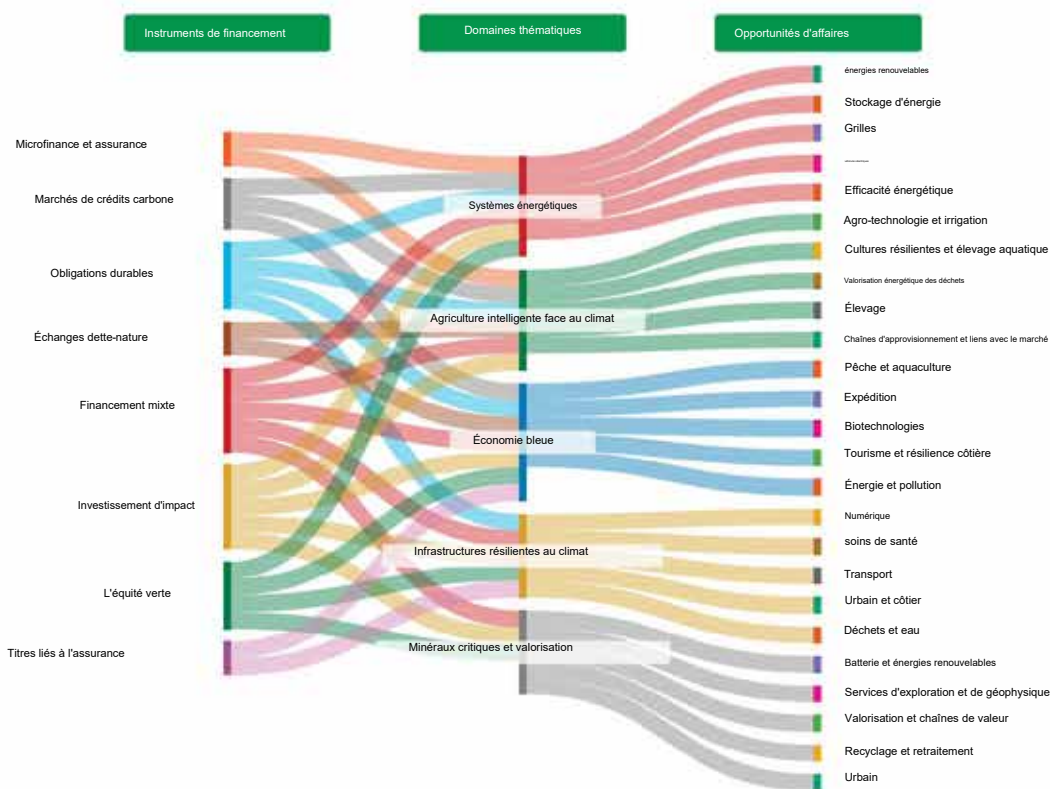


CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN MINÉRAUX CRITIQUES

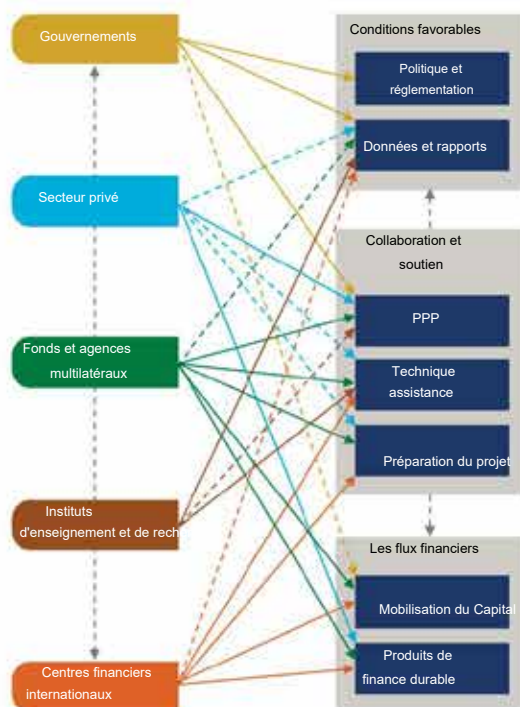
L'Afrique détient environ 30 % des réserves prouvées de minéraux critiques pour les technologies vertes et environ 40 % des réserves mondiales d'aluminium, de chrome, de cobalt, de manganèse et de platine.

INVESTIR DANS LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE L'AFRIQUE ET UN AVENIR INCLUSIF

DIVERS MÉCANISMES DE FINANCEMENT DURABLE EXISTENT POUR RÉALISER
OPPORTUNITÉS COMMERCIALES VIABLES À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE ET RÉSILIENTES AU CLIMAT



LE DÉPLOIEMENT RÉUSSI DE LA FINANCE DURABLE EXIGE
UN ÉCOSYSTÈME DE SOUTIEN ET DE COLLABORATION MULTI-ACTEURS



*Remarque : les lignes pointillées indiquent les liens de soutien secondaires et/ou la coopération entre les parties prenantes.



01

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'Afrique est touchée de manière disproportionnée par le changement climatique, bien qu'elle soit le pays qui contribue le moins à ses causes. Le continent est confronté à des défis complexes, notamment une grande vulnérabilité et une faible capacité d'adaptation aux effets du changement climatique et des catastrophes. De plus, la pauvreté demeure endémique et multidimensionnelle malgré l'abondance de ses ressources naturelles. La plupart des gouvernements africains sont également confrontés à un lourd endettement, à une marge de manœuvre budgétaire limitée pour l'action climatique et à des obstacles majeurs à l'accès aux marchés financiers internationaux.

Ces défis sont aggravés par le sous-développement structurel d'une grande partie du continent, des cadres politiques et réglementaires peu propices à un investissement privé plus important ou plus diversifié, et des décaissements internationaux de financement climatique insuffisants et coûteux, le tout dans un contexte de perturbations géopolitiques croissantes provenant actuellement du monde développé. Les conflits, les tarifs douaniers, l'incertitude commerciale, le manque de confiance des investisseurs, la hausse des prix et les bouleversements multilatéraux, tels que la baisse des engagements en matière d'aide publique au développement (APD) et d'action climatique, entravent encore davantage les perspectives de croissance durable et inclusive de l'Afrique sur le plan environnemental.

Collectivement, ces obstacles compliquent la conduite des affaires et le développement des opportunités d'investissement sur le continent. Cependant, en alignant les flux de capitaux sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), la finance durable offre aux acteurs des secteurs public et privé une voie pour contribuer à surmonter les défis complexes de la transition de l'Afrique vers des économies sobres en carbone, résilientes au changement climatique, inclusives et prospères.

Le reste de ce rapport est structuré comme suit :

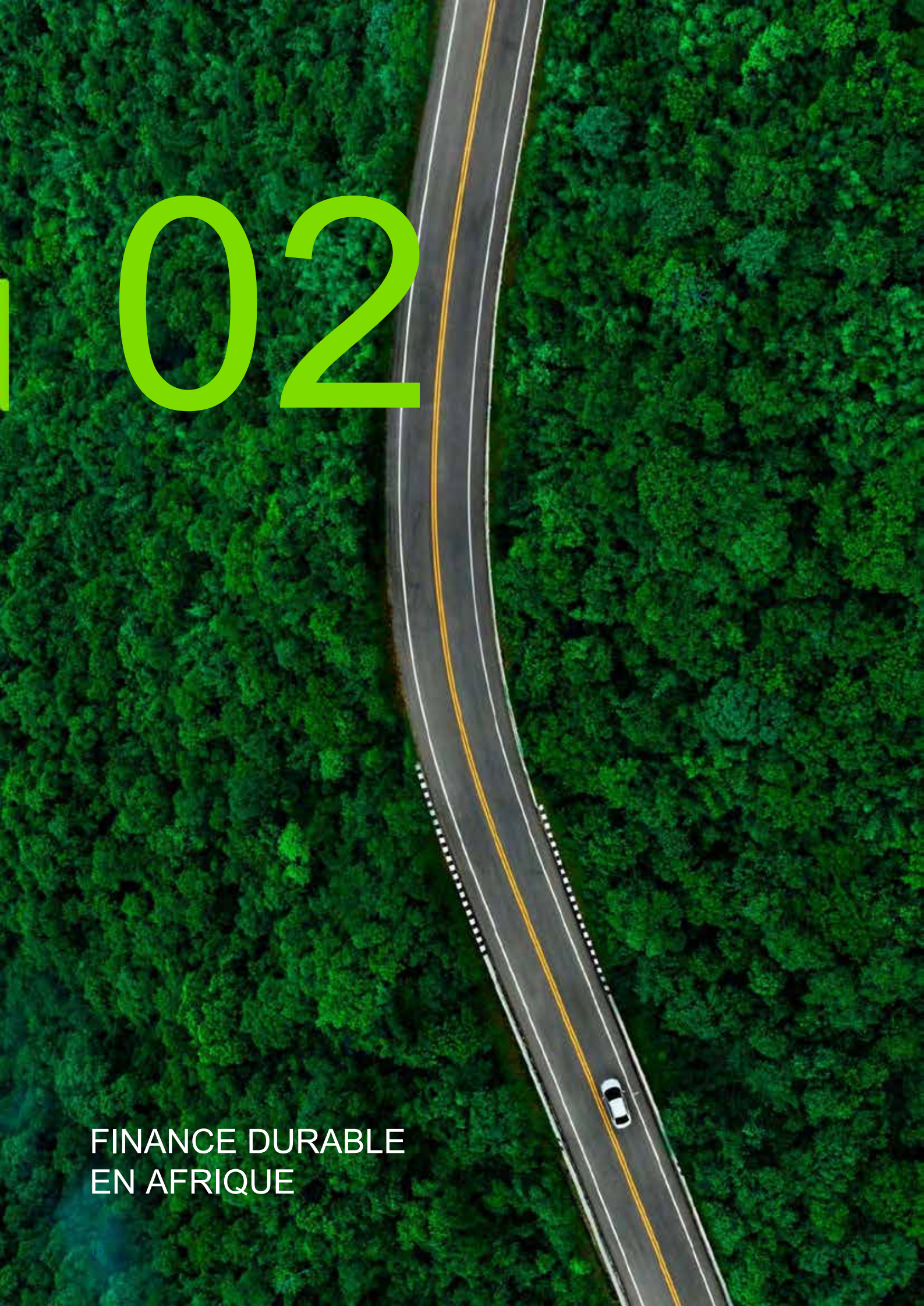
- **Le chapitre 2** contextualise le paradoxe du changement climatique et le paysage financier durable de l'Afrique, y compris une comparaison des besoins de financement et des flux actuels.

Le chapitre 3 classe, décrit et hiérarchise les opportunités commerciales qui peuvent permettre à l'Afrique de progresser rapidement vers une croissance écologiquement durable et inclusive, autour de cinq axes thématiques : systèmes énergétiques durables, opportunités de l'économie bleue, agriculture intelligente face au climat, infrastructures résilientes au changement climatique, et exploitation et valorisation des minéraux critiques. Chaque axe est illustré par des exemples de réussite pertinents.

Le chapitre 4 examine la nécessité de mobiliser davantage de capitaux privés concessionnels pour un développement écologiquement durable, compte tenu notamment des contraintes budgétaires de la plupart des gouvernements africains, et s'appuie sur des études de cas. Il analyse les mécanismes innovants de financement climatique dans le contexte du développement de l'Afrique et l'écosystème de coopération et de soutien multipartite nécessaire à leur déploiement réussi. Les marchés de crédits carbone en Afrique sont également explorés en détail, tandis que le rôle des centres financiers internationaux (CFI) dans la promotion d'une croissance économique durable et des transitions vers le développement est évalué.

- **Le chapitre 5** examine les implications macroéconomiques futures associées à la transition vers des émissions nettes de carbone nulles et propose des recommandations ciblées pour aider les entreprises à s'orienter dans leurs efforts de décarbonation.

- **Le chapitre 6** conclut le rapport.

An aerial photograph of a two-lane asphalt road that curves through a dense, vibrant green forest. A small white car is visible on the road, moving away from the viewer. The road has a double yellow line in the center and white lines on the edges. The forest is thick and covers the entire area surrounding the road.

02

FINANCE DURABLE
EN AFRIQUE

FINANCE DURABLE EN AFRIQUE

L'Afrique est confrontée à un quadruple paradoxe face au changement climatique. Premièrement, bien qu'étant les moins responsables du changement climatique mondial, les pays africains comptent parmi les plus vulnérables à ses effets et présentent des capacités d'adaptation parmi les plus faibles, notamment en matière de sécheresses, d'inondations et de hausse des températures. Deuxièmement, le continent dispose d'abondantes ressources naturelles pour répondre à ses besoins énergétiques, mais il est confronté à une grave précarité énergétique, fortement tributaire de la biomasse traditionnelle et des combustibles fossiles. Troisièmement, la plupart des gouvernements africains disposent d'une marge de manœuvre budgétaire très limitée et d'un accès limité aux marchés internationaux de capitaux, ce qui entrave leur capacité à financer les initiatives d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Cette situation est exacerbée par le contexte géopolitique actuel, qui favorise les tendances à la démondialisation, une possible modification des engagements mondiaux envers l'Accord de Paris et la pression sur l'aide publique au développement (voir [chapitre 4](#)).

Quatrièmement, les engagements internationaux de financement climatique ont été les plus importants – et les plus importants – pour l'Afrique. Cependant, seule une fraction de ces engagements a atteint les États-nations, ceux-ci peinant à accéder aux ressources financières nécessaires à leur adaptation au changement climatique et à leur transition vers des économies écologiquement durables.

La finance durable est essentielle pour surmonter ces paradoxes en débloquant des capitaux pour des infrastructures résilientes au changement climatique, en réduisant les risques d'investissement et en favorisant une croissance économique inclusive. Mobiliser des financements publics et privés grâce à des mécanismes de financement innovants peut aider l'Afrique à opérer sa transition vers un environnement sobre en carbone, résistant aux catastrophes et pérenne, tout en répondant à ses besoins de développement. Ce chapitre approfondit le paradoxe du changement climatique auquel l'Afrique est confrontée et examine le paysage de la finance durable sur le plan environnemental en comparant les besoins de financement du continent aux flux actuels.

2.1 La crise climatique imminente en Afrique

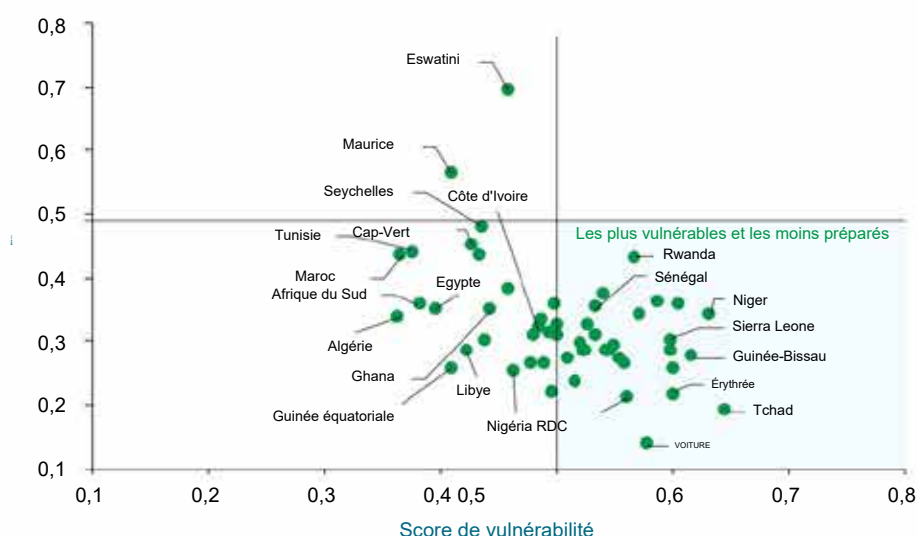
Aucun pays au monde ne sortira indemne du changement climatique. Selon le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la hausse des températures a été plus rapide en Afrique que les moyennes mondiales, tandis que les pics de chaleur extrêmes observés (c.-à-d. les vagues de chaleur) et la diminution des froids extrêmes continueront de s'accélérer. Par ailleurs, la fréquence et l'intensité des fortes précipitations devraient augmenter presque partout en Afrique, tandis que le changement climatique est l'un des principaux facteurs de pertes et de dommages sur le continent, dépassant les limites d'adaptation actuelles et prévues (GIEC, 2022).

Malgré les ramifications négatives du changement climatique à travers le continent, les vulnérabilités régionales et les capacités à lutter contre le changement climatique sont fortement biaisées. Le continent africain est sans aucun doute le plus vulnérable au changement climatique, bien qu'il représente moins de 3,0 % des émissions mondiales de carbone liées à l'énergie (AIE, 2023). La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a noté que l'Afrique abrite 17 des 20 nations les plus menacées par le changement climatique (CEA, 2023a). Sur la base des estimations de Burke et al. (2015), l'Initiative pour les politiques climatiques (IPC) a noté que le produit intérieur brut (PIB) cumulé de l'Afrique pourrait diminuer de 14 % à 20 % d'ici 2050 dans le scénario de faible réchauffement jusqu'au statu quo et de 34 % à 80 % d'ici 2100 dans le scénario de faible réchauffement jusqu'au pire des cas (IPC, 2024a). Par conséquent, sans une action immédiate et globale, les coûts économiques futurs de l'Afrique dépasseront de loin le financement climatique nécessaire aujourd'hui.

D'autres indicateurs de coûts climatiques répertoriés par l'IPC (2024a) comprennent : 76 millions d'individus exposés au risque de maladie et de décès, 78 millions de personnes soumises à l'insécurité alimentaire et 105 millions de migrants climatiques internes en raison de conditions météorologiques extrêmes, l'Afrique de l'Ouest et de l'Est subissant les conséquences les plus néfastes.

Sans surprise, l'Afrique de l'Ouest et de l'Est abrite également de nombreux pays vulnérables et mal préparés aux risques climatiques. La figure 2 présente les scores de vulnérabilité et de préparation de 53 États africains selon l'Initiative mondiale d'adaptation de Notre Dame (ND-GAIN) en 2022. Le score de vulnérabilité – 1,0 étant le pire score – mesure la sensibilité et l'exposition d'un pays aux effets du changement climatique. Le score de préparation – 1,0 étant le meilleur score – indique la capacité de transformation d'un pays à convertir les investissements en actions climatiques.

Figure 2 : Scores de vulnérabilité et de préparation des pays africains



En termes de vulnérabilité, le Tchad (0,65), le Niger (0,63), la Guinée-Bissau (0,62) et la Somalie (0,61) ont enregistré les pires scores d'Afrique en 2022 – tous supérieurs à la moyenne continentale de 0,51. À l'inverse, quatre pays d'Afrique du Nord, l'Algérie (0,36), le Maroc (0,37), la Tunisie (0,38) et l'Égypte (0,40), figuraient parmi les cinq pays les moins vulnérables d'Afrique, l'Afrique du Sud (0,38) occupant la quatrième place. Seuls huit pays africains se classaient au-dessus de la moyenne mondiale de 0,43. Outre ceux déjà classés avec les meilleurs scores du continent, d'autres scores notables incluent Maurice (0,41), la Guinée équatoriale (0,41) et la Libye (0,42).

En matière de préparation, la République centrafricaine (RCA), avec un score de 0,14, est considérée comme la moins préparée, suivie du Tchad (0,19), de la République démocratique du Congo (RDC) (0,21) et de l'Érythrée (0,21). Sur les 53 pays, 29 affichent un score de préparation supérieur à la moyenne continentale de 0,32.

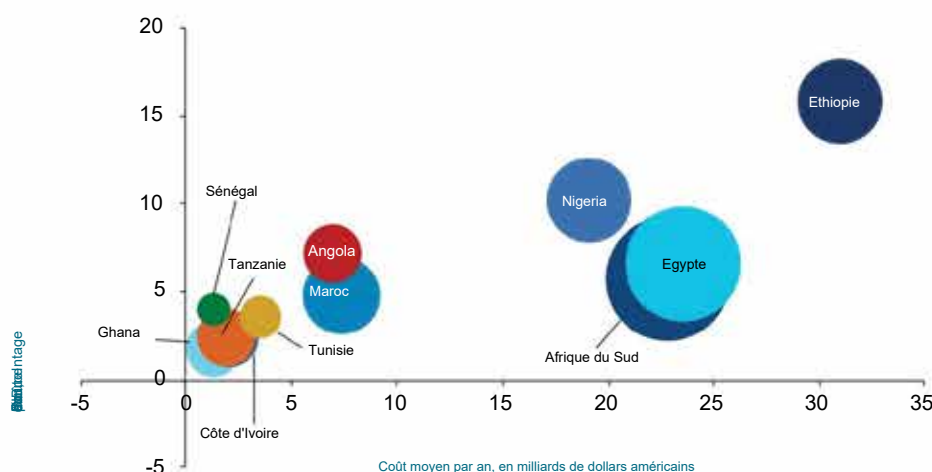
Cela est particulièrement préoccupant compte tenu d'un score moyen mondial de préparation de 0,43 en 2022, avec seulement cinq États africains enregistrant des positions plus élevées : Eswatini (0,69), Maurice (0,57), les Seychelles (0,48), le Cap-Vert (0,45) et la Tunisie (0,44).

2.2 Besoins immenses de financement climatique face à des apports insuffisants

Selon la CEA (2023b), la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) collectives de l'Afrique pour faire progresser l'effort mondial de lutte contre le changement climatique nécessite près de 3 000 milliards de dollars américains, dont environ 2 500 milliards de dollars américains entre 2020 et 2030, soit une moyenne de 250 milliards de dollars américains par an.

Sur la base des CDN révisées, l'IPC (2024a) a plus récemment estimé les besoins climatiques de l'Afrique à 2 000 milliards de dollars US jusqu'en 2030 (soit environ 190 milliards de dollars US par an). Le PIB cumulé de l'Afrique (en termes nominaux en dollars US) s'élevait à 2 900 milliards de dollars US en 2024, ce qui implique qu'une part importante de l'économie du continent doit être réorientée vers un financement durable. De plus, le nouvel objectif collectif quantifié de 300 milliards de dollars US sur le financement climatique pour tous les pays en développement convenu lors de la 29e Conférence des Parties (COP29) ne suffirait qu'à couvrir la totalité des besoins de financement de l'Afrique. La majeure partie des besoins de financement du continent est liée à des projets d'atténuation à hauteur de 1 600 milliards de dollars US, tandis que 579,2 milliards de dollars US sont nécessaires aux mesures d'adaptation et 242,8 milliards de dollars US aux initiatives à double avantage (IPC, 2022). La figure 3 montre le coût moyen annuel des CDN sélectionnées par an tout au long de la mise en œuvre et ce coût en pourcentage du PIB du pays en 2024 (en termes nominaux en dollars américains).

Figure 3 : Besoins de financement annuels moyens et part du PIB



Bien que la plupart des besoins de financement de l'Afrique soient affectés à des fins d'atténuation, les besoins d'adaptation du continent sont probablement sous-estimés en raison d'un manque de données et d'expertise technique pour déterminer avec précision le coût des mesures d'adaptation (CPI, 2024a). Seuls 28 pays africains ont fourni des estimations des coûts d'adaptation dans leurs CDN (GCA, 2024a). Le financement de l'adaptation est sans doute plus crucial dans le contexte africain, étant donné la vulnérabilité du continent aux événements météorologiques extrêmes et sa contribution minimale aux émissions mondiales de carbone. Néanmoins, la figure 3 montre qu'il sera difficile de poursuivre une transition juste vers des économies durables sans soutien financier, même pour les économies lourdes de l'Afrique (c'est-à-dire celles qui devraient avoir la plus grande capacité à respecter leurs engagements climatiques respectifs).

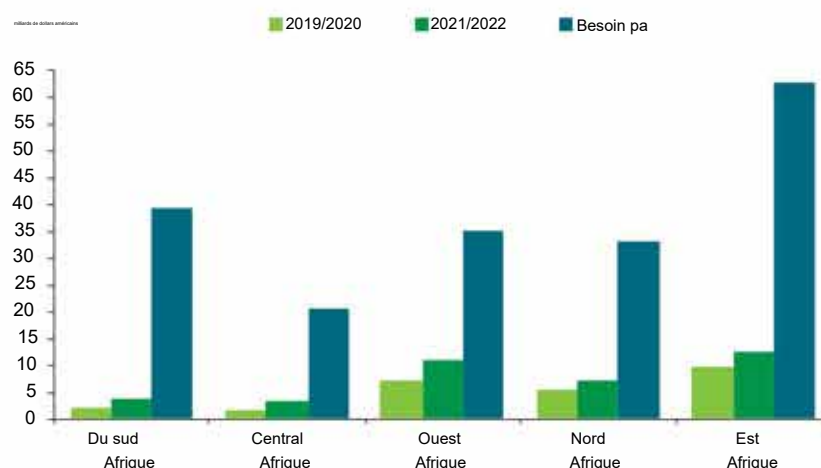
En ce qui concerne les flux de financement durable, une image encore plus inquiétante se dégage. Selon l'IPC (2024a), les flux de financement climatique vers l'Afrique se sont élevés à 52,1 milliards de dollars US en 2022, contre 35,3 milliards de dollars US enregistrés en 2021, la première fois que le continent a franchi la barre des 50 milliards de dollars US. Malgré cette hausse encourageante, les flux entrants en 2022 sont restés bien inférieurs aux 190 milliards de dollars US requis sur une base annuelle. De plus, l'Afrique ne reçoit qu'environ 3,3 % du total des financements climatiques mondiaux. La figure 4 présente les flux entrants en 2019/2020 et 2021/2022 par rapport aux besoins de financement régionaux.

Toutes les régions d'Afrique restent considérablement sous-financées, les investissements d'atténuation et d'adaptation étant confrontés à un déficit d'environ 80 % en 2021/2022. Le CPI (2024a) a estimé que les besoins d'atténuation (112 milliards de dollars US) sont supérieurs à ceux de l'adaptation (70 milliards de dollars US), tandis que les activités à double bénéfice nécessitent 9 milliards de dollars US supplémentaires, un besoin qui a été satisfait en 2021/2022. Le segment des investissements d'adaptation dans les flux financiers cumulés de l'Afrique était plus élevé que dans les autres régions, recevant 32,0 % en 2021/2022 (en baisse par rapport à 39,0 % en 2019/2020). Cette baisse est très probablement due à une augmentation du financement à double bénéfice, ce qui indique une approche plus systémique de l'action climatique sur le continent.

En analysant les sources de financement par instrument et par acteur, il apparaît clairement que le financement public conserve sa position dominante tandis que les sources du secteur privé représentent une part minime.

Français En 2021/2022, les entrées de finances publiques se sont élevées à 35,7 milliards de dollars US (81,8 % de tous les financements) contre 25,3 milliards de dollars US en 2019/2020, tandis que les financements privés se sont élevés à 8,0 milliards de dollars US (18,2 % de tous les financements) en 2021/2022 contre 4,2 milliards de dollars US en 2019/2020 (IPC, 2024a). Bien que le financement public ait tendance à dominer dans les régions moins développées par opposition au financement privé dans les zones plus avancées, le secteur public porte massivement le fardeau du financement en Afrique par rapport à d'autres régions comme l'Asie de l'Est et le Pacifique (61,0 %) ou l'Amérique latine et les Caraïbes (51,0 %).

Figure 4 : Financement de la durabilité par rapport aux besoins par région



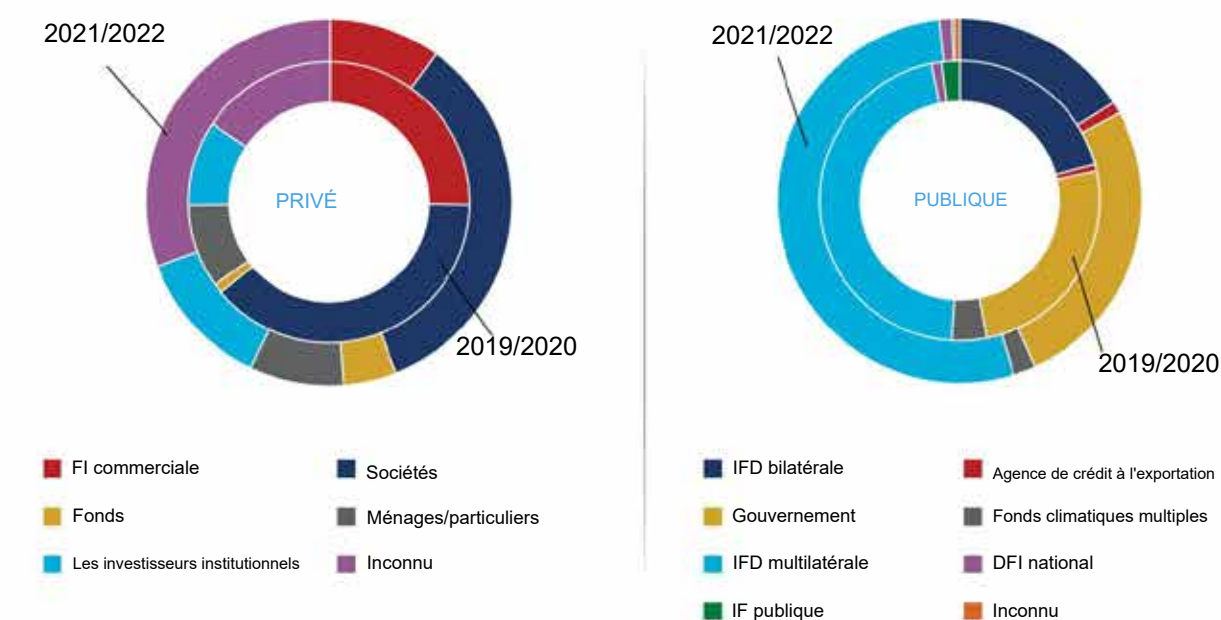
¹ Comprend les institutions financières de développement nationales, bilatérales et multilatérales, les gouvernements internationaux et nationaux, les fonds multilatéraux pour le climat et les agences de crédit.

² Comprend les investisseurs institutionnels, les ménages et les particuliers, les sociétés, les fonds et les institutions financières commerciales.

La figure 5 présente la répartition des financements privés et publics par instrument en 2019/2020 et 2020/2021. Au sein du secteur public, les institutions multilatérales de financement du développement (IFD) ont représenté la part du lion en 2021/2022, avec 18,9 milliards de dollars US, soit 43,4 % de l'ensemble des financements fournis au cours de la période. Elles étaient suivies par les gouvernements nationaux avec 9,4 milliards de dollars US, dont 8,6 milliards de dollars US pour les gouvernements internationaux, tandis que les provisions des collectivités locales ne représentaient que 0,8 milliard de dollars US.

Les autres financiers notables du secteur public comprenaient les IFD bilatérales (5,7 milliards de dollars US), les fonds climatiques multilatéraux (715,7 millions de dollars US) et les IFD nationales (381,9 millions de dollars US). En ce qui concerne le financement du secteur privé suivi par l'IPC, les entreprises ont représenté la plus grande part avec 2,7 milliards de dollars US (6,2 % de tous les financements) en 2021/2022, suivies par les sources inconnues avec 2,4 milliards de dollars US (5,6 %). Les autres sources de financement privées ont représenté des parts négligeables des contributions cumulatives au financement climatique en 2021/2022. Les investisseurs institutionnels n'ont fourni que 975,6 millions de dollars US (2,2 % de tous les financements) tandis que les institutions financières commerciales (IF) ont contribué à hauteur de 797,7 millions de dollars US (1,8 %).

Figure 5 : Financement des secteurs privé et public par instrument

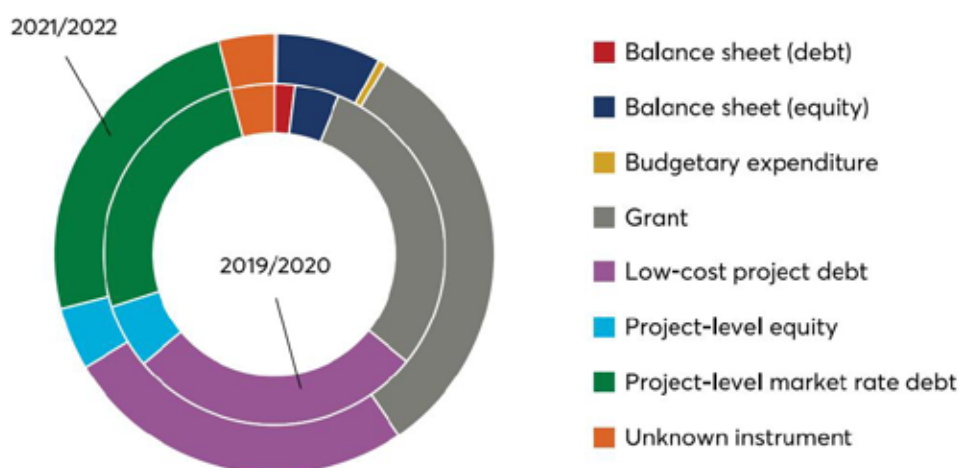


Source: IPC (2024a)

Il est également nécessaire de tenir compte de la répartition entre les instruments de financement, compte tenu de la situation budgétaire tendue en Afrique. Les CDN distinguent les mesures inconditionnelles des mesures conditionnelles ; autrement dit, les mesures autofinancées (inconditionnelles) et les financements par un soutien extérieur (conditionnels).

Par exemple, la CDN du Kenya stipule : « Le Kenya mobilisera des ressources pour financer environ 13 % du budget total (62 milliards de dollars US) », tandis que la déclaration de l'Éthiopie précise que 80 % des contributions du pays à l'atténuation et à l'adaptation sont conditionnelles. Cela démontre une nette différence dans la capacité des pays africains à financer leurs ambitions climatiques, ce qui est également évident dans la ventilation des financements par instrument, comme le montre la figure 6.

Figure 6 : Composition du financement de la durabilité par instrument



Source: IPC (2024a)

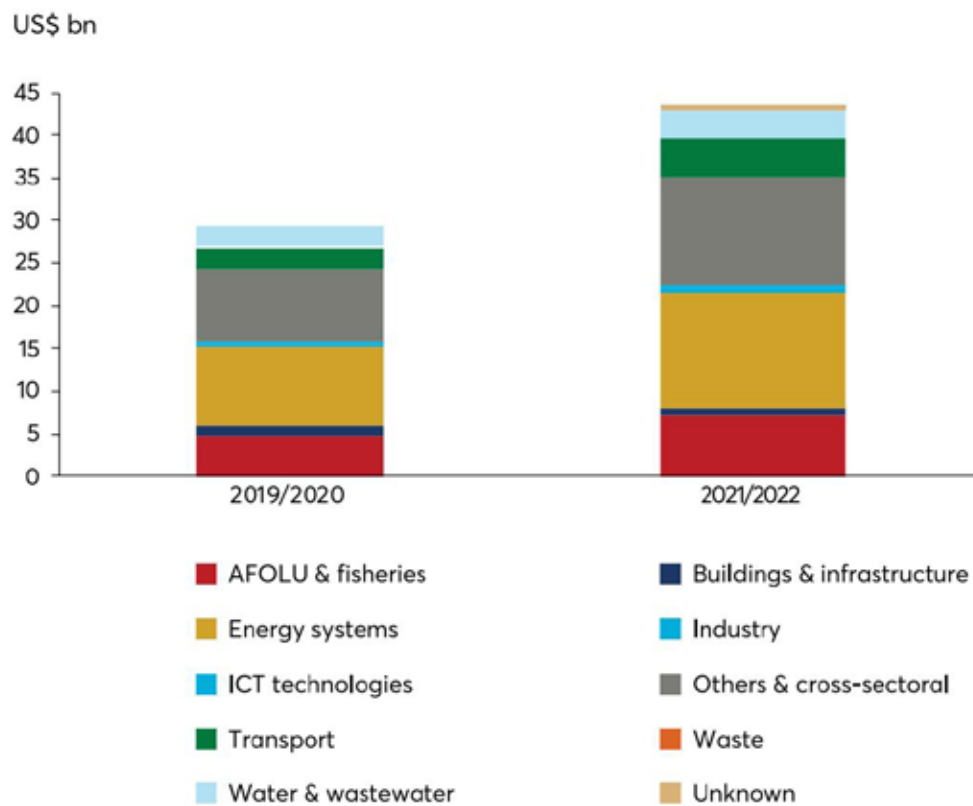
Les subventions, les emprunts à faible coût pour les projets et les emprunts à taux du marché pour les projets continuent de dominer le paysage du financement climatique en Afrique. Les subventions ont atteint 14,0 milliards de dollars US en 2021/2022 (contre 8,8 milliards de dollars US en 2019/2020), tandis que les emprunts à faible coût pour les projets se sont élevés à 11,4 milliards de dollars US en 2021/2022 (contre 8,3 milliards de dollars US en 2019/2020). Les investisseurs institutionnels (100,0 % des allocations), les gouvernements internationaux (81,0 %) et les fonds multilatéraux pour le climat (59,0 %) sont généralement les principaux bailleurs de fonds, tandis que les organismes de crédit à l'exportation (100,0 %), les IFD bilatérales (67,0 %) et multilatérales (34,0 %) tendent à octroyer des prêts à faible coût pour les projets. Cela suggère une dépendance persistante et bien ancrée au financement des donateurs, même si la disponibilité d'instruments de financement à faible coût est en hausse.

Selon l'IPC (2024a), les systèmes énergétiques en Afrique ont reçu les plus importants apports financiers durables en 2021/2022, soit 13,7 milliards USD. Viennent ensuite les secteurs intersectoriels et autres (12,8 milliards USD) ; l'agriculture, la foresterie, les autres utilisations des terres (AFAT) et la pêche (7,0 milliards USD) ; les transports (4,5 milliards USD) ; et l'eau et les eaux usées (3,2 milliards USD). D'autres secteurs, tels que les bâtiments et les infrastructures, l'industrie, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les déchets, ont reçu moins de 1,0 milliard USD au cours de la même période. La figure 7 présente une répartition du financement cumulé par secteur en 2019/2020 et 2021/2022.

Le déficit de financement durable de l'Afrique demeure immense malgré l'augmentation des flux financiers. L'aide extérieure est devenue cruciale compte tenu du besoin crucial de développement en Afrique, compte tenu de l'état désastreux des services de base dans un contexte de croissance démographique et de pauvreté multidimensionnelle généralisée.

La fréquence des phénomènes météorologiques défavorables a accentué la pression sur les ressources budgétaires nationales, dans un contexte de finances publiques fortement contraintes. De plus, les évolutions géopolitiques ont jeté une ombre supplémentaire sur la lutte mondiale contre le changement climatique. Malgré une COP29 intense, mais plutôt positive, le paysage financier durable en Afrique sera probablement mis à rude épreuve en raison du détournement des dépenses vers des régions donatrices clés.

Figure 7 : Répartition du financement par secteur en 2019/2020 et 2021/2022



Source: IPC (2024a)

Engagements financiers pour le climat de la COP29 :

Un pas en avant, mais il reste encore un long chemin à parcourir

Lors de la COP29, un nouveau plan de financement climatique de 300 milliards de dollars par an a été présenté pour soutenir les efforts des pays en développement en matière de climat. Salué par certains comme une avancée majeure, cet accord est, selon ses détracteurs, largement insuffisant.

- Financement climatique annuel ciblé :

Jusqu'à 1 300 milliards de dollars par an d'ici 2035, à mobiliser auprès de sources publiques et privées. Malgré son inadéquation du point de vue des pays en développement, le nouvel accord marque néanmoins un pas dans la bonne direction.

- Contributions volontaires :

Même les pays en développement sont encouragés à contribuer volontairement à un point de discordance entre les nations vulnérables au climat.

- Fonds de pertes et dommages :

Le fonds, initialement approuvé lors de la COP27 en Égypte, sera opérationnel avec 765,6 millions de dollars promis par 27 contributeurs en mars 2025, ce qui est également jugé totalement insuffisant par les pays en développement pour faire face aux conséquences inévitables du changement climatique, en particulier en Afrique.

- Disparité entre financement et impact :

L'Afrique à elle seule a subi 8,5 milliards de dollars de dommages liés aux conditions météorologiques, au climat et à l'eau en 2022, soit plus de 11 fois le montant promis au Fonds pour les pertes et dommages à ce jour (Organisation météorologique mondiale, 2023).

Si la COP29 marque un pas dans la bonne direction, ses engagements restent largement insuffisants par rapport à l'ampleur des pertes liées au climat et aux besoins de financement des économies en développement.



« Les marchés émergents et les pays en développement, à l'exclusion de la Chine, ont besoin de 2,3 billions de dollars américains et 2,5 billions de dollars par an d'ici 2030 pour atteindre les objectifs climatiques.

C'est quatre fois ce qui est investi actuellement. » - ONU (2024)



OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES À CATALYSER CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE

Ce chapitre identifie et décrit les opportunités commerciales en Afrique selon cinq axes : les systèmes énergétiques écologiquement durables, les opportunités de l'« économie bleue », l'agriculture intelligente face au climat, les infrastructures résilientes au changement climatique, et l'exploitation minière des minéraux critiques et leur valorisation sur le territoire national. De plus, ce chapitre priorise les domaines thématiques dans différents pays africains.

3.1 Décryptage des thèmes

3.1.1 Systèmes énergétiques écologiquement durables

La croissance démographique et l'urbanisation rapides de l'Afrique impliquent une augmentation substantielle de la demande énergétique des ménages et des entreprises. La CEA (2024) prévoit que plus d'un quart de la population mondiale en âge de travailler résidera en Afrique d'ici 2050. Cependant, une croissance de la consommation énergétique sans amélioration de l'efficacité énergétique et sans mise en œuvre de mesures énergétiques durables entraînera une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les systèmes énergétiques écologiquement durables sont des modèles de production et de consommation d'énergie qui minimisent les émissions, s'appuient sur les énergies renouvelables, favorisent l'efficacité énergétique et garantissent la sécurité énergétique à long terme sans épuiser les ressources naturelles.

Heureusement, l'Afrique bénéficie d'un avantage unique : son potentiel de production d'énergie renouvelable est relativement important. Par exemple, selon le Forum économique mondial (2022), le potentiel photovoltaïque de l'Afrique, de 4,51 kWh/jour, est supérieur à la moyenne mondiale de 4,19 kWh/jour.

La Banque africaine de développement (BAD) indique que les combustibles fossiles fournissent environ 75 % de l'électricité africaine et qu'environ 600 millions de personnes, soit 43 % de la population totale du continent, n'y ont pas accès. Il reste donc beaucoup à faire pour rendre les systèmes énergétiques africains écologiquement durables. Le continent doit installer 300 GW de capacité de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici 2030 pour assurer la transition vers un avenir sobre en carbone, améliorer l'accès à l'électricité et répondre à la demande croissante. Outre le développement des technologies d'énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments contribuerait à la sécurité et à l'accessibilité énergétiques (CPI, 2024).

La figure 8 donne un aperçu de haut niveau des opportunités commerciales liées aux systèmes énergétiques écologiquement durables en Afrique, suivi d'études de cas sélectionnées.

Figure 8 : Opportunités commerciales de haut niveau dans les systèmes énergétiques écologiquement durables



MAROC. Le complexe solaire Noor de Ouarzazate est une centrale électrique de 580 MW, considérée comme la plus grande centrale solaire à concentration au monde. Elle peut alimenter jusqu'à un million de foyers marocains avec une énergie propre et moins coûteuse. La BAD, la Banque mondiale et les banques européennes de développement ont cofinancé ce projet à hauteur de 2,5 milliards de dollars. La construction a commencé en 2013 et le projet était opérationnel en 2018.

RDC, RWANDA et KENYA. Beyond Energy Investments (BBOXX) a été créée en 2010 en tant qu'association étudiante caritative pour combler le déficit d'approvisionnement en électricité en Afrique. Basée au Royaume-Uni et forte de plus de 600 employés, l'entreprise conçoit, fabrique, distribue et finance des systèmes solaires domestiques innovants et prêts à l'emploi pour améliorer l'accès à l'électricité en RDC, au Rwanda et au Kenya, entre autres. En 2019, Africa Infrastructure Investment Managers a acquis une participation minoritaire dans l'entreprise pour 31 millions de dollars américains, ce qui a permis à BBOXX de déployer des systèmes solaires domestiques. Depuis 2010, l'entreprise a vendu plus de 150 000 produits BBOXX, connectant plus de 700 000 personnes en RDC, au Rwanda et au Kenya à une énergie propre et abordable.

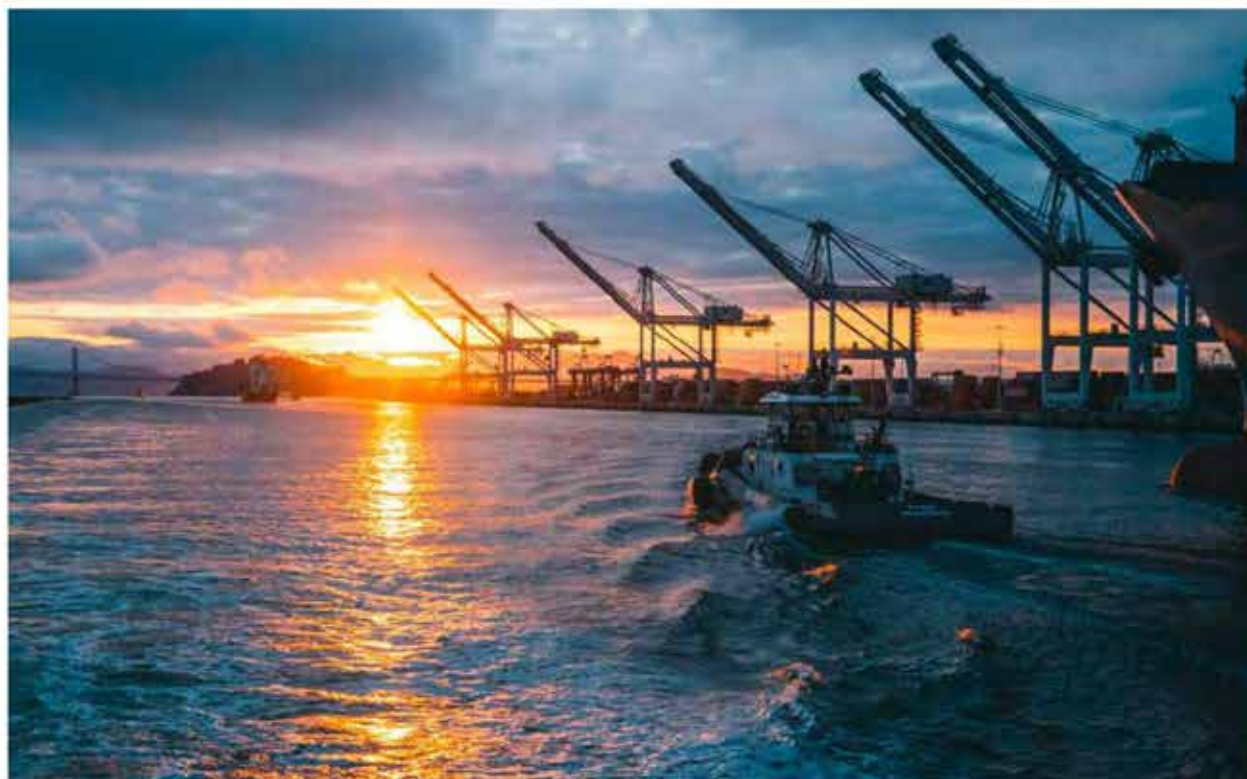
GHANA ET NIGERIA. Fondée en 2015, Starsight est le premier fournisseur d'énergie solaire commerciale et industrielle d'Afrique de l'Ouest. Grâce à des financements privés, l'entreprise a installé environ 27 MW de production et 20 MW de stockage sur 362 sites au Ghana et au Nigeria. Starsight vend ses produits à une clientèle diversifiée, notamment des banques, des stations-service, des écoles, des hôpitaux et des entreprises agroalimentaires.

AFRIQUE DU SUD. Le Programme d'approvisionnement en énergies renouvelables des producteurs indépendants d'électricité (REIPPPP) est l'un des programmes privés d'énergies renouvelables les plus innovants au monde. Depuis son lancement en 2011 jusqu'au troisième trimestre 2024, 17,7 milliards de dollars US ont été investis auprès de 92 producteurs indépendants d'électricité (IPP) pour une capacité totale de 7 825 MW. L'électricité produite par ces projets alimente plus de 35,2 millions de foyers, crée plus de 82 000 emplois et génère une contribution socio-économique de 222,6 millions de dollars US. Par ailleurs, le Programme IPP de stockage d'énergie par batterie comprend deux projets dont le financement a été bouclé au troisième trimestre 2024, pour une capacité totale de 180 MW.

KENYA. Premier pays africain à construire des centrales géothermiques, il est également le huitième producteur mondial d'énergie géothermique, avec une capacité de 950 MW. La Kenya Electricity Generating Company, détenue à 74 % par l'État, a construit plusieurs centrales dans la région d'Olkaria, une région géothermique active de la vallée du Grand Rift. Olkaria I (15 MW), II (70 MW), III (110 MW), IV (140 MW) et V (165 MW) ont été créées entre 1981 et 2019 grâce à un mélange de capitaux privés et de prêts accordés par la BAD, la Banque mondiale et des banques européennes. Par exemple, la Banque mondiale a fourni 40 millions de dollars US pour la construction de la centrale d'Olkaria I en 1981. Pour Olkaria II, la Banque mondiale et les banques d'investissement européennes ont fourni environ 317 millions de dollars US.

Une grande partie de l'Afrique a jusqu'à présent été exclue de la transition énergétique. Seulement 2 % des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables au cours des deux dernières décennies ont été réalisés en Afrique, avec d'importantes disparités régionales. - IRENA (2022)

3.1.2 Opportunités dans « l'économie bleue »



Dans l'ensemble, la valeur de l'industrie maritime africaine est estimée à 1 000 milliards de dollars américains par an (Okafor-Yarwood et al., 2020). Ce chiffre pourrait augmenter à mesure que les secteurs du tourisme maritime durable, du transport maritime et de la pêche se développent. L'économie bleue englobe toutes les activités découlant des écosystèmes marins et aquatiques, y compris les océans, les côtes, les rivières, les lacs et les eaux souterraines. Elle ne se limite pas aux 38 pays côtiers et aux six îles d'Afrique, car les initiatives d'économie bleue incluent les intérêts des pays enclavés et des écosystèmes des eaux intérieures. Si elle est bien gérée, l'économie bleue de l'Afrique peut contribuer de manière significative à la croissance économique du continent en soutenant le commerce et le transport par mer, l'exploitation minière sous-marine, l'amélioration de la sécurité alimentaire grâce à la pisciculture en mer et dans les lacs intérieurs, les énergies marines renouvelables, le tourisme et les ressources en eaux souterraines intérieures pour l'agriculture et l'élevage.

Une économie bleue bien maîtrisée peut soutenir la génération de revenus, la création d'emplois et l'activité économique dans divers secteurs. Cependant, les initiatives et le développement de l'économie bleue accusent un retard dans la plupart des pays africains, à l'exception de Maurice et des Seychelles (March et al., 2024). Par conséquent, un potentiel important de nouveaux investissements liés à l'économie bleue en Afrique reste à exploiter. Les investissements dans des systèmes d'eau et d'assainissement résilients au changement climatique génèrent un bénéfice économique d'environ 7,00 USD pour chaque dollar investi, soulignant leur potentiel pour répondre à de multiples objectifs et priorités de développement (Economist Impact, 2023). Si la « croissance bleue » contribue substantiellement à l'économie dans divers secteurs, le potentiel de l'économie bleue africaine n'est pas encore pleinement reconnu et financé pour le développement.

La figure 9 illustre plusieurs opportunités commerciales au sein de l'économie bleue en Afrique, suivies d'études de cas. Celles-ci peuvent être réparties en cinq axes : pêche et aquaculture durables, transport maritime durable, biotechnologies marines, tourisme maritime et résilience côtière, et énergies marines renouvelables et pollution marine. Les énergies marines renouvelables sont également liées à la transition vers des systèmes énergétiques durables. Plusieurs pays africains, comme l'île Maurice et les Seychelles, ont compris que leur trajectoire économique dépend largement de la préservation de leurs ressources marines.

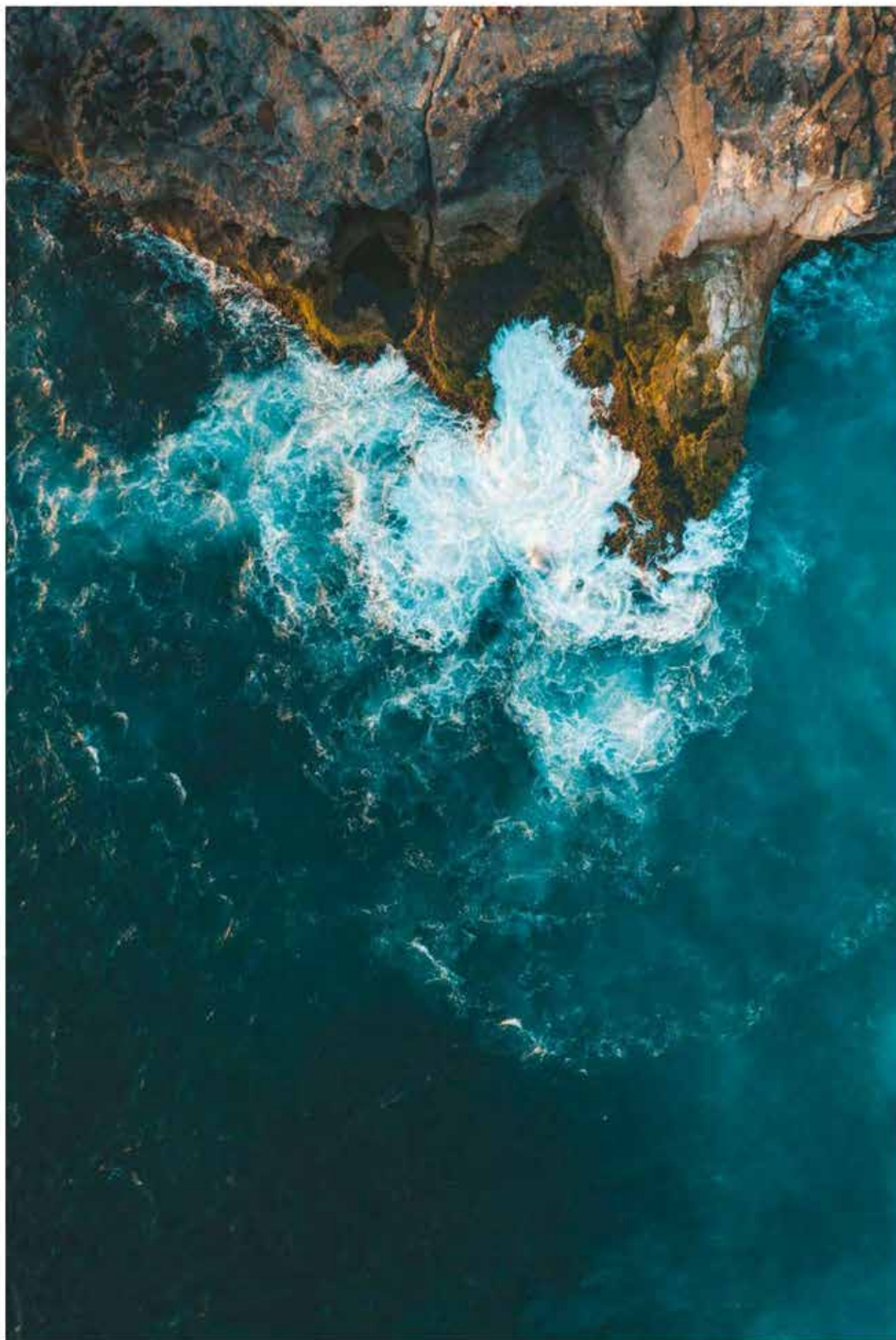
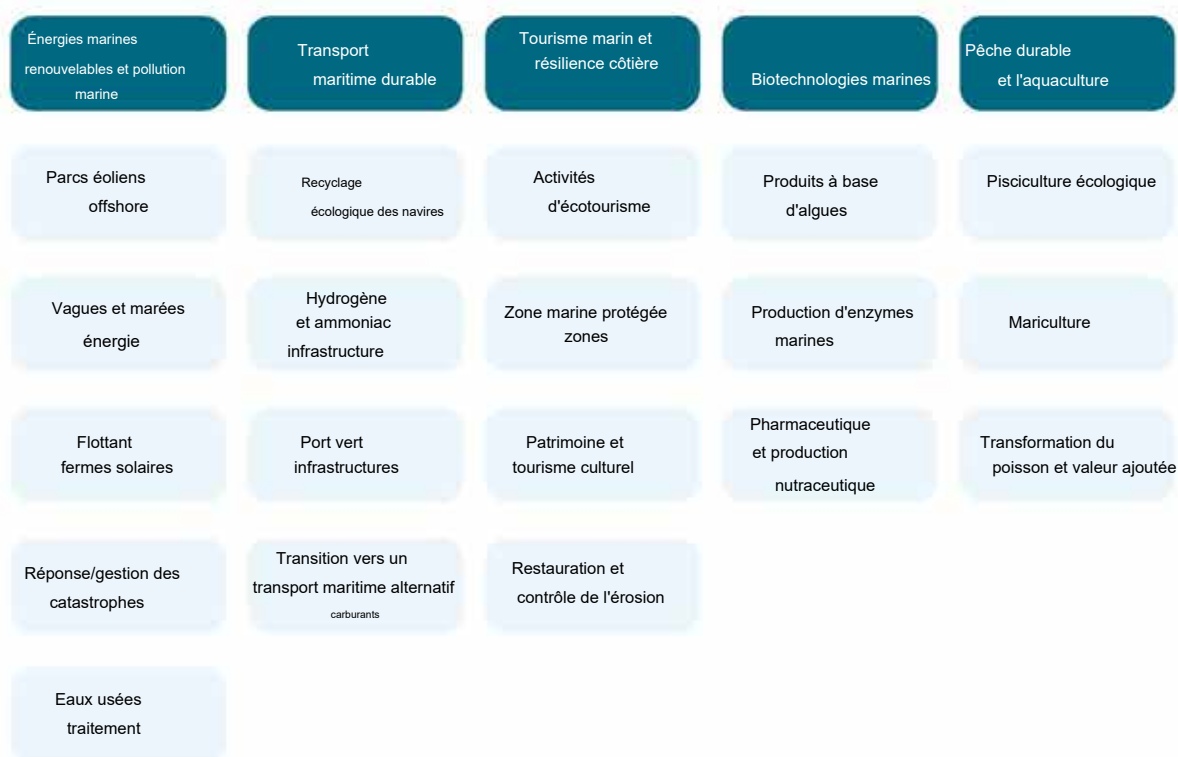


Figure 9 : Opportunités commerciales de haut niveau dans l'économie bleue



En matière d'énergies marines renouvelables, de nombreux pays africains disposent du potentiel nécessaire pour déployer des solutions d'énergie houlomotrice et marémotrice. Cependant, ces systèmes n'ont pas encore été déployés à grande échelle. L'Afrique australe a été identifiée comme présentant les meilleures perspectives de déploiement de solutions d'énergie houlomotrice, notamment le long des côtes sud-africaines, mozambicaines et namibiennes (Sitoe et al., 2023). Outre le développement des ressources énergétiques renouvelables côtières du continent, l'Union africaine a également élaboré la Stratégie marine intégrée de l'Afrique à l'horizon 2050 afin de créer un secteur maritime africain durable, intégré et sécurisé. Cette stratégie met l'accent sur la sûreté et la sécurité maritimes, la pêche et l'aquaculture durables, la gouvernance des océans et la préservation de la biodiversité côtière et marine.

TUNISIE. La Tunisie compte 25 fermes aquacoles marines, produisant chacune entre 400 et 3 500 tonnes par an, ce qui représente environ 16 % de la production aquacole totale du pays en 2023. La production est principalement tirée par le bar et la dorade. La production aquacole est passée de 3 400 tonnes en 2007 à environ 26 000 tonnes en 2023, signe d'une conjoncture économique favorable pour le secteur.

Le secteur de l'aquaculture tunisien a approuvé des projets d'une valeur de 8,4 millions de dollars américains en 2024, soit nettement plus que les 1,8 million de dollars américains enregistrés en 2023. Cela reflète l'intérêt croissant pour le potentiel des ressources marines du pays, le préparant à une croissance supplémentaire dans les années à venir.

KENYA. La culture d'algues au Kenya a débuté en 2008 et s'est étendue à 20 villages. Les données de l'Institut de recherche marine et halieutique du Kenya indiquent que

La récolte d'algues est passée de 5 204 kg en 2012 à 100 000 kg en 2022, pour une valeur de plus de 30 000 dollars américains. Les agriculteurs kenyans exportent des algues séchées vers la Chine, la France et les États-Unis, entre autres. Outre la création d'emplois et l'autonomisation financière des femmes kenyanes, les algues contribuent à atténuer le changement climatique en absorbant les émissions de carbone de l'atmosphère, en régénérant les écosystèmes marins et en créant des biocarburants et des plastiques renouvelables.



ZIMBABWE. Créé en 1997, le projet d'aquaculture Lake Harvest au Zimbabwe est devenu le plus grand producteur de tilapia d'Afrique, avec une capacité de production de 12 000 tonnes par an. Issu d'un élevage durable, le tilapia est transformé en divers produits à valeur ajoutée tels que des filets, des bâtonnets de poisson et des plats cuisinés. Les activités de fabrication contribuent à dynamiser les exportations zimbabwéennes de produits transformés et emploient plus de 700 personnes dans les secteurs de l'élevage, de la transformation et de la distribution. L'entreprise a reçu des financements de diverses institutions, dont la BAD (8 millions de dollars US en 2013) et Aqua Spark (7 millions de dollars US en 2022), pour permettre son expansion opérationnelle.

SEYCHELLES. L'État insulaire a lancé la première obligation bleue au monde en octobre 2018, levant 15 millions de dollars américains auprès d'investisseurs internationaux qui reçoivent un coupon annuel de 6,5 % en dollars américains pendant 10 ans. Cette obligation est un instrument financier innovant utilisé pour financer des projets océaniques et marins ayant des effets positifs sur l'environnement et le climat. À ce jour, les fonds levés ont permis de financer des projets de conservation marine, d'étendre les zones protégées, de soutenir la gestion locale des pêcheries et de distribuer des subventions pour la recherche et le développement de projets d'économie bleue dans le pays.

« La valeur économique des environnements côtiers et océaniques est estimée de manière prudente à 2,5 milliards de dollars américains par an, et la valeur globale de l'océan en tant qu'actif est dix fois supérieure. » - Fonds mondial pour la nature (2015)

3.1.3 Agriculture intelligente face au climat

Les activités agricoles en Afrique représentent 20 à 30 % du PIB réel du continent (BAD, 2019), tandis qu'entre 60 et 90 % des Africains, tant sur les marchés formels qu'informels, sont employés dans ce secteur (Mukasa, 2017). Pourtant, l'Afrique est confrontée à de graves défis liés au changement climatique, tels que la hausse des températures et l'augmentation des intervalles de sécheresse et d'inondations, qui menacent la sécurité alimentaire, la stabilité économique et les moyens de subsistance ruraux. Plus de 95 % de l'agriculture africaine dépend des précipitations, ce qui la rend très vulnérable à la variabilité climatique (ISS, 2025). En outre, les systèmes agroalimentaires sont responsables d'un tiers des émissions anthropiques mondiales de GES (Crippa et al., 2021). Avec une population croissante et une pauvreté multidimensionnelle, l'Afrique doit accroître sa production alimentaire de manière durable.

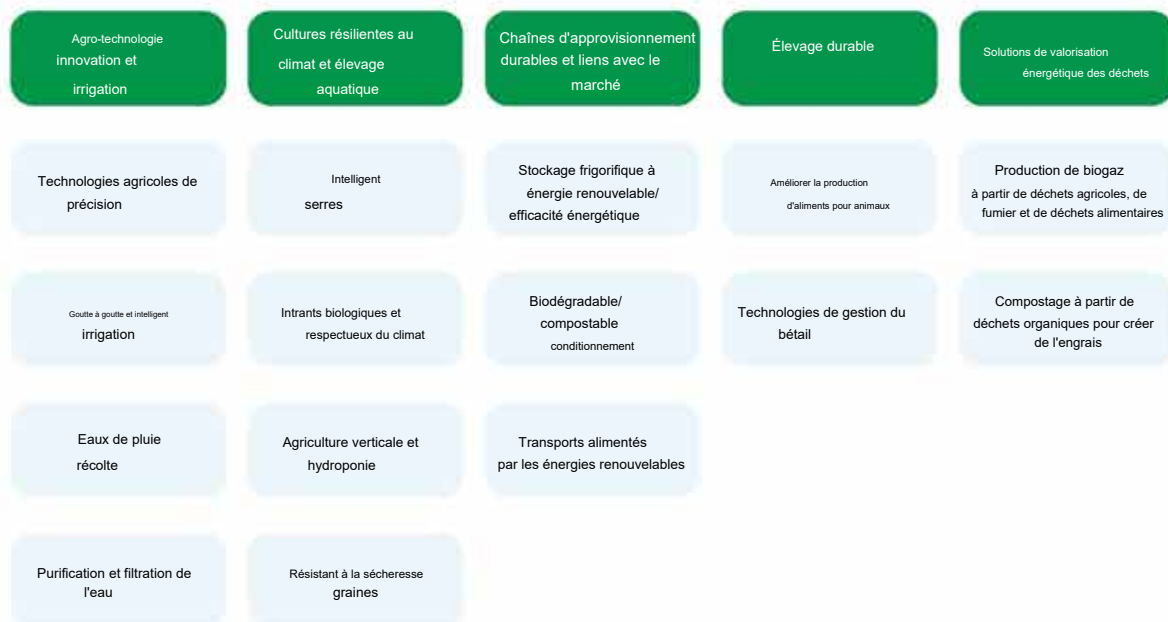
L'Afrique possède environ 25 % des terres arables mondiales, mais ne produit que 10 % de la production agricole mondiale (Union européenne, 2020). Par conséquent, les investissements ont un potentiel considérable pour stimuler la production agricole africaine. Par conséquent, la transformation des systèmes agroalimentaires africains, tels que les cultures, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la foresterie, est cruciale. Parallèlement, l'augmentation de la production agricole doit se faire par le biais d'une approche multisectorielle transformatrice en matière de genre, favorable aux pauvres et exploitant les mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Cela est nécessaire pour sécuriser l'approvisionnement alimentaire, réduire la dépendance aux importations alimentaires, créer des emplois et augmenter les revenus des ménages. L'agriculture durable pourrait, à son tour, améliorer les comptes commerciaux, rendre les nations africaines moins sensibles aux pressions sur les prix et à la variabilité climatique, et contribuer à soutenir les dépenses de consommation, moteur essentiel de la croissance économique en Afrique. L'autonomisation des femmes est nécessaire, car les femmes gèrent généralement les tâches ménagères, la sécurité alimentaire et l'éducation des enfants, mais ont moins accès aux ressources naturelles, aux droits de propriété et aux avantages socio-économiques que les hommes.

L'agriculture climato-intelligente est une approche innovante visant à garantir que les systèmes alimentaires africains augmentent durablement leur production, tout en étant résilients aux effets climatiques défavorables. Elle repose sur trois piliers principaux : (i) accroître durablement la productivité et les revenus agricoles ; (ii) adapter et renforcer la résilience des populations et des systèmes agroalimentaires au changement climatique ; et (iii) réduire ou éviter les émissions de GES. Les pratiques clés comprennent l'utilisation de technologies basées sur les données pour optimiser l'utilisation des ressources, l'utilisation d'engrais organiques pour améliorer la fertilité des sols, la rotation des cultures, la récupération des eaux de pluie et l'irrigation, l'utilisation de variétés de semences modifiées tolérantes à la chaleur et à la sécheresse, et l'intégration des arbres et des cultures pour améliorer la séquestration du carbone et la biodiversité. La figure 10 présente les opportunités commerciales de l'agriculture climato-intelligente en Afrique, suivies d'études de cas.





Figure 10 : Opportunités commerciales de haut niveau dans l'agriculture intelligente face au climat



Promouvoir une agriculture durable en Afrique est particulièrement important compte tenu de la vulnérabilité du continent au changement climatique. Selon Oritiz-Bobea et al. (2021), le changement climatique a réduit la croissance de la productivité agricole totale de 34 % depuis 1961. De plus, les rendements des cultures se sont également détériorés, les rendements du maïs et du blé ayant chuté en moyenne de 5,8 % et 2,3 % respectivement en Afrique subsaharienne (ASS) entre 1974 et 2008 (Ray et al., 2019).

SÉNÉGAL. Le Fonds du Qatar pour le développement, en collaboration avec le Global Green Growth Institute, a financé un projet d'irrigation solaire pour une agriculture intelligente face au climat dans la vallée du fleuve Sénégal, à hauteur de 2,9 millions de dollars. Ce projet, réalisé entre janvier 2021 et juin 2024, a permis d'installer une capacité énergétique de 47 kW, bénéficiant à environ 330 agriculteurs.

Le projet devrait permettre d'augmenter les rendements des cultures de 50 %, d'accroître les revenus des agriculteurs de 10 % et de créer plus de 20 000 emplois à long terme.

ÉGYPTE. Le projet « Investissements et moyens de subsistance agricoles durables » (SAIL) en Égypte visait à réduire la pauvreté et à accroître la sécurité alimentaire des populations défavorisées sur les terres récemment mises en valeur en Égypte. SAIL a introduit plusieurs technologies innovantes qui ont amélioré l'efficacité des systèmes d'irrigation et fourni des sources d'énergie alternatives pour réduire les coûts. Le projet a également proposé des formations professionnelles, des microfinancements ruraux et des initiatives de renforcement des capacités pour les femmes et les jeunes des zones rurales. 94,6 millions de dollars américains ont été alloués par le Fonds international de développement agricole et le Fonds pour l'environnement mondial, et le projet s'est déroulé de 2015 à 2023. La mise en œuvre du projet a été assurée par le ministère égyptien de l'Agriculture et de la Mise en valeur des terres.



OUGANDA. Le Centre international d'amélioration du maïs et du blé et ses partenaires ont fourni plus de 60 variétés de semences de maïs résistantes à la sécheresse dans 13 pays africains entre 2006 et 2013, dans le cadre du

Projet de maïs résistant à la sécheresse pour l'Afrique (DTMA). La Fondation Bill et Melinda Gates, entre autres, a financé le projet DTMA.

Bien que le projet ait bénéficié à plus de 5 millions de petits exploitants agricoles, des études empiriques révèlent que les rendements des cultures de maïs en Ouganda ont augmenté de 15 %, avec une probabilité de mauvaises récoltes réduite de 30 % après le projet DTMA. L'adoption de ces variétés a accru les investissements dans la production de maïs grâce à l'extension des superficies cultivées et à la mécanisation.

KENYA & DJIBOUTI. Entre 2016 et 2019, l'Association des agro-éleveurs de Djibouti, en partenariat avec la Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est et le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies, a et l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont consacré 500 000 dollars à un programme de croisement entre des chèvres alpines kényanes et des chèvres djiboutiennes afin d'améliorer la production laitière de ces dernières. Fin 2019, 5 896 chèvres croisées ont bénéficié à 165 éleveurs de chèvres laitières. De plus, une vingtaine de fermes laitières ont été créées, chacune produisant 20 à 24 litres de lait par jour.

« Dans le pire des scénarios de changement climatique, une réduction du rendement moyen de 13 % est prévue en Afrique de l'Ouest et centrale, de 11 % en Afrique du Nord et de 8 % en Afrique de l'Est et australe. »

- Organisation météorologique mondiale (2019)

3.1.4 Infrastructures résilientes au climat

Environ 70 % des infrastructures nécessaires dans 50 ans n'ont pas encore été construites (Dorsouma, 2024). Le déficit structurel, la croissance démographique et l'urbanisation croissante de l'Afrique soulignent la nécessité d'investir dans les infrastructures. D'ici 2100, 13 des 20 plus grandes mégapoles du monde devraient se trouver en Afrique, ce qui accentue le besoin d'infrastructures et de villes durables (Hoorweg et Pope, 2017).

Le faible niveau de développement et la résilience climatique limitée ont rendu les infrastructures vulnérables aux catastrophes. Il est donc impératif de se préparer aux impacts et risques climatiques potentiels qui pourraient affecter les infrastructures existantes et nécessaires. Parallèlement, les normes de construction des logements, des routes, des autoroutes, des ponts, des ports et des aéroports nécessitent une intégration cohérente et systématique de la résilience climatique afin de fournir des infrastructures durables à une population urbaine croissante. Cela favorisera également la croissance des secteurs des transports, de l'énergie, de la santé, de l'industrie manufacturière et du tourisme sur le continent.

Les infrastructures résilientes au changement climatique garantissent que les structures physiques sont conçues et construites pour résister aux catastrophes, tout en restant fonctionnelles, sûres et rentables malgré l'augmentation des risques climatiques. Les interventions en matière d'infrastructures durables visent à développer des systèmes d'infrastructures durables sur les plans environnemental, social et économique tout au long de leur cycle de vie (PNUE, 2022). Parmi ces interventions, on peut citer les systèmes de drainage des eaux pluviales, les jardins urbains pour absorber l'excès d'eau de pluie, les solutions fondées sur la nature, les structures et systèmes de transport résilients au changement climatique et à faibles émissions de carbone, les matériaux de construction résistants à la chaleur, les énergies renouvelables, les pratiques d'économie circulaire, la numérisation des réseaux structurels et la mise en place de systèmes d'alerte précoce et de surveillance pour détecter les risques climatiques à l'avance.

La figure 11 présente les opportunités commerciales liées aux infrastructures résilientes au changement climatique en Afrique, suivies d'études de cas. Ces initiatives sont essentielles pour renforcer la préparation du continent au changement climatique et créer un écosystème favorable à la protection des économies vulnérables, tout en créant un environnement propice au déploiement d'autres initiatives liées au développement durable. Par exemple, les espaces verts, les parcs urbains et les infrastructures de protection côtière ne génèrent peut-être pas de revenus considérables ; ils restent néanmoins essentiels pour réduire l'empreinte carbone des communautés tout en adoptant une approche holistique de la transition vers des pratiques durables. Les infrastructures de protection côtière, quant à elles, sont nécessaires pour minimiser les pertes économiques liées aux intempéries.





Figure 11 : Opportunités commerciales de haut niveau dans les infrastructures résilientes au changement climatique



Les infrastructures d'accueil constituent un catalyseur essentiel pour le déploiement d'autres projets liés au climat. Les infrastructures numériques jouent également un rôle essentiel pour soutenir un développement économique plus large et interconnecté, tandis que les systèmes de santé limitent l'exposition des populations aux maladies et améliorent les conditions socio-économiques. De plus, ces initiatives contribuent à l'amélioration des conditions macroéconomiques, favorisant ainsi des transitions écologiquement durables dans les contextes de développement propres à chaque pays.

MAROC. L'entreprise espagnole d'énergie et d'eau Coxabengoa a démarré ses activités dans l'une des plus grandes usines de dessalement d'Afrique, à Agadir, au Maroc. Grâce à un partenariat public-privé avec l'État marocain, 460 millions de dollars américains ont été investis dans la construction de l'usine, qui produit 275 000 mètres cubes d'eau par jour, dont 150 000 mètres cubes sont destinés à l'eau potable et le reste à l'irrigation, bénéficiant ainsi au tourisme et à l'agriculture. Cela représente suffisamment d'eau potable pour environ un million de personnes. L'installation favorise également la préservation des aquifères de la région. Des projets d'installation de panneaux solaires et d'éoliennes sont en cours pour alimenter l'usine de dessalement en électricité.

RWANDA. Au Rwanda, le projet Green Gicumbi a permis de construire 100 logements résilients au changement climatique, déjà occupés par des familles vulnérables relogées de zones à haut risque. Des techniques et matériaux sobres en carbone ont été utilisés lors de la construction. Le projet a également construit 10 000 barrages de retenue dans les ravines, 289 réservoirs de récupération des eaux de pluie domestiques, 16 913 fossés d'infiltration, 139 réservoirs souterrains et 20 bassins d'eau pour gérer les risques d'inondation autour des habitations. Ce projet contribue à la Vision 2050 du Rwanda, qui vise à construire des logements abordables et résilients au changement climatique afin d'accroître la proportion de ménages ruraux installés dans des habitations planifiées intégrées.



ANGOLA ET NAMIBIE. Paratus a construit les plus grands centres de données d'Angola et de Namibie en 2019 et 2023 respectivement. Ces centres utilisent des batteries et l'énergie solaire pour alimenter plus de 8 500 serveurs. En 2023, l'entreprise a obtenu une ligne de crédit de 31 millions de dollars américains sur trois ans auprès de Private Infrastructure Development Group et du gestionnaire de fonds Ninety One pour agrandir les centres de données angolais et construire de nouvelles liaisons fibre optique reliant la Namibie, l'Afrique du Sud, le Mozambique, l'Angola, la Zambie et la Tanzanie.

PARTOUT EN AFRIQUE. Depuis 1988, Hydraform propose une alternative écologique aux matériaux de construction traditionnels. Les blocs de terre-ciment de l'entreprise ont favorisé des pratiques de construction durables et réduit les coûts de construction de plus de 100 000 maisons, bâtiments commerciaux, écoles, hôpitaux et bâtiments communautaires. La technologie d'Hydraform est utilisée dans toute l'Afrique, permettant aux promoteurs immobiliers de participer à la construction à moindre coût. Les machines de fabrication de blocs sur site créent des briques emboîtables qui permettent aux entrepreneurs de construire jusqu'à six fois plus vite qu'avec des briques conventionnelles, améliorant ainsi la productivité.

Compte tenu du changement climatique, la perte annuelle moyenne mondiale d'infrastructures, y compris les bâtiments, se situe actuellement entre 732 et 845 milliards de dollars, soit environ 14 % de la croissance du PIB mondial en 2021-2022. - Coalition pour des infrastructures résilientes aux catastrophes (2023)

3.1.5 Exploitation minière de minéraux critiques et valorisation nationale

Français La fabrication de véhicules électriques à batterie ou à pile à combustible, les technologies d'énergie renouvelable et les semi-conducteurs liés à la transition verte de la planète devraient augmenter la demande en métaux critiques de près de 500 % d'ici 2050 par rapport aux niveaux de production actuels. Cet objectif ne peut être atteint sans les ressources de l'Afrique. L'Afrique détient environ 30 % des réserves minérales critiques prouvées dont diverses technologies vertes ont besoin. De plus, l'Afrique possède environ 40 % des réserves mondiales d'aluminium, de chrome, de cobalt, de manganèse et de métaux du groupe du platine, qui sont tous essentiels pour les batteries, les énergies renouvelables et les technologies de l'hydrogène (Fondation Mo Ibrahim, 2022). En ce qui concerne les métaux pour les systèmes de stockage d'énergie par batterie, l'Afrique détient environ 6 % des réserves mondiales de lithium (Centre africain de développement minier, 2024) et près de 18 % des réserves mondiales de vanadium (Boni et al., 2023).

Outre ses vastes richesses en minéraux critiques, le continent s'efforce également de développer ses infrastructures de transport afin d'améliorer la distribution des minéraux. L'Afrique australe, en particulier, est en passe d'améliorer considérablement l'extraction de minéraux critiques tout en favorisant l'accès aux marchés. Le corridor de Lobito, par exemple, sera crucial pour le développement de ces minéraux. Autrefois l'une des voies ferrées les plus fréquentées d'Afrique, la ligne de Lobito, longue de 1 700 km, relie le port de Lobito, sur la côte atlantique de l'Angola, à la ville minière de Tenke, en RDC. Bien que les compagnies ferroviaires chinoises aient réhabilité le réseau entre 2006 et 2019, la ligne fonctionne actuellement nettement en deçà de sa capacité nominale.

Outre les gains économiques liés aux infrastructures qui pourraient être réalisés, des pays comme la Zambie et la RDC s'efforcent également d'étendre leurs capacités minières et leurs capacités intermédiaires à valeur ajoutée.

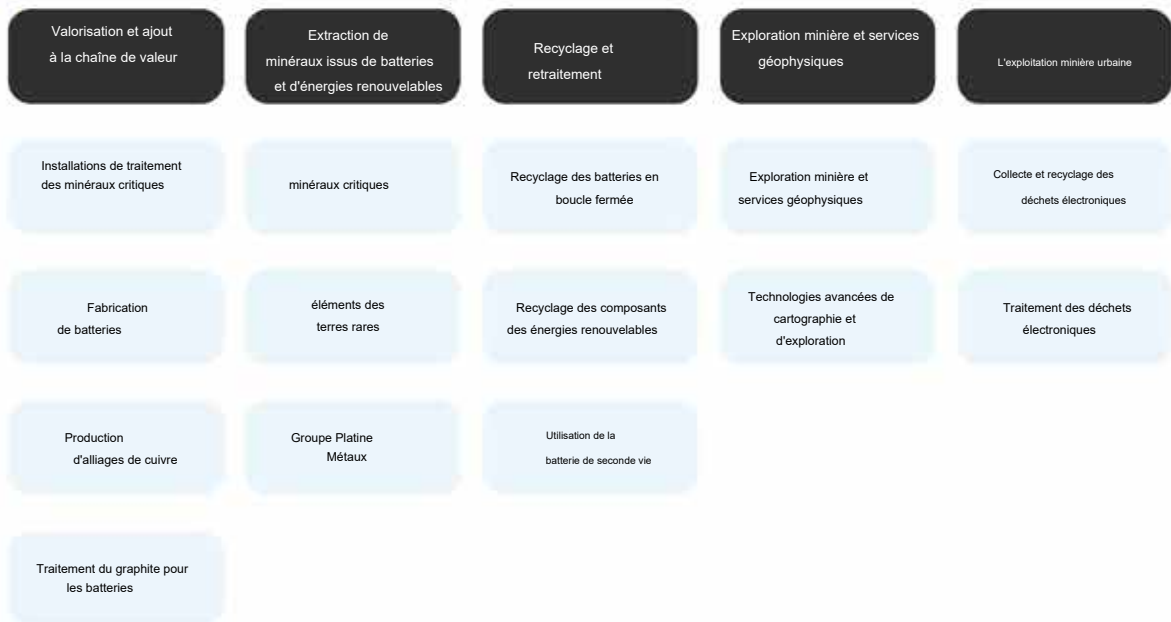
Ailleurs en Afrique australe, la construction du chemin de fer Trans-Kalahari s'accélère. Bien que les progrès aient été quelque peu timides depuis la signature d'un protocole d'accord entre le Botswana et la Namibie en 2010 pour le développement de la ligne et d'un accord bilatéral en 2014, les difficultés logistiques croissantes en Afrique du Sud voisine ont ravivé l'intérêt pour le projet. Fin 2023, les deux pays ont lancé un appel à manifestation d'intérêt pour le projet, qui devait se dérouler du 6 septembre au 8 novembre. Cette phase devait être suivie d'un appel à propositions à partir de mars 2024. Bien que l'objectif initial du chemin de fer était de transporter le charbon des bassins houillers du Botswana vers l'océan Atlantique, la chute des prix du charbon et l'abandon progressif des combustibles fossiles ont entraîné un changement de cap. Il semblerait que l'accent soit désormais mis sur la ceinture de cuivre du Kalahari, en plein développement, à l'ouest du Botswana.

L'implantation de raffineries nationales et de chaînes de valeur ajoutée à proximité des sources de minéraux critiques offre également des possibilités d'accroître la valeur des exportations de minéraux, d'accroître les réserves de change, de soutenir les efforts d'industrialisation verte du continent et de créer des emplois. La figure 12 présente les opportunités commerciales liées à l'extraction et à la valorisation des minéraux critiques en Afrique, suivies d'études de cas.





Figure 12 : Opportunités commerciales de haut niveau dans l'exploitation et la valorisation des minéraux critiques



GHANA. La banque allemande de développement a fourni plus de 20 millions de dollars américains pour la construction du centre de traitement des déchets électroniques du Ghana entre 2021 et 2024. Le centre offrira un mécanisme de collecte, de démantèlement, de recyclage et d'élimination des déchets électroniques. Soutenir une gestion durable des déchets électroniques permettra de réduire les effets de la pollution environnementale et les risques sanitaires.

RWANDA. En 2023, l'Office rwandais des mines, du pétrole et du gaz a lancé une campagne d'exploration minière de trois ans, qui se déroulera jusqu'en 2026. La campagne couvrira l'ensemble du pays et tentera de comprendre ses ressources en lithium et autres ressources critiques. Les gisements minéraux sont mieux exploités. Le guichet unique du RMB simplifie le processus de demande de permis d'exploration et veille également au respect des normes de santé, de sécurité et d'environnement.

RDC. Le complexe cuprifère de Kamoa-Kakula est la plus grande mine de cuivre d'Afrique. La production de concentré de cuivre a débuté en 2021. La mine possède l'une des conditions les plus favorables Empreinte environnementale de toute mine de cuivre de premier plan à l'échelle mondiale, avec des émissions de carbone par tonne de cuivre parmi les plus faibles au monde. De plus, environ 55 % des résidus miniers retraités de l'exploitation sont réinjectés dans la mine souterraine comme remblai afin de minimiser la dégradation environnementale et d'améliorer la stabilité de la mine.

NAMIBIE. Andrada Mining est le plus grand exploitant minier de lithium en Namibie. Son permis d'exploitation couvre près de 19 700 hectares qui abritent de nombreuses pegmatites, minéralisées en lithium, étain, tantale et rubidium. Une usine pilote, mise en service en octobre 2023, a produit avec succès 10 tonnes de concentré de lithium, et devrait atteindre 250 tonnes à court terme. En 2024, Andrada a investi environ 22 millions de dollars américains dans 224 fournisseurs locaux et a employé 471 personnes, dont 99 % sont namibiennes. Par ailleurs, l'entreprise s'est associée à SQM pour explorer et mener des études de faisabilité sur le projet Lithium Ridge, situé à environ 35 km de la mine d'Uis et qui couvre un permis d'exploitation de 3 330 hectares. Les études d'exploration ont révélé de vastes pegmatites contenant des gisements de lithium et de tantale sur une longueur de 6 km. L'accord de participation de 2 millions de dollars américains donne également à SQM la possibilité d'investir 20 millions de dollars américains au cours des trois prochaines années et demie pour acquérir une participation de 40 % dans le projet.

Les revenus mondiaux tirés de l'extraction de quatre minéraux clés – le cuivre, le nickel, le cobalt et le lithium – sont estimés à 16 000 milliards de dollars US au cours des 25 prochaines années, en dollars de 2023. L'Afrique subsaharienne devrait engranger plus de 10 % de ces revenus cumulés, ce qui pourrait correspondre à une augmentation du PIB de la région de 12 % ou plus d'ici 2050. – FMI (2024)

3.2 Priorisation des opportunités commerciales

L'ampleur des investissements nécessaires pour assurer un développement socio-économique satisfaisant et inclusif face aux pressions climatiques et au développement durable peut être considérable. Par conséquent, pour définir les priorités d'investissement – et identifier les domaines dans lesquels les gouvernements devraient concentrer leurs efforts pour faciliter les investissements privés et publics –, il est utile d'examiner deux mesures distinctes : l'impératif d'investissement et le potentiel d'investissement.

L'impératif d'investissement fait référence à l'urgence avec laquelle des aspects spécifiques de la vulnérabilité au changement climatique doivent être traités en fonction de la sensibilité d'un pays dans ce domaine. Concernant les thèmes d'investissement, l'analyse est particulièrement pertinente dans le contexte africain pour les systèmes énergétiques durables, l'agriculture intelligente face au climat et les infrastructures résilientes au changement climatique. Mesurer la vulnérabilité climatique sous différentes perspectives au sein de chaque thème permet d'identifier les sous-secteurs les plus pertinents. Ces sous-secteurs devraient bénéficier d'une priorité gouvernementale sous la forme d'incitations à l'investissement, d'investissements publics ou d'une combinaison de mesures visant à réduire le risque perçu. Le [tableau A](#) présente les performances de 21 pays africains disposant de données comparables sur l'ensemble des thèmes d'investissement sur plusieurs mesures dans un contexte mondial.

Tableau A : Tableau de bord des impératifs d'investissement (vert = favorable ; rouge = défavorable)

Country	Sustainable energy systems				Climate-smart agriculture			Climate-resilient infrastructure		
	Access	Reliability	Sustainability	Transition readiness	Agricultural employment	Food vulnerability	Water security	Infrastructure vulnerability	Hazard sensitivity	Infrastructure deficit
Algeria										
Angola										
Botswana										
Cameroon										
DRC										
Côte d'Ivoire										
Egypt										
Ethiopia										
Gabon										
Ghana										
Kenya										
Mauritius										
Morocco										
Mozambique										
Namibia										
Nigeria										
Senegal										
South Africa										
Tanzania										
Tunisia										
Zambia										

Sources : Oxford Economics

Le potentiel d'investissement dépend des ressources naturelles disponibles dans chaque pays. L'analyse porte sur les thèmes de l'énergie durable, de l'agriculture climato-intelligente, des minéraux critiques et de l'économie bleue. De plus, le potentiel d'investissement lié aux infrastructures résilientes au changement climatique dépend des besoins d'investissement de chaque pays. Les entreprises auront non seulement la possibilité de fournir les infrastructures nécessaires, mais les activités connexes telles que le financement de projets, le développement et la fourniture de biens intermédiaires présentent également des opportunités intéressantes.

L'Afrique est à l'aube d'une ère de transformation, offrant un immense potentiel d'investissement dans plusieurs secteurs durables interconnectés. Les abondantes ressources énergétiques renouvelables du continent, notamment solaire, éolien, hydraulique et géothermique, conjuguées à une demande croissante d'électrification, plaident en faveur d'investissements massifs dans la production d'électricité et les infrastructures de réseau, ainsi que dans le développement de la fabrication de technologies et des chaînes d'approvisionnement en minéraux essentiels. En exploitant stratégiquement ces ressources minérales, notamment des éléments essentiels comme le cobalt, le manganèse, le lithium et les métaux du groupe du platine, et en menant de solides initiatives de valorisation, l'Afrique peut devenir un acteur clé de la transition énergétique mondiale, favorisant ainsi la croissance industrielle et maximisant les retombées économiques.

Avec la majeure partie des terres arables de la planète, l'Afrique détient la clé pour assurer la sécurité alimentaire mondiale grâce à des investissements stratégiques dans une agriculture climato-intelligente. Améliorer la productivité et la résilience agricoles grâce à l'innovation agro-technologique, à une irrigation efficace, à des cultures résilientes au changement climatique et à une gestion durable de l'eau promet de réduire la dépendance du continent aux importations et de créer des économies plus stables, tout en offrant des opportunités considérables aux investisseurs en quête d'impact financier et social. En complément de ces secteurs, il est urgent de mettre en place des infrastructures résilientes au changement climatique dans les domaines des transports, de l'énergie et des réseaux numériques. Comblar le déficit structurel du continent par des solutions capables de résister aux chocs climatiques et de soutenir la stabilité socio-économique représente une opportunité d'investissement substantielle, préservant les acquis du développement et favorisant la résilience économique à long terme.

Enfin, les vastes ressources en eaux côtières et intérieures de l'Afrique sont vitales pour les moyens de subsistance et les économies et nécessitent des investissements importants dans des initiatives d'économie bleue afin de lutter contre la dégradation due à la surpêche, au développement et à la pollution. Prioriser la santé et l'utilisation durable de ces écosystèmes aquatiques en investissant dans la pêche durable, l'écotourisme, la protection des côtes et la réduction de la pollution peut générer des bénéfices écologiques, sociaux et économiques considérables, en créant des communautés côtières résilientes et en favorisant une croissance bleue à long terme sur tout le continent. En substance, la combinaison de ressources naturelles, de la demande croissante de biens et de services et des défis urgents en matière de durabilité fait de l'Afrique une destination de choix pour des investissements rentables et à fort impact dans des secteurs interconnectés et tournés vers l'avenir.

04

MOBILISATION DE CAPITAUX POUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE

MOBILISATION DE CAPITAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE

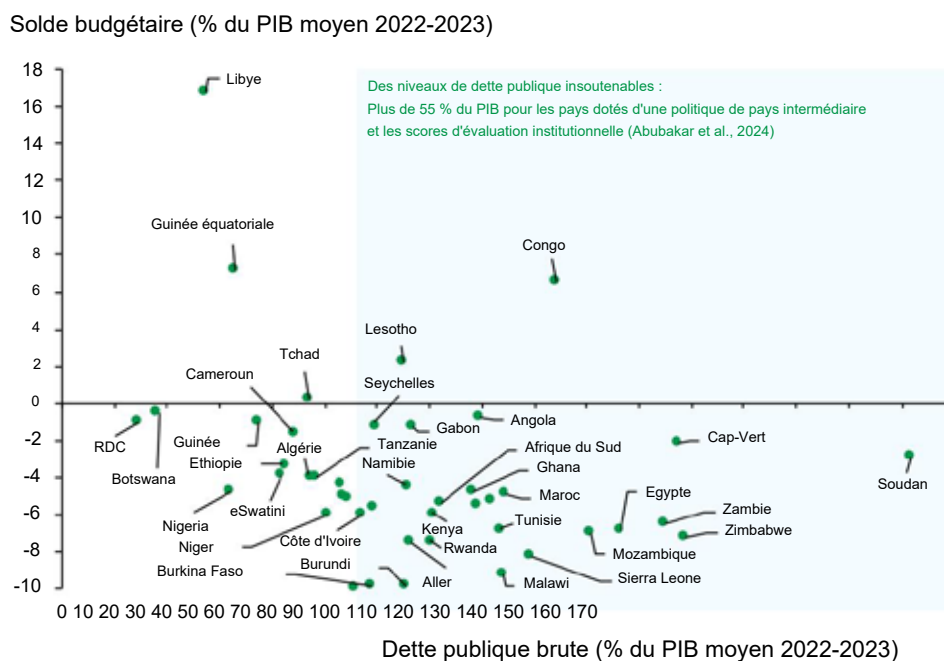
Le besoin urgent de l'Afrique en capitaux durables est souligné par la vulnérabilité accrue du continent aux effets néfastes du changement climatique et par les importantes ressources financières nécessaires pour combler le déficit d'investissement nécessaire à une croissance économique durable et inclusive sur le plan environnemental. La finance durable fait référence à la convergence dynamique du capital et de la durabilité, visant à remodeler les systèmes financiers vers un avenir plus équitable et plus respectueux de l'environnement (Taneja et al., 2023).

En alignant les flux de capitaux sur les objectifs ESG, la finance durable favorise le bien-être économique, environnemental et socio-économique à long terme, ainsi que la résilience structurelle aux aléas climatiques et aux risques de catastrophe (Yimer, 2024). Dans le contexte socio-économique et de développement dynamique et multiforme de l'Afrique, la mobilisation réussie de la finance durable nécessite de privilégier le progrès social et le renforcement de la résilience, parallèlement aux préoccupations environnementales, compte tenu de la pauvreté multidimensionnelle généralisée, des inégalités et des profonds déficits d'accès à l'électricité et à l'énergie sur tout le continent.

4.1 Les fractures budgétaires engendrent la finance privée

L'Afrique a besoin de 130 à 170 milliards de dollars américains par an pour des infrastructures résilientes, tandis que les investissements réels sont d'environ 80 milliards de dollars américains par an, ce qui entraîne un déficit de financement annuel de 50 à 90 milliards de dollars américains (BAD, 2022). Les gouvernements africains sont les plus gros investisseurs dans les infrastructures, contribuant à plus de 40 % du financement total. Les investisseurs et partenaires extérieurs fournissent environ 35 %, bien que leur part soit en baisse, tandis que les participants du secteur privé couvrent en grande partie la part restante des dépenses d'infrastructure de 25 % (AEF et AUDA-NEPAD, 2025). Cependant, la situation budgétaire difficile de la plupart des gouvernements africains, conjuguée à un accès limité aux marchés internationaux de capitaux, limite leur capacité à financer les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique (BAD, 2023). Comme le montre [la figure 13](#), de nombreux pays sont confrontés à d'énormes fardeaux de la dette publique et à de profonds déficits budgétaires avec une marge de manœuvre budgétaire insuffisante pour financer des projets d'investissement à grande échelle.

Figure 13 : Situation budgétaire des pays africains



Il est également difficile pour les pays africains de lever des fonds à des taux abordables sans alourdir davantage leur endettement. Malgré des taux de défaut de paiement parmi les plus bas pour les projets d'infrastructure, les pays africains empruntent à des taux d'intérêt jusqu'à huit fois supérieurs à ceux des pays plus riches et sont confrontés à une prime de 500 % sur les prêts sur les marchés financiers par rapport aux taux de la Banque mondiale, ce qui porte le coût du service de la dette à 74 milliards de dollars en 2024, contre 17 milliards de dollars en 2010 (AEF et AUDA-NEPAD, 2025).

L'absence de notations d'investissement de référence et les contraintes imposées par les institutions en matière d'allocation d'actifs compliquent souvent la mobilisation de financements privés pour le climat par les entités publiques et commerciales africaines sur les marchés traditionnels des capitaux d'emprunt, en raison de la faiblesse de leurs notations d'investissement. Par conséquent, les bailleurs de fonds privés privilégient souvent une approche de financement de projet, recherchant un accès direct aux actifs physiques et aux flux de trésorerie générés par des accords d'achat à des fins de garantie et de remboursement (Rumble & First, 2021).

De plus, l'imposition récente et la menace persistante de droits de douane élevés sur les importations par les États-Unis pour les pays africains restreignent encore davantage leur accès aux marchés mondiaux de la dette, les investisseurs étrangers vendant des actifs perçus comme plus risqués sur tout le continent, ce qui entraîne une hausse des rendements des obligations souveraines. Ceci, à son tour, limite la capacité de nombreux pays africains (par exemple, l'Angola, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Kenya, le Nigéria et la Zambie) à lever des fonds à l'international et à assurer le service de leur dette, d'autant plus que la dépréciation des monnaies, la baisse des prix des matières premières et la réduction des perspectives d'exportation du continent limitent les recettes fiscales.

Malgré des niveaux d'endettement public insoutenables, les besoins annuels moyens d'investissement climatique de plusieurs pays africains sont proches, voire supérieurs, à leurs investissements bruts fixes en pourcentage du PIB. Par exemple, le financement moyen de l'Éthiopie pour l'atténuation et l'adaptation nécessaire en 2022 (31 milliards de dollars) équivalait en moyenne 24,5 % de son PIB entre cette année-là et 2023, soit 0,7 point de pourcentage de plus que la formation brute capital fixe réelle du pays (23,8 % du PIB) sur la même

Outre l'énorme déficit de financement climatique de l'Afrique, les institutions du secteur public ont octroyé cinq fois plus de financements climatiques aux pays africains que les institutions privées, dont les sources internationales (bilatérales et multilatérales) ont représenté de loin la plus grande part du financement climatique public du continent (voir [chapitre 2.2](#)). Par conséquent, le secteur privé joue un rôle crucial et croissant dans l'investissement en infrastructures.

Cependant, les investissements commerciaux dans les infrastructures et technologies d'adaptation au changement climatique sont généralement plus difficiles à obtenir que ceux dans les mesures d'atténuation. Démontrer un retour sur investissement clair dans les projets d'adaptation est plus complexe, car ils constituent souvent des biens publics et ne génèrent généralement pas suffisamment de flux de trésorerie à court terme pour attirer des capitaux privés. De plus, la connaissance des options d'investissement climatique et la capacité d'accéder à des financements durables, notamment pour l'adaptation, restent faibles dans le secteur privé en raison d'une formation limitée, d'une connaissance insuffisante des mécanismes de financement et du manque de qualifications des petites et moyennes entreprises (PME) pour développer et attirer des projets bancables (Rumble & First, 2021).

Malgré cela, des efforts sont en cours pour développer des mécanismes de financement innovants, par le biais de modèles mixtes de financement et d'investissement, afin d'attirer des capitaux privés vers l'adaptation. Par ailleurs, les entreprises reconnaissent de plus en plus la nécessité d'investir dans des mesures visant à protéger leurs actifs, leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement contre les impacts actuels et futurs du changement climatique. Les investissements en capital dans des solutions d'adaptation au changement climatique réalisés par la moitié des plus grandes entreprises mondiales pourraient accroître leur chiffre d'affaires de 236 milliards de dollars (GCA, 2025).

Une plus grande participation du secteur privé aux projets d'atténuation du changement climatique contribue également à alléger la pression budgétaire, permettant ainsi d'orienter les financements publics accrus vers des investissements structurels dans les infrastructures d'adaptation, notamment au sein des communautés vulnérables exposées aux pires impacts du changement climatique et des catastrophes. De plus, les fonds publics, bien que limités, jouent un rôle essentiel dans la réduction des risques, la mobilisation et la catalyse des capitaux privés, ainsi que pour attirer des financements à faible coût auprès des partenaires de développement. Malgré cela, seuls 20 % des projets d'infrastructure africains, à divers stades de planification, parviennent à leur clôture financière (AEF et AUDA-NEPAD, 2025).

Pour mobiliser les capitaux nécessaires, il est impératif que les pays disposent de cadres d'investissement clairs, d'une sécurité politique et de plans d'atténuation et d'adaptation crédibles, ainsi que de capacités détaillées de préparation de projets financièrement viables, tout en offrant des incitations suffisantes à l'investissement privé (Yimer, 2024 ; GCA, 2025). De même, la mobilisation des ressources nationales (par exemple, par l'augmentation des recettes internes et la lutte contre les flux financiers illicites), les transferts de fonds, l'amélioration de la qualité des dépenses d'aide étrangère et l'attraction d'investissements directs étrangers (IDE) vers des projets bancables sont des sources essentielles pour contribuer au financement des besoins de l'Afrique en matière de développement durable (AEF et AUDA-NEPAD, 2025).

À cet égard, les acteurs du secteur privé ont besoin d'une certitude à long terme, grâce à des politiques et un soutien politique, que leurs investissements dans des infrastructures résilientes au changement climatique seront préservés et que les rendements escomptés seront réalisés tout au long de la durée de vie des projets. Les plans d'investissement climatique doivent également être pragmatiques afin de garantir que les transitions structurelles vers des économies écologiquement durables ne compromettent pas l'accès aux ressources, l'accessibilité financière et le développement socio-économique indispensable en Afrique. Par conséquent, les pays africains ont besoin de ressources financières importantes sous forme de subventions et de conditions très concessionnelles pour progresser vers des économies sobres en carbone, améliorer leur résilience aux intempéries, renforcer un développement socio-économique inclusif et approvisionner le monde.

avec des minéraux de transition clés (GCA, 2025). Le financement concessionnel ou mixte comprend une combinaison de dette, de capitaux propres et/ou de subventions, offerts à des conditions comparativement avantageuses sur le marché, notamment par des taux d'intérêt plus bas, des périodes de remboursement plus longues et/ou l'octroi de garanties (AEF et AUDA-NEPAD, 2025 ; CPI, 2024). Les mécanismes innovants de financement climatique offrent aux pays africains une opportunité précieuse de renforcer leurs efforts de développement.

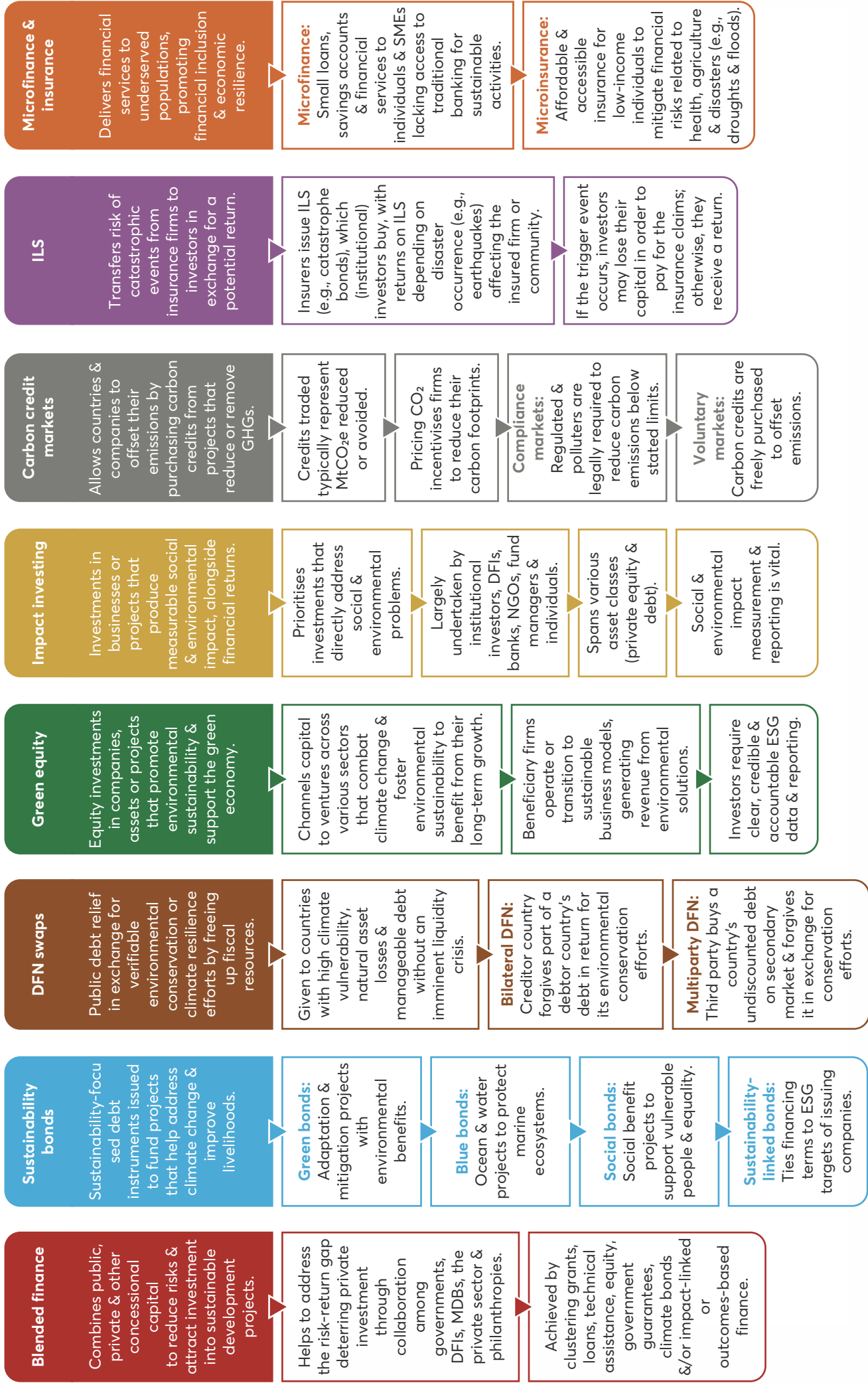
4.2 Mécanismes de financement innovants pour propulser la révolution verte en Afrique



Les fortes contraintes budgétaires, socio-économiques et structurelles auxquelles sont confrontés les pays africains, conjuguées au risque persistant de diminution de l'aide publique au développement dans le contexte géopolitique actuel, impliquent la nécessité de recourir à des sources de financement alternatives pour combler le déficit croissant de financement climatique. Différents instruments de financement innovants existent pour mobiliser des capitaux et faciliter un développement économique écologiquement durable sur le continent. Ces instruments, en fonction de l'interaction entre les besoins sectoriels et les opportunités commerciales qui s'y présentent, peuvent être adaptés aux spécificités de chaque pays. Communément qualifiés de financement « vert », ces mécanismes ont progressivement gagné en popularité au cours de la dernière décennie pour soutenir un développement durable et socio-économiquement inclusif en Afrique.

La figure 14 propose une taxonomie de la finance durable en catégorisant les mécanismes de financement contribuant à la réalisation d'objectifs écologiquement durables, tout en offrant un aperçu de chaque instrument. Parmi les principaux instruments de financement utilisés pour stimuler la « révolution verte » en Afrique figurent les mécanismes de financement mixte, les obligations durables, les échanges dette-nature (DFN), les actions vertes, l'investissement d'impact, le commerce de crédits carbone et les titres adossés à des assurances (ILS), ainsi que les produits de microfinance et de microassurance. Ces mécanismes ont soutenu un large éventail de projets favorisant un développement socio-économique inclusif, réduisant les émissions de carbone et dynamisant les efforts d'atténuation et d'adaptation.

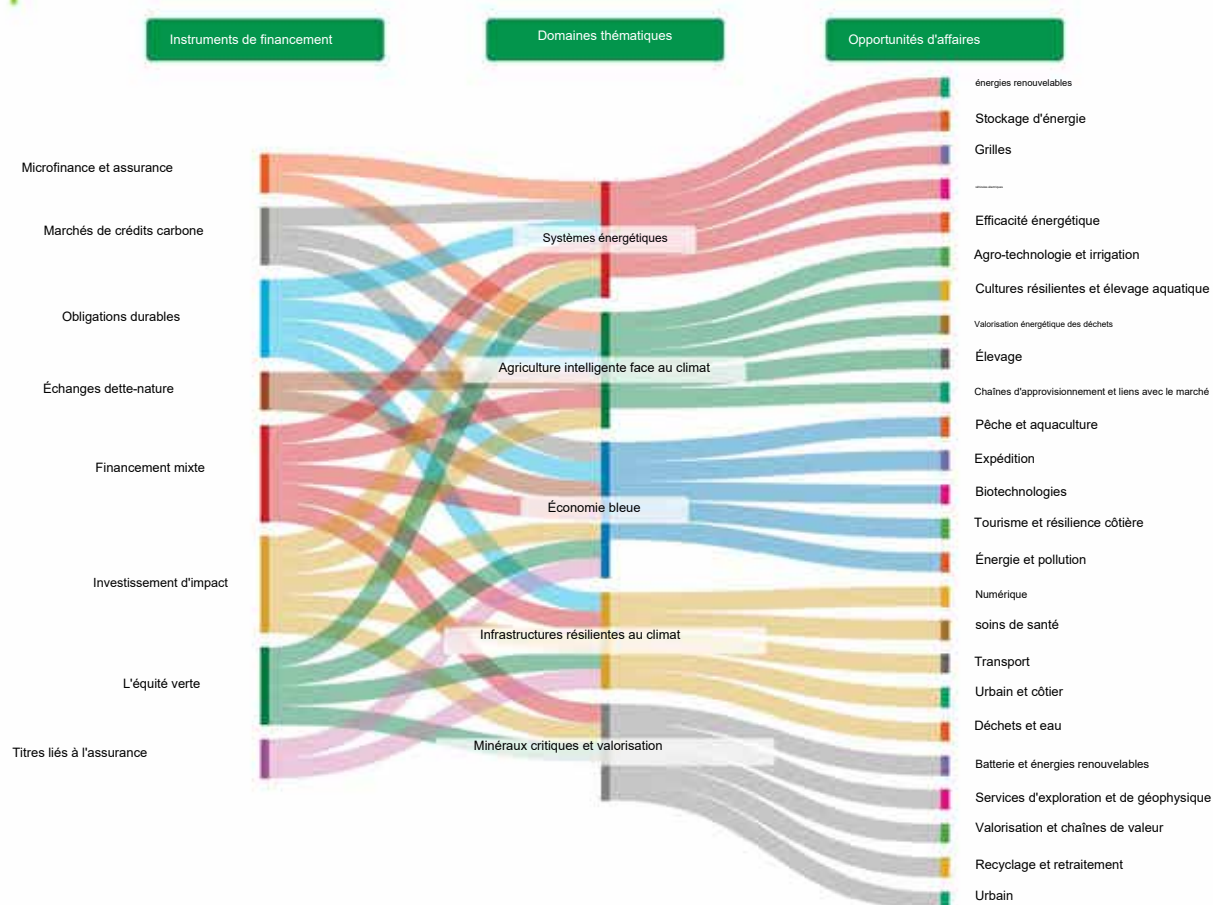
Sustainable finance mechanisms for Africa



La figure 15 met en relation les instruments de financement durable présentés à la figure 14 avec les axes thématiques et leurs opportunités commerciales décrits au chapitre 3 afin de renforcer une croissance économique et un développement structurel respectueux de l'environnement, inclusifs, sobres en carbone et résilients. Les liens illustrent les opportunités commerciales les plus couramment financées par les instruments respectifs, dont beaucoup sont généralement financées simultanément par plusieurs mécanismes. Cependant, les flux présentés pour certains instruments financiers sont ouverts et soumis aux engagements pratiques viables dans chaque domaine thématique et opportunité commerciale correspondante.

Par exemple, bien que les capitaux verts dans les projets d'agriculture intelligente face au climat soient moins courants en Afrique (par exemple, en raison de leur plus petite échelle, de leurs risques plus élevés dans un contexte de variabilité climatique et/ou de leurs rendements plus faibles), ces investissements peuvent néanmoins être appropriés dans les cas où les rendements des investissements peuvent être justifiés (par exemple, dans les entreprises de production alimentaire à grande échelle, les projets de séquestration du carbone et d'échange de crédits, et/ou les start-ups agro-technologiques). De même, bien que les obligations vertes soient rarement associées aux minéraux critiques et à leur valorisation, il peut être pratique d'émettre de telles obligations si certains projets sont menés par des organisations solvables, sont financièrement stables, se déroulent dans des conditions monétaires favorables et n'entraînent pas de dommages écologiques (par exemple, pour les grandes usines de traitement de déchets électroniques ou les opérations de recyclage de batteries en circuit fermé). La finance durable et les innovations commerciales sont en constante évolution, avec des approches sur mesure conçues, structurées, appliquées et mises en œuvre pour des opportunités commerciales. Au fil du temps, davantage de mécanismes financiers seront disponibles pour servir une variété croissante d'opportunités commerciales écologiquement durables.

Figure 15 : Liens entre la finance durable et les opportunités commerciales



Quoi qu'il en soit, comme le montrent les figures 14 et 15, le financement mixte peut être utilisé pour la plupart des opportunités commerciales écologiquement durables. En combinant des ressources publiques concessionnelles et/ou des donateurs avec d'autres formes de financement privé, les fonds mixtes peuvent accroître les investissements durables compte tenu de leur rôle dans la fourniture de fonds d'amorçage, la réduction des risques d'investissement perçus (par exemple, grâce à des garanties, des tranches de première perte et une assistance technique), la réduction des coûts du service de la dette et le développement de projets innovants qui, autrement, dissuaderaient les investisseurs traditionnels. L'Afrique a représenté plus de 41 % des accords mondiaux de financement mixte pour l'action climatique entre 2016 et 2021, tout en enregistrant le plus grand nombre d'accords de ce type de financement pour le changement climatique (BAD, 2023).

De même, l'investissement d'impact s'applique à tout secteur ou entreprise visant à la fois un profit financier et un changement social ou environnemental positif. Ces investisseurs exigent des rapports ESG clairs et mesurables en contrepartie de leur participation. À cet égard, les emprunteurs peuvent attirer les investisseurs d'impact en démontrant leur capacité à fournir des rapports d'impact et en démontrant comment leurs projets contribuent à des Objectifs de développement durable (ODD) spécifiques, en particulier lorsque ces objectifs sont intégrés aux mandats et aux politiques opérationnelles des institutions publiques (Rumble & First, 2021).

D'autre part, l'offre d'obligations durables vertes, bleues, sociales et liées à la durabilité est généralement plus adaptée aux émetteurs (par exemple, les gouvernements, les entreprises ou les banques) ayant des projets importants et coûteux qui favorisent les transitions énergétiques à faible émission de carbone, les initiatives d'économie bleue, les infrastructures résilientes au climat et, dans certains cas, les pratiques agricoles intelligentes face au climat. Bien que les obligations vertes soient spécifiquement la principale forme de financement privé écologiquement durable accordée aux pays en développement, l'Afrique ne représentait que 0,1 % des émissions mondiales d'obligations vertes en 2022, dont l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Bénin détenaient une part de 90 %. Néanmoins, il a été estimé que différents types d'obligations durables pourraient générer environ 3 000 milliards de dollars américains d'opportunités de financement climatique en Afrique sur la période 2020-2030 (BAD, 2023).

Les swaps de dette et les swaps climatiques sont efficaces pour réduire ou restructurer la dette d'un pays en échange d'engagements envers ses créanciers à investir dans la préservation de l'environnement et la gestion durable des ressources. Ces instruments sont donc idéaux pour développer des opportunités commerciales plus importantes dans l'économie bleue (par exemple, la restauration marine) et l'agriculture climato-intelligente (par exemple, la lutte contre l'érosion). Cependant, la plupart des swaps en Afrique ont porté sur des transactions inférieures à 10 millions de dollars par an, ce qui souligne la nécessité d'un plus grand nombre de participants et de transactions plus importantes, comprises entre 100 et 500 millions de dollars, afin de stimuler un financement significatif pour le climat et la croissance verte.

Les actions vertes sont investies dans des actions d'entreprises ou de projets dont les activités s'inscrivent dans des objectifs de durabilité environnementale. Elles permettent de bénéficier de la propriété d'actifs tels que les énergies renouvelables et les technologies complémentaires, la pisciculture écologique, l'extraction de minéraux critiques et les solutions fintech. Les titres adossés à des actifs d'assurance convertissent les risques liés aux catastrophes de grande ampleur en perspectives d'investissement, les rendant ainsi adaptés aux opportunités commerciales liées aux infrastructures résilientes au climat et aux initiatives d'économie bleue, où les rendements des investisseurs sont liés à la survenance de catastrophes. À l'inverse, les produits de microfinance et de microassurance s'adressent principalement aux agriculteurs, aux PME et aux populations rurales, en proposant des solutions agricoles et énergétiques intégrées à petite échelle, respectueuses du climat, en fournissant des services financiers aux particuliers et aux entreprises productives qui n'ont pas accès aux services bancaires et d'assurance traditionnels.

Les marchés de crédits carbone compensent les émissions de GES et contribuent au financement de projets de réduction des émissions grâce à l'échange de crédits carbone. Sur ces marchés, les acheteurs réduisent leurs émissions nettes de GES en achetant, volontairement ou en conformité, des équivalents dioxyde de carbone (CO₂e) auprès de vendeurs consentants ayant des projets qui éliminent ou réduisent les émissions de GES, en particulier dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de l'économie bleue durables. L'Afrique a connu une augmentation de 11 % de la demande mondiale de ses crédits carbone en 2023, et sa part de marché mondiale devrait passer de 10 % en 2021 à 25 %, soit 7 milliards de dollars US d'ici 2030 (CPI, 2024a). Le rôle du continent sur les marchés de crédits carbone est examiné plus en détail au chapitre 4.4.

Les capitaux privés catalytiques, supplémentaires et/ou une combinaison de capitaux privés pour les projets d'adaptation et d'atténuation du changement climatique sont généralement mobilisés par les IFD, les banques multilatérales de développement (BMD), les finances publiques et/ou des garanties gouvernementales. La combinaison de ces sources de financement avec des instruments de financement durables innovants permet d'obtenir des capitaux à des conditions concessionnelles. Ceci est réalisé en réduisant les risques pour les investisseurs privés afin de renforcer la lutte contre le changement climatique et de rendre les actions liées au climat plus abordables, plus efficaces et plus efficaces pour les pays africains, à condition qu'ils disposent de cadres politiques et d'investissement favorables à des transitions justes vers des économies sobres en carbone (AEF et AUDA-NEPAD, 2025 ; CPI, 2024).

ÉTUDE DE CAS

InfraCo, Fonds d'investissement à Casablanca Finance City

Le Groupe de développement des infrastructures privées (PIDG) est un développeur et investisseur de projets d'infrastructures innovants qui mobilise des investissements privés dans des infrastructures durables et inclusives en Afrique, en Asie du Sud et du Sud-Est. Le PIDG est financé par les gouvernements du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la Suisse, de l'Australie, de la Suède, d'Affaires mondiales Canada et de l'Allemagne. En tant que groupe unique proposant des solutions multiples tout au long du cycle de développement des infrastructures, le PIDG s'engage à accélérer la lutte contre les crises climatiques et environnementales, tout en soutenant le développement économique durable.

L'équipe Afrique de l'Ouest et Afrique centrale d'InfraCo, la solution de développement de projets du PIDG, est basée à Casablanca Finance City, au Maroc. Le portefeuille actuel d'InfraCo en Afrique comprend deux centrales solaires opérationnelles au Malawi, ainsi que des projets d'énergie renouvelable en cours de développement en Éthiopie, en Zambie, au Zimbabwe et en Côte d'Ivoire. L'entreprise soutient également la fourniture d'énergie hors réseau et l'irrigation solaire sur tout le continent. InfraCo développe des activités innovantes dans les domaines de la cuisson propre, de la mobilité électrique et du stockage frigorifique, et propose des initiatives de transport maritime sûres et abordables.

Grâce à ses mécanismes innovants d'amélioration du crédit - InfraCredit Nigeria et Dhamana Guarantee Company - InfraCo a investi - aux côtés d'autres solutions PIDG - pour développer les marchés de capitaux nationaux au Nigeria et au Kenya, afin de débloquent de nouvelles sources de financement en monnaie locale pour accélérer la mise en place d'infrastructures résilientes au climat.



4.3 Le capital seul ne peut pas assurer la durabilité

Malgré la grande vulnérabilité climatique de l'Afrique et le nombre d'instruments de financement durables innovants disponibles, le continent ne reçoit que 3,3 % du financement climatique mondial. De plus, le financement est concentré dans seulement 10 pays : l'Égypte, le Nigéria, l'Éthiopie, la Tanzanie, la Côte d'Ivoire, le Maroc, l'Afrique du Sud, la RDC, le Kenya et l'Ouganda, représentant collectivement 46 % du total des flux. À l'exception de l'Ouganda, aucun de ces pays ne figure parmi les 10 nations les plus vulnérables au climat d'Afrique, notamment la Somalie, le Tchad, le Niger, la RCA et le Soudan (IPC, 2024a). À cet égard, la mesure dans laquelle les pays africains peuvent tirer parti d'instruments de financement durables innovants est fortement influencée par leurs cadres politiques, leurs différents niveaux d'architecture financière (c'est-à-dire l'intégration, les institutions, les règles et les politiques) et d'infrastructures (c'est-à-dire les institutions opérationnelles, techniques et de marché pour permettre les transactions), ainsi que les capacités techniques et les compétences complémentaires de leur main-d'œuvre.

De plus, la taille moyenne des projets en Afrique se situe entre 2 et 10 millions de dollars US, ce qui est nettement inférieur à celui des autres régions de marché émergentes ou à la moyenne mondiale de plus de 500 millions de dollars US (BAD, 2023 ; CPI, 2024a). Cela reflète les difficultés de mise à l'échelle des projets en raison de capitaux privés limités, de cadres réglementaires plus faibles, de risques perçus plus élevés et d'un pipeline de projets bancables moins mature. De plus, les projets liés au climat en Afrique ont tendance à être localisés et pilotés par les communautés, se concentrant sur les énergies renouvelables à petite échelle, l'adaptation agricole et la gestion de l'eau (CPI, 2024a).

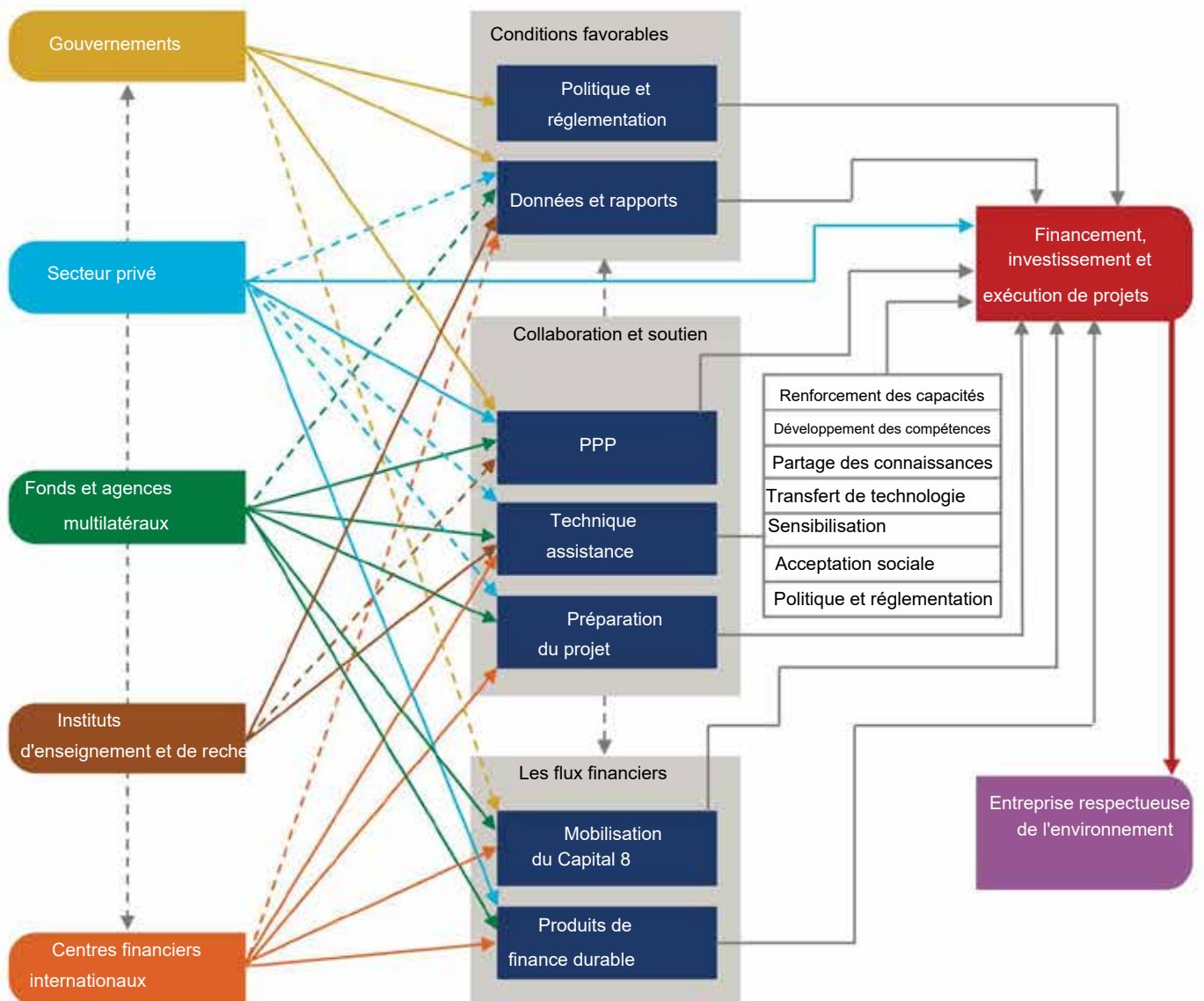
Par conséquent, le déploiement réussi d'une finance écologiquement durable sur le continent nécessite un écosystème de soutien. Ce soutien doit être renforcé par une assistance technique sous forme de renforcement des capacités, de développement des compétences, de transfert de technologie et de sensibilisation. L'accompagnement à la préparation des projets est tout aussi important pour améliorer leur viabilité, réduire les risques d'investissement perçus et garantir que les entreprises et les institutions disposent des informations, de l'expertise, de l'infrastructure et de la confiance nécessaires pour financer, mettre en œuvre et déployer efficacement des solutions durables.

De même, les gouvernements doivent établir des cadres politiques, juridiques et réglementaires transparents et fiables, notamment par le biais d'incitations fiscales, de tarification du carbone et de lois et stratégies environnementales, ainsi que de systèmes de données et de reporting crédibles pour promouvoir les partenariats public-privé (PPP) et accélérer les investissements dans les économies à faibles émissions de carbone. Les acteurs des secteurs public et privé devraient également s'appuyer sur les SFI, les fournisseurs mondiaux de financement climatique et d'autres organisations et agences financées par des donateurs, telles que celles placées sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), pour soutenir le déploiement réussi de mécanismes de financement durable dans des opportunités commerciales viables (le rôle des SFI dans la conduite des transitions vers un développement écologiquement durable est décrit plus en détail au [chapitre 4.5](#)). La figure 16 illustre les relations mutuelles entre les différentes parties prenantes, parmi lesquelles une coopération significative est nécessaire pour mobiliser des capitaux pour le développement écologiquement durable de l'Afrique, ainsi que les conditions préalables clés pour l'intensification et l'amélioration des financements innovants en Afrique.

Collaborer avec les partenaires de développement, les investisseurs privés, les banques régionales, les SFI, les gouvernements et les IFD peut favoriser la mise en œuvre d'instruments financiers innovants afin d'améliorer l'efficacité du financement, de réduire le coût du service de la dette, d'atténuer les risques liés aux projets et d'offrir une expertise technique pour un déploiement réussi des capitaux dans des projets écologiquement durables. Bien que quelques pays africains, comme l'Afrique du Sud et le Maroc, aient réussi à mettre en œuvre des projets financés par des instruments de finance verte, la plupart des États sont généralement marginalisés en raison de la faiblesse de leurs capacités institutionnelles et de leurs déficits en compétences, capacités, techniques et technologies.

Les pays africains manquent également d'environnements politiques favorables, alignés sur des processus clairs de planification et de préparation de projets, essentiels pour éclairer les priorités en matière d'investissements climatiques. Ainsi, une planification, un développement, une identification des risques et une priorisation inadéquats des projets constituent des obstacles majeurs à la mobilisation de capitaux et à la mise en œuvre de projets bancables pour le développement sobre en carbone de l'Afrique. En conséquence, trop peu de projets atteignent le bouclage financier, environ 80 % des projets d'infrastructure échouant au stade du plan de faisabilité, ce qui laisse les institutions africaines avec des coûts élevés de préparation de projet, des charges contractuelles et une capacité limitée à attirer de nouveaux investissements privés (Abiru, 2021 ; BAD, 2023 ; DBSA, 2025).

Figure 16 : Coopération multipartite et soutien au déploiement de financements durables



*Remarque : les lignes pointillées indiquent les liens de soutien secondaires et/ou la coopération entre les parties prenantes.

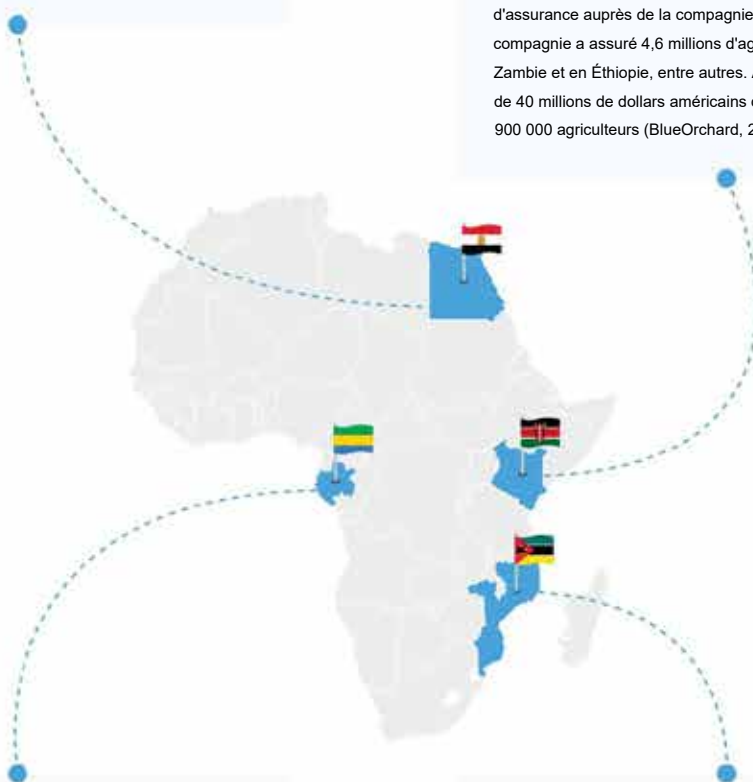
La préparation des projets couvre l'ensemble de leur cycle de vie, depuis la conception, la faisabilité, le développement du portefeuille et les conseils techniques et financiers jusqu'au financement et à l'exécution. L'accent est mis sur le développement de projets bancables et attractifs pour les investisseurs (ICA, 2025). Une préparation efficace des projets et le développement des infrastructures par les emprunteurs attirent les investissements étrangers, favorisent les activités commerciales et créent des emplois. Ils favorisent également un développement socio-économique inclusif, augmentent les recettes fiscales indispensables et renforcent les échanges internationaux et intrarégionaux (Thusi et Mlambo, 2023).

Les gouvernements africains doivent établir des processus clairs pour identifier, actualiser et communiquer les projets stratégiques prioritaires nationaux et régionaux qui offrent des avantages environnementaux, sociaux, économiques et financiers grâce à une résilience climatique accrue. La création de réserves de projets transparentes et finançables renforcera la confiance des entreprises, attirera des financements concessionnels et améliorera l'ampleur et la qualité des investissements dans les infrastructures liées au climat. De même, des mécanismes de préparation de projets robustes et dotés de ressources adéquates aux niveaux régional, national et local garantiront que les projets sont prêts à être financés pour des PPP plus larges.

ÉGYPTE. Premier pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à émettre une obligation verte souveraine (750 millions de dollars) en 2020.

Trois ans plus tard, l'Égypte est devenue le premier pays africain à émettre une obligation Panda durable à trois ans, d'une valeur de 479 millions de dollars US, en 2023 (BAD, 2023). Le produit de cette obligation a servi à investir, entre autres, dans les transports à faibles émissions de carbone, les énergies renouvelables, l'eau durable et le financement des micro, petites et moyennes entreprises.

KENYA. Après avoir identifié une lacune sur le marché de l'assurance, des entrepreneurs kenyans et néerlandais se sont associés pour créer Pula, une compagnie d'assurance agricole, en 2015. Afin de proposer une assurance à bas prix, Pula utilise une application mobile pour enregistrer les utilisateurs et l'apprentissage automatique pour regrouper les agriculteurs présentant des caractéristiques foncières similaires, ainsi que des outils numériques pour évaluer les sinistres. Les agriculteurs peuvent assurer leurs cultures contre la sécheresse et les inondations pour seulement 5 à 10 dollars américains par mois. Plus de 600 000 agriculteurs kenyans ont souscrit des polices d'assurance auprès de la compagnie. Au-delà du Kenya, la compagnie a assuré 4,6 millions d'agriculteurs au Nigeria, en Zambie et en Éthiopie, entre autres. À ce jour, Pula a versé près de 40 millions de dollars américains d'indemnités à environ 900 000 agriculteurs (BlueOrchard, 2024).



GABON. En 2023, Bank of America a réalisé son premier échange de dette souveraine gabonaise (DFN) en Afrique, qui était également le premier échange jamais réalisé sur le continent avec des créanciers privés. Cette transaction a permis de refinancer 500 millions de dollars US de la dette souveraine du Gabon, malgré un coup d'État militaire la même année. La notation de crédit de l'obligation et la réduction des coûts du service de la dette ont été renforcées par une assurance contre les risques politiques de la Société financière de développement international des États-Unis. Les fonds levés grâce à cette émission ont permis au Gabon d'allouer 125 millions de dollars US à la conservation des océans (Bank of America, 2023).

MOZAMBIQUE. Un échange dette-climat
Un accord a été annoncé avec la Belgique lors de la COP 28 en décembre 2023. Cette annonce faisait suite à l'offre de la Belgique d'annuler près de la moitié (2,4 millions de dollars) de la dette du Mozambique en échange d'investissements dans des projets liés au climat. Les économies réalisées grâce à l'allègement de la dette seront consacrées au renforcement de la résilience des communautés marginalisées des zones rurales et urbaines, aux efforts de transition vers les énergies propres, ainsi qu'à l'assistance technique et au renforcement des capacités des agences de gestion des risques de catastrophe. L'agence belge de développement, Enabel, qui a piloté l'initiative, gèrera les fonds dégagés par l'échange et supervisera les différents projets (Enabel, 2023).

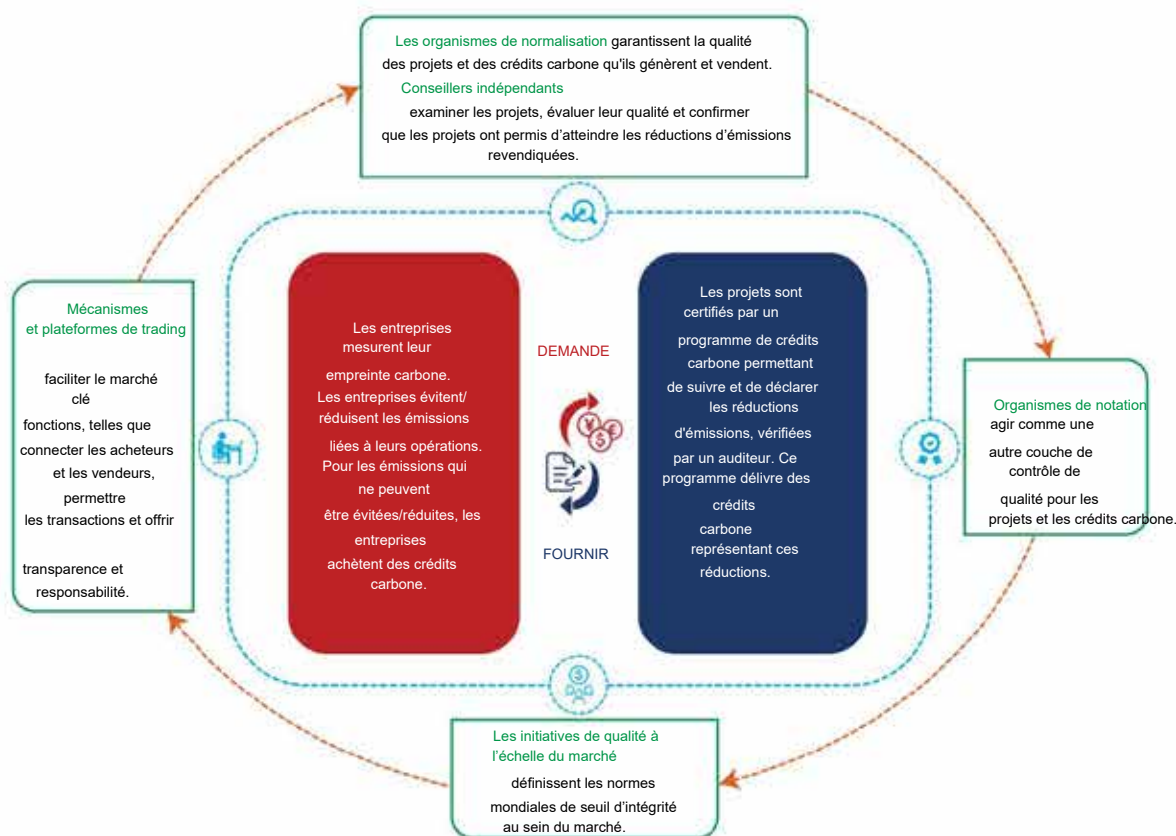
Pour combler le déficit de financement climatique de l'Afrique d'ici 2030, environ 213,4 milliards de dollars devront être mobilisés chaque année auprès du secteur privé, afin de compléter les ressources publiques limitées. - BAD (2023)

4.4 Marchés de crédits carbone en Afrique

Les marchés du carbone désignent des systèmes d'échange où entreprises et particuliers vendent et achètent des crédits carbone pour compenser leurs émissions de GES. Ces crédits sont essentiellement achetés auprès d'entités qui suppriment ou réduisent leurs émissions de GES. Les marchés du carbone se présentent généralement sous deux formes : de conformité ou volontaires. Les marchés du carbone de conformité sont créés en raison d'exigences politiques ou réglementaires nationales, régionales ou internationales et relèvent de l'article 6 de l'Accord de Paris. Ces marchés sont réglementés et obligent légalement les participants à acheter des quotas émis par l'État ou des compensations autorisées correspondant à leurs émissions. À l'inverse, les marchés du carbone volontaires (MCV) désignent l'émission, l'achat et la vente de crédits carbone sur une base volontaire. Les crédits sont achetés pour compenser les émissions dans le cadre d'objectifs de développement durable des entreprises ou d'engagements individuels en faveur de la neutralité carbone.

Comme tout marché, les marchés de crédits carbone présentent une offre et une demande. Du côté de la demande, les entreprises qui ne peuvent éviter ou réduire leurs émissions achètent des crédits carbone. Du côté de l'offre, on trouve généralement les émetteurs de crédits ou les développeurs de projets qui génèrent ou créent des crédits carbone. Au sein de l'écosystème global, les marchés nécessitent une infrastructure évolutive et sophistiquée pour assurer leur bon fonctionnement et garantir que les projets respectent des normes élevées afin d'obtenir des impacts durables et notables. La figure 17 présente un aperçu de l'écosystème du marché du carbone.

Figure 17 : Écosystème du marché des crédits carbone



4.4.1 Accords annoncés à la COP29

Les négociateurs de la COP29 ont finalisé un accord historique visant à établir un marché centralisé de crédits carbone sous la supervision de l'ONU. Cet accord marque une étape importante en concrétisant les règles de l'article 6 de l'Accord de Paris et en faisant progresser la mise en œuvre d'un système mondial d'échange de droits d'émission de carbone. Si l'Accord de Paris établissait des principes généraux pour les marchés internationaux du carbone, il manquait de directives détaillées sur leur fonctionnement. L'article 6 établit un cadre permettant aux pays de coopérer volontairement à la réalisation de leurs CDN respectives, ce qui inclut la mise en œuvre de mécanismes marchands et non marchands pour les aider à réduire leurs émissions de GES. L'article 6 comprend les trois approches et mécanismes clés suivants :

- **Article 6.2** : Établit des lignes directrices pour que les nations puissent échanger des réductions et des suppressions d'émissions par le biais d'accords bilatéraux, multilatéraux et unilatéraux (également appelés approches coopératives). Les crédits carbone visés à l'article 6.2, appelés Résultats d'atténuation transférés au niveau international (ITMO), peuvent déjà être échangés entre les pays.
- **Article 6.4** : vise à établir un marché mondial des crédits carbone géré par une entité des Nations Unies – également connue sous le nom d'Organe de surveillance de l'article 6.4 (OSC) – qui sera chargée d'élaborer et de superviser les exigences et les processus nécessaires à la mise en œuvre du mécanisme. Une fois le marché opérationnel, les développeurs de projets devront demander l'enregistrement de leurs projets auprès de l'OSC, sous réserve de l'approbation du pays de mise en œuvre et de l'OSC avant que les crédits carbone reconnus par l'ONU puissent être délivrés.
- **Article 6.8** : Se concentre sur les approches non marchandes de l'action climatique, ce qui permet aux pays de coopérer sur les actions climatiques sans utiliser de mécanismes fondés sur le marché.

La principale différence entre les articles 6.2 et 6.4 réside dans le fait que ce dernier prévoit un mécanisme centralisé pour l'échange de droits d'émission de carbone à plus grande échelle, tandis que le premier prévoit une coopération plus directe entre les pays. De plus, l'article 6.4 se veut similaire au Mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto, mais avec des règles plus strictes et une applicabilité renforcée.

Le MDP continuera de fonctionner pendant une période transitoire en vertu de l'article 6, permettant aux projets MDP de passer au mécanisme de l'article 6.4 avec ses méthodologies attendues d'ici la mi-2025 (Carbon Market Watch, 2024 ; Woydt & Van Doorn, 2024).

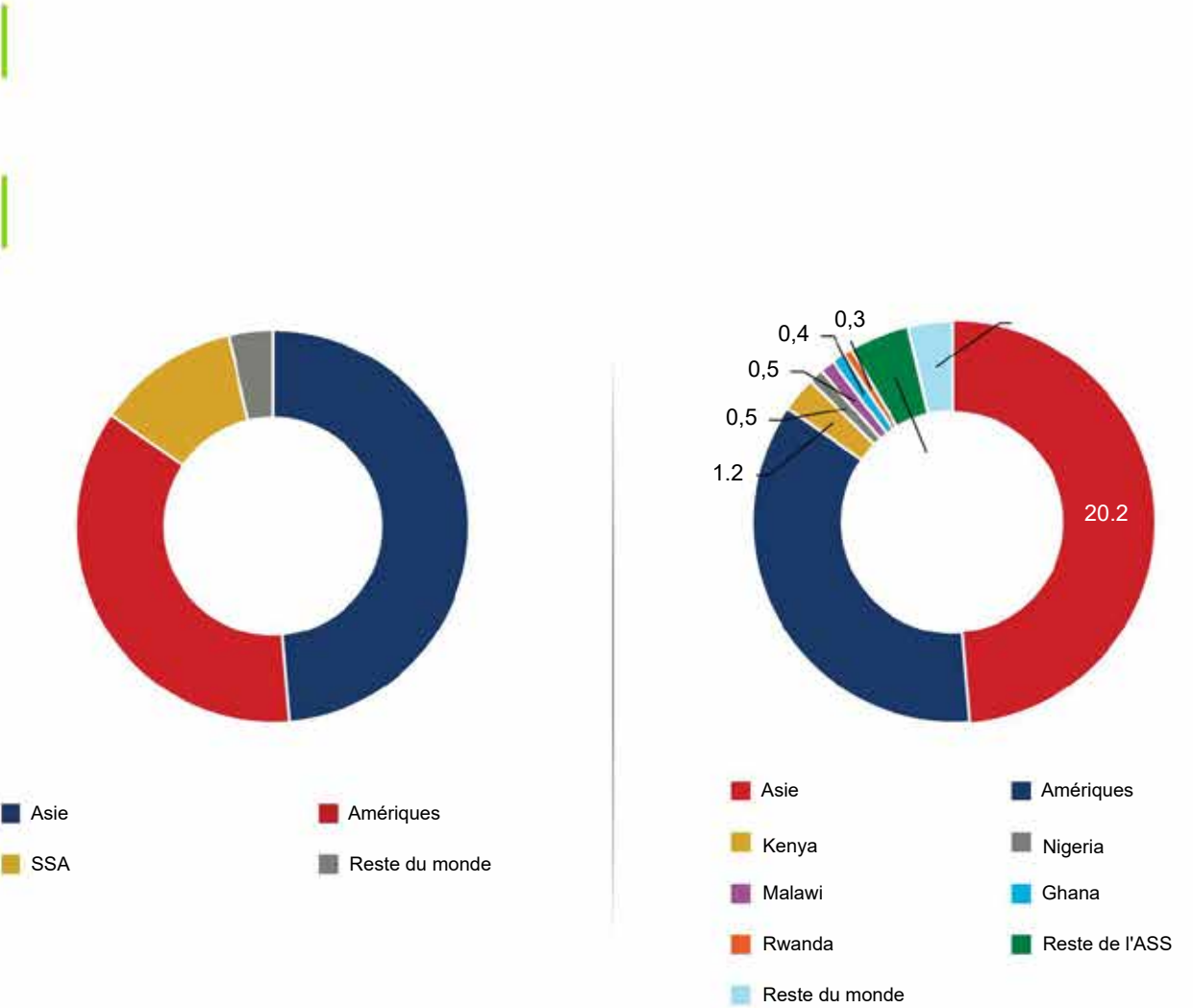
4.4.2 L'état des marchés internationaux de crédits carbone et leur évolution en Afrique

Français Les estimations sur la taille du marché mondial des crédits carbone varient. Selon MSCI (2024), près de 42 milliards de dollars US de dépenses d'investissement ont été consacrés à la création et au développement de près de 12 000 projets de crédits carbone enregistrés et pré-enregistrés entre 2013 et 2023, dont environ la moitié (soit 22 milliards de dollars US) entre 2021 et 2023. L'Asie, les Amériques et l'ASS ont représenté plus de 40 milliards de dollars US des dépenses totales de 2013 à 2023, tandis que près de 5 milliards de dollars US ont été dépensés pour des projets situés dans les pays les moins avancés. Concernant l'Afrique du Nord, MSCI (2024) note que la région n'est pas encore devenue un fournisseur important de crédits carbone. La figure 18 montre la répartition des dépenses d'investissement du projet entre 2013 et 2023. En termes de capitaux levés et d'engagements, MSCI (2024) estime qu'environ 43 milliards de dollars américains ont été engagés ou directement levés pour investir dans des activités de crédit carbone entre 2021 et le troisième trimestre 2024.

En ce qui concerne les marchés volontaires, la Banque mondiale (2024) note que la valeur marchande des crédits négociés a diminué, passant de 1,9 milliard de dollars à 723 millions de dollars en 2023, principalement en raison de préoccupations concernant l'intégrité environnementale, ce qui se reflète dans la baisse du prix moyen pondéré. La Banque mondiale (2024) a indiqué que les prix moyens pondérés sont restés inférieurs à 6,00 dollars par tonne de CO₂e.

Malgré des perspectives positives à long terme, la demande mondiale de crédits carbone a également chuté de 22 % en 2023, tandis que l'offre a augmenté de 9 % au cours de l'année, les émissions passant de 283 mégatonnes (un million de tonnes métriques) d'équivalents dioxyde de carbone (MtCO₂e) au T4 2021-T3 2022 à 307 MtCO₂e au T4 2022-T3 2023 (ACMI, 2024). D'un autre côté, les retraits (c'est à dire les retraits permanents de crédits carbone de la circulation pour garantir que les réductions d'émissions ne soient réclamées qu'une seule fois) ont chuté de 182 MtCO₂e à 144 MtCO₂e au cours de la même période.

Néanmoins, les projets de crédits carbone ont produit des résultats remarquables. MSCI (2024) estime les projets carbone enregistrés 2020 ont capacité réduction des émissions gigatonne par an, les projets enregistrés ayant enregistré des réductions de carbone totalisant 2,6 gigatonnes de CO₂e. De plus, il a été constaté que les entreprises qui achètent des crédits carbone se décarbonent à un rythme accéléré, réduisant leurs émissions de 6,2 % par an, contre une moyenne de 3,4 % enregistrée par les entreprises qui n'en achètent pas (ACMI, 2024).



Source: MSCI (2024)

Les marchés africains du carbone ont largement contredit les tendances mondiales. L'ACMI (2024) a estimé que les marchés africains du carbone ont enregistré une augmentation de 11 % de la demande au cours des 12 mois précédents, contre une baisse de 1 % de l'offre. Les projets d'efficacité énergétique et de changement de combustible ont enregistré les taux de croissance les plus élevés, les retraits augmentant de 56 % pour atteindre 10,8 millions de crédits au total. Au total, les émissions se sont élevées à 48,8 MtCO₂e au T4 2022-T3 2023, contre 49,4 MtCO₂e au T4 2021-T3 2022, tandis que les retraits sont passés de 22,7 MtCO₂e à 25,2 MtCO₂e au cours de la même période. Pourtant, malgré une demande croissante, les marchés africains du carbone ne représentaient encore que 16 % des marchés mondiaux du crédit, alors que le volume des retraits a encore une marge de progression. L'ACMI (2024) estime que l'Afrique pourrait retirer jusqu'à 300 MtCO₂e de crédits par an d'ici 2030, mobilisant potentiellement jusqu'à 6 milliards de dollars de capitaux et soutenant jusqu'à 30 millions d'emplois. De plus, le CPI (2024a) a constaté que la part de la valeur mondiale des projets africains est passée de 10 % en 2021 à 26 % en 2023.

Les crédits carbone, ou échanges de permis, permettent aux pays et aux entreprises de compenser leurs émissions de GES en investissant dans des projets qui réduisent ou suppriment des émissions ailleurs. Pour l'Afrique, cela pourrait signifier bénéficier des vastes ressources naturelles du continent. Le potentiel technique total de l'Afrique pour les marchés volontaires du carbone est de 2 400 MtCO₂e d'ici 2030, selon les estimations de l'industrie, mais le continent n'a émis qu'environ 50 MtCO₂e de crédits et en a retiré environ 25 MtCO₂e sur la période 2023-2024 (ACMI, 2024). Cela signifie qu'il existe un potentiel considérable pour approfondir le marché et que l'Afrique peut bénéficier de ce développement.

Les pays du continent ont également progressé dans l'élaboration de réglementations sur les marchés du carbone. Par exemple, le Kenya a adopté la loi portant modification de la loi sur le changement climatique en 2023, qui établit un registre national du carbone accessible au public, tandis que le Ghana a créé le Registre du carbone du Ghana. En Tanzanie, la réglementation sur le commerce du carbone a officialisé l'implication du gouvernement dans les marchés du carbone. L'Initiative africaine pour les marchés du carbone (ACMI) a également soutenu l'élaboration de plans d'activation des marchés du carbone dans plusieurs pays ; des plans ont déjà été lancés au Kenya et au Mozambique.

ÉGYPTE. Le pays a mis en place le premier marché volontaire du carbone (MVC) réglementé d'Afrique en août 2024. Le MVC crée un cadre pour l'accréditation, l'émission, la cotation, la radiation et la négociation des certificats de réduction des émissions de carbone. En septembre 2024, l'Autorité de régulation financière (AFC) a enregistré 12 nouveaux projets dans sa base de données sur la réduction des émissions de carbone, ce qui leur a permis de négocier sur le MVC égyptien. Cela a ouvert la voie aux entreprises nationales pour négocier des crédits carbone, soutenant ainsi les efforts de l'Égypte pour lutter contre le changement climatique. L'Association égyptienne de biodynamie gère le registre volontaire du carbone. Ce registre vise à guider les développeurs dans le respect des normes de réduction des émissions de carbone et permet la délivrance de certificats négociables via la Bourse égyptienne. Les 12 projets devraient produire environ 13 291 certificats de réduction des émissions de carbone, représentant une réduction d'environ 13 300 MtCO₂e (Egypt Today, 2024).

SÉNÉGAL. En septembre 2024, le pays comptait huit projets en cours de validation et 14 projets enregistrés auprès du VCM local, dont huit projets d'énergie renouvelable, quatre projets domestiques et deux projets axés sur la nature. Parmi ces initiatives axées sur la nature en cours de validation figure le projet de restauration des mangroves ABC, un projet de carbone bleu d'une durée de 30 ans visant à contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique par le reboisement et la conservation de 7 000 hectares et l'investissement des fonds générés par la vente de crédits carbone au profit de 15 villages (Climate Impact Partners, 2023). Les projets sénégalais enregistrés auprès du VCM contribuent à la vente de crédits carbone à des entités internationales.

L'entreprise américaine de réseau de recharge pour véhicules électriques ChargePoint Holdings a acquis 10 000 crédits carbone auprès du Sénégal en mars 2025 pour investir dans l'énergie solaire et éolienne. Le Sénégal a également signé des accords en 2023, aux termes desquels la Suisse achète des crédits carbone pour un volume de 500 000 MtCO₂e à un prix fixe de 22,5 USD/MtCO₂e par an jusqu'en 2030 (DGB Group, 2023).

AFRIQUE DU SUD. La nation arc-en-ciel

La loi sur la taxe carbone (2019) autorise les entreprises à utiliser des compensations carbone pour réduire leur impôt carbone de 5 à 10 % de leurs émissions réelles. Si une entreprise ne parvient pas à réduire ses émissions, l'État l'autorise à les compenser par des crédits d'impôt. Ces crédits doivent être conformes aux normes mondiales approuvées et provenir de projets nationaux tels que les énergies renouvelables et les efforts de reboisement (Climate Scorecard, 2024).

En partenariat avec Xpansiv, fournisseur d'infrastructures basé aux États-Unis, la Bourse de Johannesburg (JSE) a lancé son Ventures Carbon Market en 2023 (JSE, 2025). En novembre 2020, Sasol, entreprise mondiale cotée à la JSE spécialisée dans les produits chimiques et l'énergie, a acquis plus de 100 000 crédits de compensation carbone auprès de Bethlehem Hydro, producteur d'électricité indépendant sud-africain ; il s'agissait de l'une des premières transactions de crédits carbone du pays.

Avec des crédits carbone volontaires évalués à environ 2 milliards de dollars à l'échelle mondiale et susceptibles d'être multipliés par 5 à 50 d'ici 2030, des marchés du carbone à haute intégrité pourraient apporter des avantages considérables aux populations africaines et constituer une source essentielle de financement climatique pour le continent. - ACMI (2024)

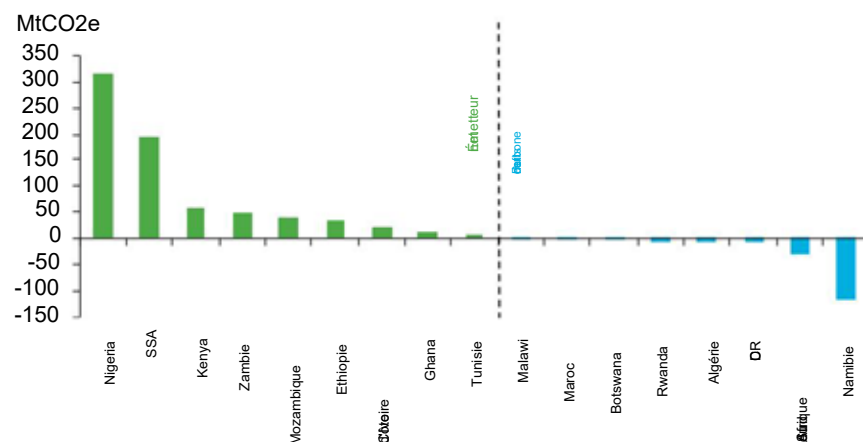
4.4.3 Défis et opportunités du commerce des crédits carbone en Afrique

L'Afrique dispose d'un potentiel économique, social et environnemental unique pour bénéficier des marchés du carbone. De plus, les crédits carbone pourraient être considérés comme une option évolutive pour accroître le financement climatique sur le continent. La COP29 a souligné l'importance des crédits issus de projets axés sur la nature, tels que la reforestation et la préservation de la nature, dont l'Afrique regorge. Le continent est depuis longtemps considéré comme un « puits net de carbone », ce qui signifie qu'il absorbe plus de carbone atmosphérique qu'il n'en rejette. Cependant, on observe une augmentation constante des émissions cumulées de GES, notamment celles liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie (UTCATF) en Afrique.

Par conséquent, la capacité de puits de l'Afrique à l'échelle continentale est en déclin et sa position est très probablement passée d'un petit puits net à une petite source nette entre 2010 et 2019. Cela dit, certains pays pourraient encore détenir une capacité de puits importante, en particulier ceux qui disposent de ressources naturelles abondantes et d'émissions de carbone minimales. Avec l'augmentation des émissions de carbone, le continent s'écarte des objectifs d'atténuation de l'Accord de Paris, principalement en raison de sa population croissante et de l'augmentation des émissions provenant de la combustion de combustibles fossiles et de la conversion des terres (Ernst et al., 2024). Ainsi, pour que le continent augmente la demande internationale de carbone de la part des pays qui peinent à atteindre leurs objectifs respectifs de réduction des GES, l'Afrique devra opérer une transition fondamentale vers la neutralité carbone et la préservation de ses atouts naturels.

Une mesure efficace pour évaluer la capacité d'un pays à absorber le carbone consiste à déterminer la différence entre les émissions totales de GES (hors UTCATF) et les émissions cumulées de GES (y compris UTCATF). Cela permet de déterminer la contribution de l'UTCATF aux émissions globales (une valeur positive signifie que les activités UTCATF agissent comme un émetteur net, tandis qu'une valeur négative représente un puits de carbone net). Cette méthode isole l'impact des activités liées aux terres sur le profil d'émissions d'un pays, car il est important de distinguer les émissions UTCATF en raison de leurs caractéristiques uniques et de leur rôle notable dans les inventaires de GES (Climate Action Tracker, 2025). La figure 19 présente les émissions ou absorptions nettes UTCATF de plusieurs pays africains et d'Afrique subsaharienne au total en 2020.

Figure 19 : Émissions ou absorptions nettes du secteur UTCATF



L'ASS en tant que région a enregistré des émissions nettes positives du secteur UTCATF en 2020. Plusieurs économies clés, telles que le Nigéria, le Kenya, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire et le Ghana, entraînent également dans cette catégorie. Des pays comme le Nigéria et le Ghana affichent des taux de déforestation parmi les plus élevés d'Afrique, ce qui diminue leur capacité d'absorption des émissions de GES. À l'autre extrémité du spectre, des pays comme la RDC, le Maroc, le Botswana et le Rwanda sont classés comme puits de carbone. La RDC, qui possède la plus grande concentration de superficie forestière, connaît également des taux de déforestation importants, ce qui est lié à sa capacité de puits réduite. Les pays désertiques sont généralement des sources de carbone ou ont des bilans carbone neutres. Cela est évident dans des pays comme l'Algérie, le Botswana et le Maroc, qui ont une capacité de puits de carbone minimale.

Le cadre adopté à la COP29 facilitera l'accès aux marchés internationaux du carbone, permettant aux pays africains de tirer profit de leurs riches ressources naturelles et de leur biodiversité pour générer des gains économiques significatifs. Avec un accès limité à l'électricité mais un vaste potentiel en énergies renouvelables, l'Afrique peut utiliser le marché du carbone pour financer des projets d'énergie propre à grande échelle, réduisant ainsi sa dépendance aux combustibles fossiles et élargissant l'accès à l'énergie. En outre, une augmentation des investissements pourrait générer des rendements économiques plus élevés et permettre à l'Afrique de se détourner des industries à forte intensité de carbone. La démographie essentiellement rurale du continent pourrait également jouer en sa faveur. Les projets de crédits carbone bénéficient souvent directement aux communautés rurales grâce à des opportunités d'emploi, une baisse des coûts énergétiques et une amélioration de la santé. Les revenus des marchés internationaux du carbone sont également partiellement alloués aux efforts d'adaptation des pays pauvres.

Malgré le nouveau cadre, plusieurs facteurs pourraient compromettre l'efficacité des accords d'échange de droits d'émission de carbone conclus lors de la COP29. Un enjeu majeur réside dans le consensus sur les méthodologies d'élimination du carbone et les critères d'éligibilité pour la génération de crédits. Par exemple, il n'existe pas de délais précis ni de normes minimales pour le stockage du carbone, tandis que l'incertitude entourant les méthodologies peut décourager la participation au marché. De plus, les délais de mise en œuvre restent flous, ce qui suscite des inquiétudes quant à la transparence et à la responsabilité au sein du système. De plus, la faiblesse des mécanismes d'application, tels que les sanctions limitées en cas de violation des règles, ne résout pas suffisamment les problèmes de crédibilité découlant des scandales de compensations frauduleuses. La d'échange pourrait également réduire la taille et l'efficacité du marché du carbone. Un autre défi concerne la stabilité du marché, car les pays hôtes peuvent révoquer les autorisations de crédits carbone après leur transfert, ce qui crée de l'incertitude.

Le continent a tenté de tirer parti des marchés d'échange de droits d'émission de carbone avant la COP29. L'ACMI, lancée lors de la COP27, vise à créer un écosystème favorable aux marchés africains du carbone. Cependant, plusieurs obstacles structurels continuent de limiter la capacité de l'Afrique à tirer pleinement parti des crédits carbone. L'un des principaux défis est le coût élevé de la conformité. Les pays africains sont souvent confrontés à une expertise technique limitée, à des coûts de certification élevés et à des difficultés à respecter les normes internationales. L'insuffisance des infrastructures de suivi, de vérification et de déclaration des réductions d'émissions freine encore davantage le développement et le maintien des initiatives de crédits carbone. Les faiblesses institutionnelles et la corruption constituent un autre défi, car elles risquent de détourner les fonds destinés à l'atténuation du changement climatique des communautés locales et des projets de développement durable vers des acteurs plus riches ou des entreprises étrangères.

L'un des principaux risques pour l'adoption généralisée des systèmes d'échange et de compensation de crédits carbone en Afrique est le double comptage, où les crédits sont revendiqués par plusieurs parties. Un autre risque réside dans la difficulté de garantir que les projets génèrent des réductions d'émissions réelles et vérifiables. Un contrôle qualité insuffisant peut conduire à un « écoblanchiment », où des entités revendiquent des avantages environnementaux liés à des crédits ayant un impact réel minimal, ce qui compromet la crédibilité du marché. De plus, il est essentiel de garantir une tarification équitable des crédits carbone, en particulier dans les pays en développement, afin d'éviter une sous-évaluation susceptible de réduire l'efficacité et la durabilité des crédits.

Les crédits carbone africains sont sous-évalués par rapport à leurs homologues mondiaux en raison de risques perçus comme plus élevés et d'une demande plus faible. Cette sous-évaluation réduit les revenus potentiels des projets africains. De plus, une offre excédentaire de crédits carbone de mauvaise qualité risque de faire baisser davantage les prix, réduisant ainsi les incitations financières à de nouvelles initiatives. Les problèmes sociaux et économiques, notamment les conflits fonciers, aggravent ces obstacles. Les projets de grande envergure comme le reboisement peuvent déplacer des communautés ou restreindre l'accès aux terres, entraînant des perturbations. Dans de nombreux pays africains, les systèmes fonciers peu clairs aggravent ces problèmes, rendant difficiles la mise en œuvre et la pérennité des projets de crédits carbone.

En 2021, le Forum économique mondial (WEF) a publié 20 recommandations réparties en six étapes pour développer les VCM, tout en améliorant la transparence, la vérifiabilité et la robustesse. Ces recommandations sont résumées dans [la figure 20](#).

Supply & standards

I. Core carbon prices and attribute taxonomy

- 1 Establish core carbon principles and taxonomy of additional attributes
- 2 Assess adherence to the core carbon principles
- 3 Scale-up high-integrity supply

III. Infrastructure: Trade, post-trade, financing, and data

- 7 Build or utilise existing high-volume trade infrastructure
- 8 Create or utilise resilient post-trade infrastructure
- 9 Implement advanced data infrastructure
- 10 Increase transparency and standardisation in over-the-counter markets

Market intermediaries

II. Core carbon reference contracts

- 4 Introduce core carbon spot and futures contracts
- 5 Establish an active secondary market
- 6 Increase transparency and standardisation in over-the-counter markets

Demand

VI. Demand signal

- 17 Offer consistent investor guidance on offsetting
- 18 Enhance credibility and customer awareness for consumer product offerings
- 19 Increase industry collaboration and commitments
- 20 Create mechanisms for demand signalling

IV. Consensus on the legitimacy of offsetting

- 11 Establish principles on the use of offsets

- 12 Align guidance on offsetting corporate claims

V. Market integrity assurance

- 13 Implement efficient and accelerated verification
- 14 Develop global anti-money-laundering/know-your-customer guidance
- 15 Establish legal and accounting frameworks
- 16 Institute governance for market participants and market functioning

4.4.4 Que peut attendre l'Afrique d'un marché de crédits carbone performant ?

Un marché mondial des crédits carbone bien mis en œuvre pourrait constituer un outil puissant pour inciter à la réduction des émissions de carbone dans les pays et entités les plus pollueurs, tout en stimulant les investissements dans les régions qui en ont le plus besoin, notamment l'Afrique. Selon les estimations de l'Association internationale pour l'échange de quotas d'émission (IETA), l'article 6 de l'Accord de Paris pourrait réduire le coût total de la mise en œuvre des CDN de 250 milliards de dollars par an d'ici 2030 (IETA, 2019). Cependant, tous les fonds ne seront pas destinés à l'Afrique, et le marché mondial d'échange de crédits carbone ne suffira pas à lui seul à répondre aux besoins cumulés de financement climatique.

Malgré cela, les crédits carbone ont le potentiel non seulement de générer des revenus sur l'ensemble du continent, mais aussi de diversifier les sources de revenus. Ceci est particulièrement important compte tenu des difficultés budgétaires de nombreux pays africains et de l'augmentation des dépenses liées à l'aide sociale. Le continent souffre également d'un chômage élevé et d'un faible niveau de compétences. Une augmentation des projets de compensation carbone, permise par l'article 6, créera des emplois dans des secteurs essentiels à la transition vers des pratiques écologiquement durables, tels que les énergies renouvelables et le stockage d'énergie, l'agriculture climato-intelligente et la gestion forestière. De plus, les pays africains devront également développer une expertise en gestion, suivi, reporting et vérification des projets carbone, afin de renforcer les capacités locales de gestion des projets liés au climat.

Les CVM représentent une opportunité d'attirer des financements privés pour soutenir la transition des pays africains vers des économies bas carbone. Les crédits carbone issus de ces marchés ont le potentiel d'attirer des investisseurs financiers et de mobiliser des capitaux auprès de grandes entreprises souhaitant compenser leurs émissions ne pouvant être éliminées immédiatement. Selon le CPI (2024a), les CVM mondiaux pourraient atteindre 30 milliards de dollars d'ici 2030, dont environ 7,5 milliards de dollars (soit 25 %) pour l'Afrique. Bien que cela ne suffise pas à combler le déficit d'investissement sur le continent, le marché pourrait prendre beaucoup d'ampleur si la conformité s'améliore et si des échanges nationaux au titre de l'article 6 sont mis en place.

Les crédits carbone liés à des réductions et absorptions d'émissions tangibles et vérifiables peuvent constituer une précieuse source de revenus pour les pays, en particulier ceux disposant d'un potentiel de séquestration du carbone plus important et engagés dans une transition énergétique. Bien que plus vastes que le secteur forestier, les marchés volontaires du carbone peuvent également constituer une option gratuite pour les pays africains souhaitant atteindre leurs objectifs de reforestation. Le bon fonctionnement des marchés volontaires du carbone nécessitera un renforcement institutionnel ; une amélioration des processus de suivi, de reporting et de vérification ; des normes ; l'identification des technologies privilégiées ; des procédures d'approbation ; des systèmes de taxation ; et des mécanismes de surveillance solides pour aider la région à capter une part plus importante du marché mondial du carbone.

Des évolutions telles que le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE, l'évolution potentielle des engagements mondiaux envers l'Accord de Paris et le risque de réduction de l'aide publique au développement et de l'aide étrangère dans le contexte géopolitique actuel présentent des défis, mais aussi des opportunités, pour le développement des marchés du carbone. Le MACF imposant un prix aux importations de certains biens en provenance de pays ne disposant pas de mécanismes de tarification du carbone comparables afin d'éviter les fuites d'émissions (c'est-à-dire lorsque des politiques climatiques strictes dans une région entraînent une augmentation des émissions dans d'autres juridictions aux réglementations plus souples, les industries se délocalisant pour éviter les coûts de mise en conformité), la demande de crédits carbone pourrait augmenter de la part des pays cherchant à éviter les droits de douane. Cela pourrait également inciter les pays à développer des systèmes de tarification et de crédits carbone conformes aux exigences du MACF, tout en encourageant l'élaboration de normes et de cadres universels de tarification du carbone.

Concernant l'éventuel abandon mondial de l'Accord de Paris, l'absence de coopération internationale solide pourrait contraindre les pays à renforcer leurs marchés nationaux du carbone et leurs politiques nationales. Cela pourrait entraîner une fragmentation accrue du marché, nécessitant des accords régionaux ou bilatéraux pour maintenir la liquidité du marché. De plus, l'absence de coopération internationale au sein des sphères gouvernementales offre au secteur privé l'opportunité de stimuler la demande de crédits carbone.

4.5 Le rôle des centres financiers dans la promotion du développement durable et des transitions justes

Comme indiqué ci-dessus, parmi les obstacles à la transition vers des économies durables sur le plan environnemental et à faibles émissions de carbone en Afrique figurent des cadres réglementaires inadaptés, des capacités institutionnelles et techniques limitées, une préparation inadéquate des projets et des marchés de capitaux locaux sous-développés.

Ziolo et al. (2024) constatent que les coûts de transition peuvent être maîtrisés par un déploiement approprié des instruments du marché des capitaux. Cela implique que les gouvernements et les organismes de réglementation du secteur financier devraient développer leurs marchés des capitaux, s'assurer qu'ils sont faciles à utiliser et capables d'employer des instruments de financement durables et modernes.

Les IFC visent à relever ces défis et à cibler les flux d'investissement indispensables. Un IFC est un pôle d'activité économique international. Plus précisément, il s'agit d'une ville ou d'une zone géographique qui accueille une concentration d'institutions financières facilitant les flux financiers transfrontaliers et fournissant des services de soutien tels que le droit, la comptabilité, l'assistance technique et les technologies (BRI, 2022). Les IFC fonctionnent dans le cadre réglementaire applicable à leur localisation et à l'écosystème économique plus large que le pôle du secteur financier soutient.

Les IFC peuvent se spécialiser dans différents aspects des services financiers, tels que la gestion d'actifs, l'assurance, la banque, le conseil en patrimoine personnel, la structuration d'opérations et les solutions fintech. De plus, ils contribuent à créer un environnement propice aux affaires, notamment en offrant un soutien juridique et réglementaire, des incitations fiscales, en facilitant la mobilisation des parties prenantes et les actions marketing, ainsi qu'en créant des viviers de talents grâce à des initiatives de renforcement des capacités ou de développement des compétences. Ainsi, ces centres fournissent non seulement des services essentiels aux particuliers et aux entreprises internationales, mais contribuent également à leurs économies locales et aux efforts de développement national.

Les SFI évoluent constamment en raison des changements technologiques et de l'évolution de la demande de financement. Compte tenu de la nature transformatrice du paysage technologique et socio-économique mondial, il est de plus en plus nécessaire que les SFI soutiennent les transitions vers le développement. Les tendances internationales, notamment la prolifération des nouvelles technologies, la nécessité de lutter contre le changement climatique et les considérations ESG, exigent un leadership pour faciliter et promouvoir l'adoption d'innovations financières.

Si chaque dollar investi dans l'adaptation climatique peut générer jusqu'à dix dollars de bénéfices économiques grâce à des effets multiplicateurs, de nombreux projets d'adaptation présentent des risques élevés et leur financement peut s'avérer difficile (Global Centre on Adaptation, 2023). À cet égard, les SFI jouent un rôle essentiel dans la promotion du cadre de la CCNUCC en favorisant des partenariats efficaces entre pays développés et pays en développement, permettant ainsi les flux de subventions et de financements concessionnels nécessaires à la mise en œuvre des CDN.

Les financements multilatéraux et bilatéraux sont essentiels pour renforcer la résilience économique face au changement climatique. Cependant, les bénéfices de l'action climatique en termes de développement ne se matérialiseront que si les pays africains parviennent à mobiliser efficacement des capitaux privés. Ceci souligne la nécessité d'adopter des innovations financières. En conséquence, les SFI et les financements qu'elles facilitent jouent un rôle essentiel dans le soutien des transitions vers un développement durable sur le plan environnemental.

4.5.1 Avantages économiques des IFC

Les avantages des IFC sont multiples : ils offrent un accès international aux services financiers et à des régimes réglementaires efficaces qui facilitent les échanges commerciaux, réduisent les coûts et contribuent à réduire le risque d'investissement dans des projets écologiquement durables. Les IFC font la différence en offrant une plateforme juridique permettant aux investisseurs de différents pays de se réunir et d'investir dans des pays africains dépourvus de systèmes juridiques solides et de cadres politiques favorables. Ainsi, les IFC réduisent les coûts de transaction et permettent des transactions qui, autrement, n'auraient peut-être pas eu lieu, rendant les économies africaines plus productives et résilientes face aux chocs externes (Cato Institute, 2024).

Français Les estimations récentes des investissements facilités par les IFC sont rares. Néanmoins, les IFC ont négocié des financements supplémentaires aux pays en développement d'une valeur de 1,6 billion de dollars US entre 2007 et 2014, stimulant la croissance économique de ces pays de 400 milliards de dollars US et les recettes fiscales de 100 milliards de dollars US au cours de cette période (BVI, 2021). Les importants flux d'investissement vers l'Afrique négociés par les IFC renforcent également l'idée qu'elles sont des plateformes impartiales pour la mise en commun des fonds de plusieurs investisseurs et leur investissement collectif dans les pays africains. Au cours de la dernière décennie, les IFC du monde entier ont joué un rôle clé dans la croissance globale des investissements. Bien qu'aucune statistique officielle contemporaine ne soit disponible, certains experts suggèrent que les IFC facilitent environ un tiers de tous les investissements durables mondiaux.

Si les IFC étrangères ont joué un rôle clé dans l'acheminement des investissements verts et durables vers l'Afrique au cours des dernières décennies, les IFC africaines ont, ces dernières années, renforcé leur stature sur la scène internationale. Dans le dernier Indice mondial des centres financiers (GFCI, 2025), les notes de toutes les IFC africaines ont continué de progresser, démontrant qu'elles sont devenues des pôles financiers régionaux solides au cours de la dernière décennie. Le GFCI interroge les répondants sur des indicateurs tels que l'environnement des affaires, le capital humain, les infrastructures, la fiscalité, la réputation et le développement du secteur financier. La collaboration entre les IFC africaines a, à son tour, contribué à accroître la taille de leurs marchés financiers nationaux et à promouvoir les investissements durables sur le continent.

L'amélioration des notations des IFC africaines témoigne de la mise en œuvre de réformes du secteur financier, de l'amélioration du climat des affaires, de la réduction des contraintes réglementaires et d'un meilleur accès au marché. Elle témoigne également de la mise en place de mesures incitatives pour attirer les investisseurs et du perfectionnement des compétences des acteurs locaux du secteur des services financiers dans les juridictions de ces IFC. Ces améliorations sont particulièrement visibles au Maroc, à Maurice et au Rwanda, ces pays, avec l'Afrique du Sud, occupant les premiers rangs du classement GFCI en 2025 parmi les pays africains.

Alors que le GFCI couvre les facteurs macroéconomiques au niveau national, l'Indice mondial de la finance verte (GGFI, 2025) évalue les IFC au niveau microéconomique ou des produits. Le classement du GGFI prend en compte à la fois les données quantitatives et les évaluations des professionnels de la finance du monde entier concernant la qualité et la profondeur de l'offre de financement vert des IFC. Ces aspects garantissent que les notations sont indépendantes du volume de marché d'une IFC. La plupart des IFC africaines présentent un équilibre relatif en termes de profondeur et de qualité, bien que Casablanca obtienne la meilleure note en Afrique, suivie de Maurice, Kigali, Johannesburg, Le Cap, Nairobi et Lagos.

Bien que les IFC africaines se situent à des stades de développement différents, elles ont largement amélioré leur compétitivité sur la scène internationale, où chaque IFC africaine apporte des atouts différents. Le renforcement de l'intégration des critères ESG et du reporting sur le développement durable, l'émission d'instruments financiers durables innovants, l'amélioration des environnements réglementaires et la mise en place de taxonomies vertes, entre autres initiatives, ont contribué à l'amélioration des notations GGFI ces dernières années. De plus, des liens étroits avec des institutions financières étrangères ont renforcé la notation des IFC africaines, ouvrant la voie à une participation accrue de l'Afrique à l'économie mondiale. À mesure que les IFC africaines poursuivent leur développement et leur expansion, la concurrence devrait s'intensifier, ce qui contribuerait à stimuler les progrès globaux du secteur des services financiers africains et à attirer durablement des volumes plus importants de financements de qualité sur le continent.

Les IFC exercent également une pression concurrentielle accrue en encourageant l'amélioration des lois et réglementations dans les économies locales (Cato Institute, 2024). Par conséquent, une concurrence accrue entre les IFC africaines peut être considérée comme un catalyseur pour inciter les pays à améliorer leur environnement juridique et commercial afin d'attirer davantage d'activités économiques. Un environnement juridique sûr, fondé sur les normes internationales, est essentiel pour attirer des capitaux durables et respectueux de l'environnement. La mise en place d'incitations fiscales attractives a également joué un rôle crucial dans l'amélioration du classement GFCI des IFC africaines.

4.5.2 Les IFC collaborent pour favoriser les transitions vers un développement durable sur le plan environnemental

Les IFC opèrent sur des marchés dynamiques, qui évoluent au fil du temps en réponse aux facteurs économiques et politiques qui influencent leurs opérations. Les IFC s'adaptent constamment à l'évolution de la demande de produits et services financiers et aux avancées technologiques, tout en se concentrant sur la finance durable. En 2017, le réseau des Centres financiers pour le développement durable (FC4S) a été officiellement lancé à Casablanca, au Maroc. Dès sa création, 11 IFC ont adopté la Déclaration de Casablanca sur les Centres financiers pour le développement durable, s'engageant à promouvoir des actions en faveur de la finance durable dans leurs centres financiers. Ce réseau compte désormais 45 membres en 2024, dont des IFC d'Égypte, du Kenya, du Maroc, du Nigéria et du Rwanda, et collabore à la réalisation des ODD et de l'Accord de Paris. Le FC4S permet aux IFC d'accélérer la croissance de la finance durable en menant des recherches sur les innovations financières, en proposant des orientations sur les meilleures pratiques et en prodiguant des conseils.

Les membres du FC4S restent déterminés à co-crée un environnement favorable grâce à une collaboration active avec les décideurs politiques et les régulateurs. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 2023), les membres du FC4S ont joué un rôle essentiel sur le marché mondial de la dette durable, ayant facilité 54 % des émissions d'obligations durables dans le monde en 2023.

Par conséquent, les IFC comme le CFC, peuvent jouer un rôle central pour rationaliser et mobiliser la finance durable au service des opportunités commerciales, et ce de plusieurs manières. Premièrement, elles concentrent l'expertise et les infrastructures financières, permettant ainsi le développement et la distribution efficaces de produits financiers innovants tels que les fonds d'investissement axés sur les critères ESG, les obligations durables et les prêts liés au développement durable. En favorisant un environnement réglementaire favorable et en attirant diverses institutions financières engagées dans le développement durable, les SFI peuvent créer un marché où ces instruments sont facilement accessibles pour financer des projets bas carbone et résilients au changement climatique dans divers secteurs.

Deuxièmement, les IFC peuvent jouer un rôle clé dans le partage des connaissances, le renforcement des capacités et le transfert de technologies, essentiels au déploiement de mécanismes de finance durable. Elles peuvent héberger des centres d'excellence, animer des programmes de formation et promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière d'intégration des critères ESG, d'évaluation des risques climatiques et de mesure d'impact. Les SFI sont bien placées pour encourager les programmes d'éducation et de formation professionnelle en finance durable, compte tenu de leurs bonnes relations avec les gouvernements, les experts du secteur, le monde universitaire et les personnes concernées (FC4S, 2021). En attirant une expertise internationale et en favorisant la collaboration entre les acteurs financiers locaux et mondiaux, les SFI peuvent accélérer le développement d'une main-d'œuvre qualifiée capable de structurer et de gérer des transactions de finance durable. Outre leur rôle d'intermédiaire dans les transactions de finance durable, les SFI ont également élaboré des principes directeurs pour les taxonomies, collaboré à l'élaboration de solutions technologiques financières pour relever les défis environnementaux et servi de médiateurs transactionnels entre les entreprises africaines et les investisseurs internationaux pour l'adaptation, l'atténuation et la résilience climatiques du continent.

L'Alliance mondiale des centres financiers internationaux (WAIFC) a annoncé la création de la Table ronde africaine en 2024, initialement le fruit d'une collaboration entre les CFI du Nigéria, de l'Île Maurice, du Maroc et du Rwanda. L'objectif est d'améliorer la compétitivité de ces CFI sur l'ensemble du continent, de mener des activités de financement et de gestion des risques.

rechercher, partager les meilleures pratiques et plaider en faveur d'une coordination réglementaire entre les pays membres afin de promouvoir l'investissement intra-africain, y compris dans les aspects liés à la durabilité environnementale. Cette initiative pourrait renforcer davantage les capacités des SFI africaines à aider leurs membres et les pays africains dans leur ensemble à adopter des mécanismes de financement plus durables.

Troisièmement, les SFI peuvent encourager les PPP en offrant une plateforme neutre et fiable aux gouvernements, aux entités du secteur privé et aux fonds multilatéraux pour le climat afin de connecter et de structurer des projets collaboratifs. Leurs cadres juridiques et réglementaires établis, associés à leur capacité à attirer des investisseurs internationaux, peuvent réduire les risques liés aux infrastructures durables et autres projets verts, les rendant ainsi attractifs pour les capitaux privés. De plus, les SFI peuvent promouvoir activement ces partenariats en créant des plateformes dédiées et en proposant une expertise dans la structuration de projets bancables et durables dans des secteurs clés pour l'ensemble du continent africain. Les décideurs politiques et les investisseurs internationaux peuvent compter sur les SFI pour piloter les efforts de transition, étant donné qu'elles se concentrent sur de nombreuses composantes du système financier. Les accords de PPP négociés par les SFI ont servi de base à la création d'environnements propices et crédibles pour la réduction des risques, la mobilisation de capitaux et les avancées en matière de finance durable (FC4S, 2023).

En outre, les SFI peuvent améliorer considérablement les normes en matière de données et de rapports pour les investissements durables. En promouvant l'adoption de cadres de publication ESG reconnus mondialement et en facilitant la collecte et la diffusion de données fiables sur la durabilité, ils peuvent améliorer la transparence et réduire les risques d'écoblanchiment. Cette transparence accrue est essentielle pour attirer les investisseurs institutionnels et garantir que les flux financiers contribuent réellement à des résultats écologiquement durables.

Les SFI africaines peuvent se positionner comme leaders régionaux en matière de données et de reporting ESG en défendant les normes pertinentes et en investissant dans les infrastructures nécessaires.

Enfin, les SFI peuvent collaborer activement avec les fonds climatiques multilatéraux en leur fournissant des canaux efficaces pour déployer des capitaux et accéder à un portefeuille de projets durables et bien structurés. En comprenant les besoins et les priorités spécifiques de ces fonds, les SFI peuvent adapter leurs produits financiers et leurs services de préparation de projets afin d'orienter les flux de financement climatique international là où ils sont le plus nécessaires. Les SFI africaines peuvent ainsi renforcer leurs relations avec les fonds climatiques mondiaux et se positionner comme des partenaires clés pour le déploiement de leurs ressources sur le continent.

Les SFI créent de la valeur en regroupant des activités financières telles que la banque, les marchés de capitaux, l'investissement, l'assurance et le reste de l'écosystème des services professionnels (FC4S, 2021). Compte tenu de leur position stratégique, les SFI peuvent tirer parti des innovations financières liées au climat (voir chapitre 4.2) et de leur réseau de partenaires clés pour accroître le financement écologiquement durable en Afrique. Ces partenaires comprennent généralement des responsables gouvernementaux, des experts techniques, des universitaires, des acteurs des marchés financiers, des régulateurs publics sectoriels, des représentants d'organisations environnementales, des groupes de la société civile et des entités telles que l'Initiative des obligations climatiques, la CCNUCC, la COP et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

4.5.3 Opérer dans un monde de plus en plus fragmenté

Le développement de la finance durable ne se limite pas au développement de nouveaux instruments financiers ; il nécessite également un changement de comportement (FC4S, 2021). Selon le GGFI (2025), les réglementations gouvernementales et les exigences légales influencent davantage le comportement des entreprises que l'évolution des préférences des consommateurs. Par conséquent, en modifiant la réglementation de leurs juridictions, les SFI peuvent jouer un rôle crucial dans l'évolution des comportements commerciaux vers une plus grande durabilité et une plus grande conscience environnementale.

Depuis les années 1970, l'intégration financière renforcée a entraîné une croissance des actifs et des passifs extérieurs supérieure à celle du PIB mondial, en particulier dans les SFI (BRI, 2023). Pourtant, les événements récents, notamment l'épidémie de coronavirus en 2020, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales en 2021, la guerre en cours en Europe de l'Est, la crise énergétique et inflationniste qui a suivi, l'intensification des conflits au Moyen-Orient en 2024, la menace d'une guerre commerciale mondiale de représailles et le risque accru de tensions géopolitiques en 2025, ont déclenché une démondialisation. Ces événements ont modifié les relations économiques et politiques internationales, menaçant l'efficacité des SFI.

Cependant, une séparation complète des relations financières internationales est impossible, aucune région n'étant entièrement autosuffisante (WAIFC, 2025). En tant qu'institutions centrales capables d'organiser les acteurs et de coordonner les efforts, il est nécessaire de définir des priorités communes à toutes les institutions financières et de développer la finance durable. En connectant les multiples parties prenantes, en organisant les entités locales privées et publiques et en diffusant les normes, le pouvoir de coordination des IFC sera essentiel pour soutenir les transitions écologiquement durables dans un monde de plus en plus fragmenté.

MAROC. La CFCA et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) ont signé un protocole d'accord en septembre 2024 pour la création d'un CCG régional, conformément à l'Accord de Paris. Ce projet soutient les efforts du pays pour se positionner comme un leader international de la finance durable en Afrique. En exploitant les abondantes ressources naturelles de l'Afrique, des crédits carbone de haute qualité et à faible coût pourront être générés, permettant ainsi au Maroc de développer son futur CCG.

RWANDA. En janvier 2025, la Bourse verte du Luxembourg a organisé des sessions de formation en collaboration avec la Bourse du Rwanda. Une formation a été dispensée sur les instruments de dette durables et les taxonomies vertes. Cette initiative visait à améliorer les capacités et à développer les compétences au sein du Centre financier international de Kigali (KIFC). Plus de 60 participants du KIFC ont participé à la formation (Agence luxembourgeoise de développement, 2025).



AFRIQUE DU SUD. La Rand Merchant Bank (RMB) a été l'unique chef de file et coordinateur du développement durable de la première émission d'obligations sociales de FirstRand Bank en novembre 2024. Cette émission a permis de lever 144,6 millions de dollars américains sur des échéances de 3, 5 et 7 ans. Le produit de l'émission sera affecté aux prêts de la FNB aux micro, petites et moyennes entreprises et aux bailleurs de fonds, ainsi qu'aux services d'information et de communication de la RMB. projets technologiques, qui visent à fournir une connectivité dans des zones auparavant mal desservies ou défavorisées (RMB, 2024).

ÎLE MAURICE. Le Mauritius International Le Centre financier international (MIFC) a facilité environ 9 % du total des IDE africains. Cela souligne le rôle crucial du MIFC en tant qu'intermédiaire pour aider les pays africains à accéder aux capitaux en réduisant les risques et les coûts liés aux transactions transfrontalières. Parmi les pays africains ayant bénéficié des investissements facilités par le MIFC en termes de création d'emplois figurent :

Kenya (1,6 million d'emplois créés), Nigéria (470 000), Tanzanie (250 000), Afrique du Sud (240 000), Côte d'Ivoire (200 000), Cameroun, Éthiopie et Ghana (120 000 chacun). À leur tour, ces emplois supplémentaires ont généré collectivement environ 30 milliards de dollars de pouvoir d'achat supplémentaire pour les habitants de ces pays africains (MIFC, 2021).

Les centres financiers dotés de politiques et de réglementations progressistes en faveur de la finance verte, telles que les taxonomies vertes, la publication obligatoire des risques climatiques et les incitations à l'investissement durable, sont mieux placés pour développer et élargir leurs marchés de la finance verte. - GGFI (2025)

05

RECOMMANDATIONS BUSINESS
POUR DES TRANSITIONS NET-ZÉRO

RECOMMANDATIONS BUSINESS

POUR DES TRANSITIONS NET-ZÉRO

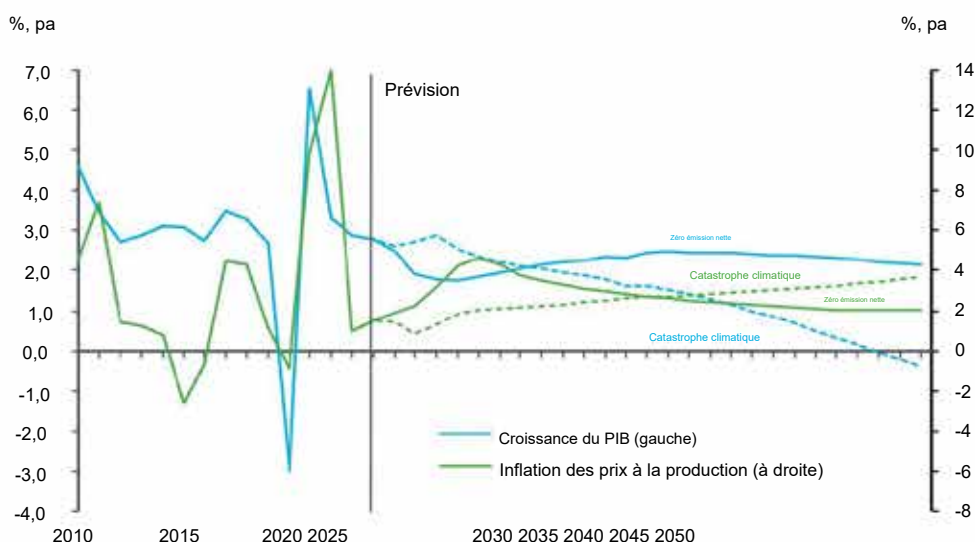
5.1 Conséquences économiques de la gestion durable

Transitions en Afrique

Au niveau macroéconomique le plus large, les entreprises doivent reconnaître que la performance des pays africains à moyen et long terme sera inextricablement liée aux progrès de la transition vers un développement durable à l'échelle mondiale. Non seulement l'engagement des gouvernements et des entreprises en faveur du développement durable pourrait influencer un nouveau paradigme d'investissement, mais l'incapacité à atteindre les objectifs mondiaux d'émissions aura un impact négatif sur les activités commerciales et les perspectives économiques du continent. Les scénarios climatiques d'Oxford Economics indiquent comment le contexte macroéconomique pourrait varier selon les évolutions climatiques.

Les résultats économiques sont particulièrement disparates lorsqu'on compare deux scénarios extrêmes : zéro émission nette et catastrophe climatique, illustrés à la [figure 21](#). Dans le scénario zéro émission nette, la neutralité carbone est atteinte en 2050 grâce à des mesures politiques précoces, des avancées technologiques et une coordination mondiale. Le réchauffement climatique est limité à environ 1,6 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Dans le scénario de catastrophe climatique, les gouvernements ne respectent pas leurs engagements politiques et la concentration de GES dans l'atmosphère s'intensifie. Les températures mondiales augmentent de 2,3 °C d'ici 2050, provoquant de graves dommages physiques qui s'accroissent avec le temps.

Figure 21 : Croissance du PIB mondial et inflation des prix à la production selon deux scénarios climatiques



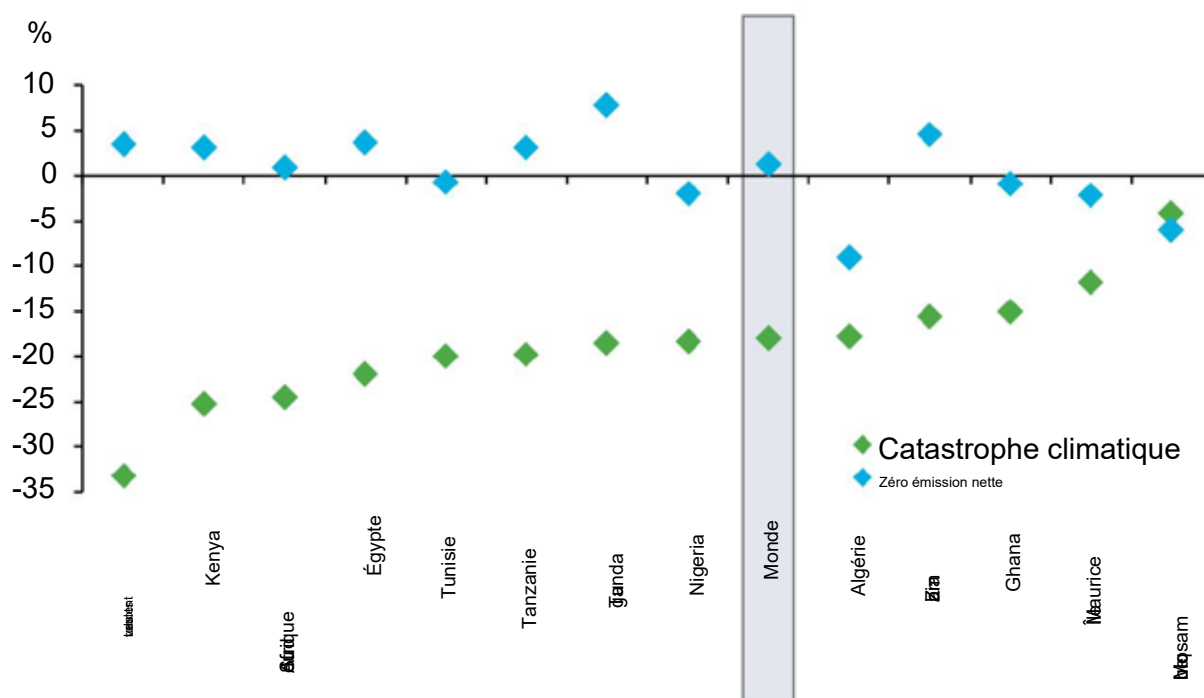
Source : Oxford Economics

En comparant ces deux scénarios, il est essentiel de souligner que la transition aura un coût à court terme, principalement lié aux prix du carbone. Les taxes carbone contribuent à réduire les émissions, mais ce faisant, elles alimentent l'inflation des prix à la production. La hausse des dépenses, conjuguée à une demande initialement inélastique de combustibles fossiles et à la forte hausse des prix de l'électricité qui en découle, entraîne des pressions inflationnistes considérables. Dans un premier temps, le PIB réel s'affaiblit par rapport à ses niveaux de référence, l'inflation rognant les revenus réels, mais ce phénomène s'atténue progressivement à mesure que les économies abandonnent les sources d'énergie taxées et fortement émettrices de carbone.

En revanche, le scénario de catastrophe climatique entraîne une pression à la hausse bien moindre sur les prix à la production à moyen terme. Cependant, l'économie mondiale ne bénéficie pas des gains de coût et de développement structurel à long terme associés à la transition verte. De plus, des anomalies météorologiques plus fréquentes entraînent une croissance de la productivité bien plus faible à long terme, ce qui pèse sur la croissance du PIB mondial dans ce scénario.

Sur le continent africain, cette dynamique suggère que les efforts de transition mondiaux stimuleront la croissance économique grâce à une augmentation des investissements et à une croissance plus forte de la productivité dans un contexte de moindre intensité des chocs climatiques défavorables. Cependant, comme le montre la [figure 22](#), il existe un impact négatif asymétrique visible si les efforts de transition mondiaux se révèlent décevants. Par exemple, par rapport à un scénario de référence dans lequel les températures mondiales moyennes atteignent 1,9 °C au-dessus des niveaux préindustriels, le PIB réel devrait être inférieur de près d'un tiers au Botswana d'ici 2050. Le chiffre correspondant pour le Kenya est d'environ 25 %. Ces chiffres tiennent compte à la fois des répercussions économiques d'anomalies météorologiques plus régulières et de l'impact économique plus large d'une demande accrue de combustibles fossiles.

Figure 22 : Écart du PIB réel par rapport à la valeur de référence d'ici 2050



À l'autre extrémité du spectre, le PIB du Mozambique devrait être légèrement inférieur au niveau de référence, tant dans les scénarios de zéro émission nette que de catastrophe climatique. Dans le scénario zéro émission nette, une baisse de la demande d'hydrocarbures pèsera sur les industries charbonnière et gazière du pays, tandis que dans le scénario de catastrophe climatique, une demande accrue pour ces biens ne compensera qu'en partie les pertes de productivité liées à des chocs économiques plus réguliers.

Ces résultats mettent en évidence une implication importante pour les entreprises : le changement climatique entraînera indéniablement une volatilité macroéconomique, quels que soient les progrès réalisés en matière de transition. La capacité d'adaptation sera essentielle. Cela nécessite de prévoir des marges de manœuvre budgétaires et une planification prudente des scénarios. Outre l'importance accordée à la capacité d'adaptation, le changement climatique et les efforts mondiaux de décarbonation se caractériseront par plusieurs caractéristiques que les entreprises et les gouvernements devront au moins connaître et, au mieux, exploiter.

5.2 Recommandations pour les entreprises souhaitant s'engager dans la décarbonisation

Le financement concessionnel pour le développement durable aide l'Afrique à relever le quadruple paradoxe du changement climatique. Cela est particulièrement vrai compte tenu de l'extrême vulnérabilité du continent aux risques climatiques, de sa faible résilience structurelle et de sa pauvreté multidimensionnelle. Les contraintes budgétaires de la plupart des gouvernements africains et l'insuffisance de la disponibilité et de l'accès aux engagements internationaux de financement climatique nécessitent de mobiliser des capitaux privés et d'aligner leurs décaissements sur les objectifs économiques, environnementaux et socio-économiques à long terme.

La réduction des risques liés aux investissements et la mobilisation de financements privés durables peuvent contribuer à débloquer les capitaux nécessaires à la résilience climatique de l'Afrique et à sa transition vers une croissance et un développement économiques inclusifs et à faibles émissions de carbone. Pour ce faire, le contexte, les données probantes et les conclusions de cette étude proposent plusieurs recommandations interdépendantes pour aider le secteur privé à tirer parti des opportunités commerciales respectueuses de l'environnement. Ces recommandations sont présentées à la [figure 23](#) et brièvement développées aux [sections 5.2.1 à 5.2.10](#).

Figure 23 : Recommandations pour les entreprises afin de naviguer sur la route vers le zéro net en Afrique



Soutenir des environnements propices à l'augmentation des investissements privés, de la collaboration et des PPP, notamment en intégrant la résilience climatique dans les cadres politiques et de mise en œuvre.



Renforcer les capacités de préparation de projets et la visibilité des investisseurs sur les pipelines de projets viables



Mobiliser davantage de capitaux concessionnels publics et privés grâce à des mécanismes de financement durables et innovants pour aider à combler les déficits de financement, libérer de l'espace budgétaire et mettre en œuvre les CDN.



Tirer parti des mécanismes de financement durable et les déployer malgré les récents bouleversements géopolitiques liés à la lutte contre le changement climatique mondial



Établir ou développer des marchés nationaux et régionaux fonctionnels de crédits carbone, tout en garantissant l'alignement avec l'article 6.4 de l'Accord de Paris



Tirer parti des SFI pour rationaliser le déploiement de mécanismes de financement durable dans des opportunités bancables



Promouvoir le rôle de la diaspora et des transferts de fonds pour soutenir le développement durable



Créer des plateformes pour faire correspondre l'offre et la demande de compétences avec des perspectives commerciales durables



Comblar les lacunes en matière de données et renforcer les systèmes de réduction et de gestion des risques de catastrophe



Assurer un renforcement continu des capacités, une sensibilisation et un transfert de technologie pour garantir une action climatique efficace



5.2.1 Soutenir des environnements propices à l'augmentation des investissements privés, de la collaboration et des PPP, notamment en intégrant la résilience climatique dans les cadres politiques et de mise en œuvre.

Pour mobiliser davantage d'investissements privés en faveur du développement durable en Afrique, les entreprises doivent jouer un rôle proactif dans l'élaboration de cadres politiques, juridiques et réglementaires favorables, en identifiant les obstacles et les opportunités d'investissement, et en s'associant aux gouvernements, aux SFI, aux IFD et aux BMD afin de réduire les risques et d'améliorer la bancabilité des projets. Cela implique de tirer parti des financements concessionnels, des assurances, des garanties et d'autres instruments de réduction des risques pour attirer des capitaux privés, notamment pour les projets d'adaptation en phase de démarrage ou à faible rendement dans les zones vulnérables.

Les gouvernements, quant à eux, doivent instaurer une certaine confiance chez les investisseurs grâce à des stratégies climatiques claires et chiffrées, assorties d'objectifs mesurables, et élaborer des politiques sectorielles intégrant la résilience climatique et la durabilité environnementale. Ces cadres doivent s'aligner sur les CDN, éliminer les obstacles réglementaires, intégrer les normes ESG et prévoir des mesures incitatives favorisant la participation privée.

Une collaboration plus étroite entre les parties prenantes, des capacités institutionnelles renforcées et un développement ciblé du capital humain sont également essentiels pour garantir une mise en œuvre efficace des politiques, mobiliser des financements et soutenir des transitions économiques écologiquement durables grâce à des PPP bien structurés.



5.2.2 Renforcer les capacités de préparation de projets et la visibilité des investisseurs sur les pipelines de projets viables

Les pays africains doivent s'attaquer aux contraintes telles que la mauvaise préparation des projets, le manque de clarté des priorités et les capacités techniques et financières limitées afin d'attirer davantage d'investissements privés dans le développement durable. Les entreprises peuvent soutenir et bénéficier de la mise en place de mécanismes indépendants de préparation de projets qui renforcent la bancabilité des projets d'adaptation et d'atténuation grâce à une planification, une coordination et une exécution améliorées. Le développement de filières transparentes et hiérarchisées de projets prêts à être financés, alignées sur les plans nationaux de développement, les taxonomies de la finance durable et les CDN, renforcera la confiance des investisseurs, réduira les risques perçus et facilitera les approches de financement mixte. Une meilleure visibilité des opportunités de projets viables contribuera à aligner l'action du secteur privé sur les priorités gouvernementales et à accélérer le financement des infrastructures durables.



5.2.3 Mobiliser davantage de capitaux concessionnels publics et privés grâce à des mécanismes de financement durables et innovants pour aider à combler les déficits de financement, libérer de l'espace budgétaire et mettre en œuvre les CDN.

Pour combler les déficits de financement climatique et renforcer la résilience structurelle de l'Afrique, les entreprises devraient collaborer avec les gouvernements, les SFI, les IFD et les BMD afin de mobiliser des financements mixtes et concessionnels grâce à des mécanismes de financement durable innovants et adaptés aux contextes nationaux. En réduisant les risques perçus et en améliorant la préparation des projets, ces mécanismes peuvent attirer des capitaux privés, réduire les coûts d'emprunt et libérer des fonds publics pour des investissements essentiels en matière d'adaptation et d'atténuation. L'alignement des stratégies financières sur les besoins spécifiques du secteur tout en réservant des ressources à des projets socialement bénéfiques et à faible rendement peut promouvoir un développement inclusif et à faibles émissions de carbone et soutenir la mise en œuvre efficace des CDN.



5.2.4 Tirer parti des mécanismes de financement durable et les déployer malgré les récents bouleversements géopolitiques liés à la lutte contre le changement climatique mondial

Face à l'affaiblissement potentiel de la coopération internationale en matière de climat et à la réduction du soutien étranger, les entreprises devraient exploiter et déployer proactivement des mécanismes de financement durable afin de protéger leurs activités contre l'intensification des risques climatiques et de garantir la continuité des investissements dans une croissance résiliente et sobre en carbone. Avec le soutien des BMD, des IFD, des SFI et des institutions de financement climatique, les entreprises peuvent mobiliser des capitaux pour des projets climatiques commercialement viables, contribuant ainsi à atténuer les risques climatiques réglementaires et physiques. Les mutations géopolitiques pourraient également ouvrir des perspectives d'industrialisation verte en Afrique, faisant de ce pays une destination attractive pour les investissements durables des entreprises.



5.2.5 Établir ou développer des marchés nationaux et régionaux fonctionnels de crédits carbone, tout en garantissant l'alignement sur l'article 6.4 de l'Accord de Paris

Les entreprises devraient soutenir le développement et l'expansion de marchés de crédits carbone crédibles en Afrique, conformément à l'article 6.4 de l'Accord de Paris, afin de mobiliser des capitaux pour des projets d'adaptation et d'atténuation du changement climatique et de générer de nouvelles sources de revenus grâce à des réductions d'émissions vérifiées. Des marchés du carbone efficaces nécessitent des cadres réglementaires solides, des systèmes de suivi et de vérification robustes, un renforcement des capacités institutionnelles et une harmonisation régionale avec des initiatives comme l'ACMI. Ces marchés peuvent stimuler l'investissement privé, soutenir le développement socio-économique et permettre aux gouvernements de réserver des revenus à des projets de résilience climatique, en particulier dans les communautés vulnérables.



5.2.6 Tirer parti des SFI pour rationaliser le déploiement de mécanismes de financement durable dans des opportunités bancables

Les entreprises privées doivent collaborer avec les SFI pour accélérer le flux de financement durable vers des projets bancables. Elles doivent s'appuyer sur l'infrastructure financière, l'expertise et les partenariats de ces centres afin de mobiliser et de rationaliser les flux de capitaux et de connaissances vers des opportunités commerciales durables en Afrique et au-delà. Les SFI mettent en relation les investisseurs avec des projets bancables et peuvent développer et distribuer des produits financiers innovants, favoriser le renforcement des capacités en matière d'intégration des critères ESG, plaider en faveur de politiques de soutien, améliorer les normes en matière de données et de reporting, et servir d'intermédiaires de confiance pour les PPP. En collaborant avec les fonds multilatéraux pour le climat et en s'alignant sur les normes mondiales, les SFI peuvent se positionner comme des plateformes clés pour mobiliser des investissements verts en Afrique vers des projets bien structurés.



5.2.7 Promouvoir le rôle de la diaspora et des transferts de fonds pour soutenir le développement durable

Les entreprises commerciales peuvent soutenir les efforts visant à orienter les contributions de la diaspora et les flux de transferts de fonds vers un développement écologiquement durable, y compris l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques. Cela peut être réalisé en mettant en œuvre des mesures incitatives et des politiques encourageant l'utilisation des transferts de fonds pour des initiatives vertes, en investissant dans les infrastructures financières pour réduire les coûts de transaction et en exploitant les données pour mieux comprendre l'impact des transferts de fonds. De plus, attirer les professionnels qualifiés de la diaspora pour contribuer aux secteurs sobres en carbone et résilients au changement climatique peut renforcer les capacités et l'innovation au service d'une croissance durable.



5.2.8 Créer des plateformes pour faire correspondre l'offre et la demande de compétences avec des perspectives commerciales durables

Les entreprises devraient soutenir le développement de plateformes centralisées de mise en correspondance des compétences qui alignent les capacités de la main-d'œuvre sur les exigences des industries à faibles émissions de carbone et respectueuses de l'environnement. En répertoriant les compétences requises, les entreprises peuvent contribuer à orienter les programmes de formation et à favoriser les partenariats avec les établissements d'enseignement, tout en améliorant la visibilité et la viabilité des investissements verts. Ces plateformes peuvent également servir de plateformes de collaboration et de partage de connaissances entre les gouvernements, les SFI et les organisations internationales afin de renforcer la coordination régionale en matière de développement durable.



5.2.9 Comblent les lacunes en matière de données et renforcer les systèmes de réduction et de gestion des risques de catastrophe

Les entreprises doivent investir pour combler les lacunes en matière de données et améliorer les systèmes de réduction et de gestion des risques de catastrophe afin de mieux anticiper, se préparer et réagir aux chocs climatiques. Des données fiables, actualisées et désagrégées, notamment sur les risques climatiques, les vulnérabilités socio-économiques et les conditions environnementales, sont essentielles pour éclairer la prise de décision fondée sur des données probantes et une gestion efficace des risques. Le renforcement des systèmes d'alerte précoce, l'intégration d'une planification tenant compte des risques dans les opérations commerciales et la collaboration avec les gouvernements, les SFI et les partenaires de développement contribueront à réduire les pertes, à protéger les investissements et à renforcer la résilience à long terme face aux risques climatiques croissants.



5.2.10 Assurer un renforcement continu des capacités, une sensibilisation et un transfert de technologie pour garantir une action climatique efficace

En fin de compte, les entreprises devraient soutenir le renforcement continu des capacités, la sensibilisation et le transfert de technologies entre les institutions et les communautés afin de garantir la mise en œuvre efficace de ces recommandations. Cela implique d'investir dans l'éducation, la formation professionnelle et les programmes de développement des compétences afin d'améliorer la compréhension de la finance durable, du changement climatique et du développement inclusif. Le renforcement des capacités techniques et des plateformes de partage des connaissances permettra aux acteurs, des décideurs politiques aux entreprises privées et à la société civile, d'accéder à des solutions intelligentes face au climat, de les appliquer et de les déployer à grande échelle. Les partenariats avec les institutions africaines, les SFI et les fonds multilatéraux pour le climat devraient être mis à profit pour mobiliser des ressources financières et techniques, tout en favorisant la collaboration interrégionale, la cohérence des politiques et la résilience aux chocs climatiques.

06

CONCLUSION

CONCLUSION

L'Afrique est confrontée à des défis uniques et urgents dans sa quête d'un développement écologiquement durable et d'une croissance économique inclusive. Malgré une contribution minimale aux émissions mondiales de GES, le continent est disproportionnellement vulnérable aux impacts du changement climatique, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes, les sécheresses, les inondations et la dégradation des infrastructures. Ces défis sont aggravés par la pauvreté multidimensionnelle, le sous-développement structurel, une marge de manœuvre budgétaire limitée, un endettement élevé et un accès limité aux capitaux internationaux abordables, autant de facteurs qui entravent la capacité des pays africains à financer et à mettre en œuvre l'adaptation et l'atténuation du changement climatique à l'échelle requise. De plus, ces difficultés de développement sont exacerbées par l'escalade des perturbations géopolitiques, où les conflits, l'incertitude commerciale et les bouleversements multilatéraux liés à l'action climatique mondiale compromettent encore davantage les perspectives de développement écologiquement durable et inclusif de l'Afrique.

Malgré ces obstacles, le continent se trouve à un tournant de son développement, où le financement climatique représente une opportunité significative de transformation durable. Les besoins de financement climatique de l'Afrique sont considérables, estimés à environ 190 milliards de dollars par an pour atteindre les CDN collectives de ses États membres. Pourtant, avec seulement 52,1 milliards de dollars en 2022, soit 3,3 % du financement climatique mondial, les apports réels restent extrêmement faibles.

Les institutions du secteur public – principalement les IFD multilatérales – dominent actuellement le financement lié au climat, tandis que les contributions du secteur privé restent limitées. La combinaison de risques perçus élevés, d'obstacles politiques et réglementaires, de cadres d'investissement faibles, d'incitations insuffisantes, de capacités institutionnelles et humaines limitées, d'une mauvaise préparation des projets et d'une pénurie de projets bancables continue de décourager l'investissement privé dans la durabilité environnementale de l'Afrique. Comblar le déficit d'investissement de l'Afrique est essentiel non seulement pour la résilience climatique systémique, mais aussi pour libérer son potentiel économique et favoriser une croissance durable à long terme.

L'Afrique offre d'immenses opportunités de transformer ses économies grâce à des investissements axés sur le climat. Parmi les secteurs prioritaires figurent les systèmes d'énergie renouvelable et les technologies complémentaires, là où les abondantes ressources solaires, éoliennes et hydroélectriques restent sous-exploitées ; l'agriculture durable, susceptible d'améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ; et les infrastructures résilientes au changement climatique, essentielles à la protection des populations vulnérables et au maintien du développement à long terme. De plus, les réserves minérales critiques de l'Afrique positionnent le continent comme un acteur incontournable de la transition verte mondiale, tandis que l'économie bleue offre un potentiel inexploité en matière de ressources marines et de développement côtier. Chacun de ces secteurs offre des perspectives d'investissement, de création d'emplois et de réduction des émissions, tout en générant des bénéfices sociaux et économiques. Cela souligne l'urgence d'intensifier les apports de financements durables concessionnels publics et privés et d'innover au-delà des instruments de financement traditionnels.

Des mécanismes de financement innovants – tels que le financement mixte, les obligations durables, les swaps DFN, les actions vertes, l'investissement d'impact, les marchés de crédits carbone, les ILS, la microfinance et les produits de microassurance – peuvent jouer un rôle transformateur dans la mobilisation des capitaux face au creusement des déficits budgétaires et au poids de la dette souveraine. Ces outils doivent s'accompagner de cadres politiques favorables, de capacités techniques renforcées, de PPP et d'une augmentation des financements concessionnels afin de réduire les risques liés aux investissements et d'attirer les capitaux nationaux et étrangers. En outre, les SFI peuvent servir de plateformes clés pour mobiliser, catalyser et canaliser la finance durable vers les secteurs prioritaires de l'Afrique pour un développement écologiquement durable et socialement inclusif.

La finance durable, alignée sur les principes ESG, offre une voie pour catalyser les investissements privés et publics favorisant un développement sobre en carbone, résilient au changement climatique et inclusif. La concrétisation de cette vision nécessite des partenariats renforcés, des actions politiques pragmatiques et un engagement à long terme de toutes les parties prenantes. Grâce à des efforts coordonnés et à des financements innovants, l'Afrique peut relever ses défis climatiques et s'imposer comme un leader mondial du développement durable.

Cette étude propose les recommandations interdépendantes suivantes pour mobiliser des capitaux pour le développement écologiquement durable de l'Afrique et pour aider le secteur privé à tirer parti des opportunités commerciales qui y sont liées :

1. Soutenir des environnements propices à l'augmentation des investissements privés, de la collaboration et des PPP, notamment en intégrant la résilience climatique dans les cadres politiques et de mise en œuvre.
2. Renforcer les capacités de préparation de projets et la visibilité des investisseurs sur les pipelines de projets viables.
3. Mobiliser davantage de capitaux concessionnels publics et privés grâce à des mécanismes de financement durables et innovants pour aider à combler les déficits de financement, libérer de l'espace budgétaire et mettre en œuvre les CDN.
4. Tirer parti des mécanismes de financement durable et les déployer malgré les récents bouleversements géopolitiques liés à la lutte contre le changement climatique mondial.
5. Établir ou développer des marchés nationaux et régionaux fonctionnels de crédits carbone, tout en garantissant l'alignement avec l'article 6.4 de l'Accord de Paris.
6. Tirer parti des SFI pour rationaliser le déploiement de mécanismes de financement durable dans des opportunités bancables.
7. Promouvoir le rôle de la diaspora et des transferts de fonds pour soutenir le développement durable.
8. Créer des plateformes pour faire correspondre l'offre et la demande de compétences avec des perspectives commerciales durables.
9. Comblent les lacunes en matière de données et renforcer les systèmes de réduction et de gestion des risques de catastrophe.
10. Assurer un renforcement continu des capacités, une sensibilisation et un transfert de technologie pour garantir une action climatique efficace.

En définitive, ce rapport appelle à un engagement soutenu et à une collaboration multipartite pour libérer le potentiel vert de l'Afrique. Aligner les flux financiers sur les objectifs de développement durable est non seulement impératif pour l'avenir du continent, mais constitue également un investissement stratégique dans la stabilité climatique mondiale. En permettant aux entreprises, aux gouvernements et aux investisseurs d'agir collectivement, l'Afrique peut tracer la voie vers une transformation économique inclusive, résiliente au changement climatique et sobre en carbone.

À PROPOS D'OXFORD ECONOMICS AFRICA

Oxford Economics Africa est spécialisé dans la recherche macroéconomique, politique, industrielle et de développement en Afrique.

Nous étudions et interprétons les risques économiques et souverains, ainsi que les conditions politiques et macroéconomiques de 54 pays africains pour mettre en garde contre les pièges et guider les investisseurs vers les opportunités.

Oxford Economics Africa jouit d'une solide réputation d'indépendance et de qualité et dispose d'une équipe hautement qualifiée d'économistes, d'économètres, d'analystes quantitatifs, d'analystes politiques, d'experts en développement durable et d'éditeurs, qui sont tous des experts dans leur domaine et ont des décennies d'expérience dans la couverture de l'Afrique.

Anciennement connue sous le nom de NKC African Economics, la société a été lancée vers la fin de 2002 pour remédier au manque de recherches et d'analyses rigoureuses et indépendantes sur l'Afrique, nécessaires pour aider à prendre des décisions d'investissement efficaces.

En 2015, nous avons intégré le groupe Oxford Economics afin de mieux combiner la présence mondiale d'Oxford Economics et son expertise technique inégalée en modélisation avec nos compétences et notre expertise spécifiques à l'Afrique. En septembre 2021, NKC African Economics a aligné sa marque sur celle de son actionnaire majoritaire et est devenue Oxford Economics Africa.

Nos services de conseil sur mesure sont très appréciés de nos clients, car ils répondent précisément à leurs besoins et leur apportent des informations précieuses. Nous avons mené divers projets sur mesure qui ont contribué au développement économique durable, aux progrès macroéconomiques, aux perspectives commerciales et à l'essor socio-économique en Afrique et dans toute l'Afrique.

Toutes les données présentées dans les tableaux et les graphiques sont les données propres à Oxford Economics Africa, sauf indication contraire et citées dans les notes de bas de page, et sont la propriété d'Oxford Economics Africa (Pty) Ltd.

La modélisation et les résultats présentés ici reposent sur des informations fournies par des tiers, sur lesquelles Oxford Economics Africa s'est appuyé en toute bonne foi pour produire son rapport et ses prévisions. Toute révision ou mise à jour ultérieure de ces données affectera les évaluations et projections présentées.

Pour discuter plus en détail du rapport, veuillez contacter :

Cobus de Hart : cdehart@oxfordeconomys.com

Oxford Economics Afrique

Directeur du conseil en Afrique

Tél. : +27 21 863 6200

Courriel : africainfo@oxfordeconomics.com

Site Web : www.oxfordeconomics.com

Pour plus d'informations, contactez-nous : www.oxfordeconomics/about-us/worldwide-offices

À PROPOS DE CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY

Casablanca Finance City (CFC) est un pôle financier et d'affaires africain de premier plan, stratégiquement situé au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et de la Méditerranée. Classée première place financière d'Afrique par le Global Financial Centres Index (GFCI) et reconnue comme un partenaire de confiance par les principaux hubs internationaux, CFC accueille une communauté dynamique d'entreprises de premier plan, dont des institutions financières, des sièges régionaux de multinationales, des prestataires de services et des holdings.

CFC offre à ses membres une plateforme d'atterrissage sécurisée, un cadre réglementaire convaincant et des relations commerciales sans effort.

Fidèle à son engagement en faveur du développement durable, CFC promeut activement des pratiques d'investissement responsables en Afrique. De l'émission d'obligations vertes à la participation à des réseaux internationaux tels que les Centres financiers pour le développement durable du PNUD et le WAIFC, CFC contribue aux discussions mondiales tout en menant des initiatives locales, notamment une feuille de route régionale pour la finance durable et les premiers travaux sur un marché volontaire du carbone.

S'appuyant sur de solides partenariats institutionnels et une présence internationale croissante, Casablanca Finance City se présente comme une passerelle stratégique pour les investisseurs cherchant à se développer en Afrique avec objectif, efficacité et impact à long terme.



القنطرب المالى للندار البىضاء
**CASABLANCA
FINANCE CITY**

Casablanca Finance City Authority

CFC First Tower, 57 Main street, Casa-Anfa - Casablanca

Tel: +212 522 84 90 00 / +212 529 05 62 34 - **Email:** Contact@cfca.ma

www.casablancafinancecity.com